This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

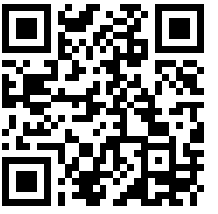

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

D111
E4
v.41-44
1924-27

Digitized by Google

UNIVERSITY OF IOWA
3 1858 011 489 063

Date Due

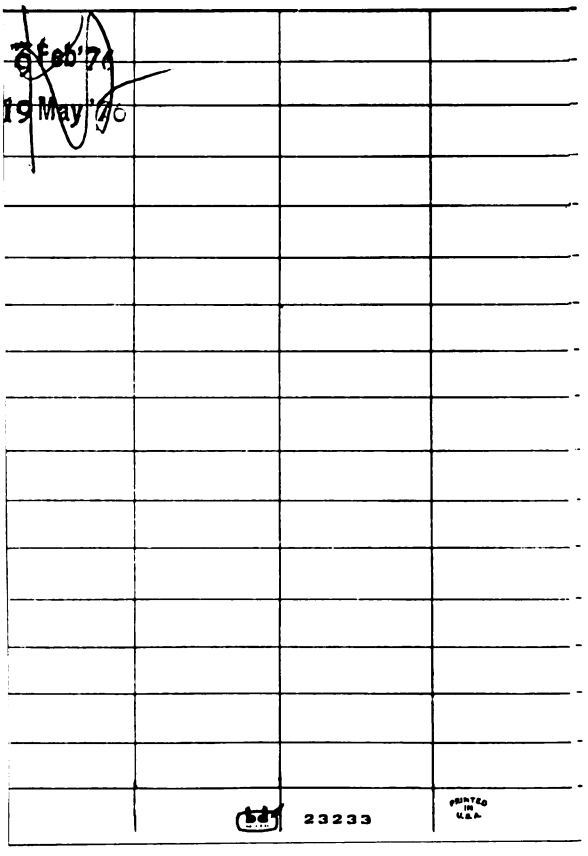

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

31

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

XLI^e année (1924) – Fasc. I-V

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FONTEMOING & C^IE

E. DE BOCCARD, SUCCESSEUR

1, rue de Médicis

—

ROME

SPITHÖVER, Place d'Espagne.

Digitized by Google

Roma, 1924 — Tip. Cuggiani.

Digitized by Google

DIII
E4
v. 41-44
1924-27

L'ALPHABET DE MARSILIANA

ET

LES ORIGINES DE L'ÉCRITURE À ROME

Dans le beau livre consacré aux fouilles du Prince Tommaso Corsini à Marsiliana d'Albegna, M. Antonio Minto, du Musée de Florence, a publié un nouvel alphabet étrusque, qui vient s'ajouter à une série déjà nombreuse de documents du même genre [1]. Cet alphabet de Marsiliana présente le très vif intérêt d'être non seulement le plus parfait, mais aussi, de beaucoup le plus ancien de tous cenx que l'on connaît. Il est destiné à devenir le type de l'alphabet étrusque archaïque. Nous reprenons, en l'étudiant ici, une vieille tradition des *Mélanges* et de l'Ecole Française de Rome. Que l'on se reporte, en effet, au volume de 1882; on y trouvera sous des signatures illustres, trois articles consacrés à un autre alphabet du même genre, celui du vase de Formello près de Veies, qui venait d'être découvert [2]. Nous aurons également à renvoyer fréquemment à un autre article de Bréal, dans les *Mémoires de Société de Linguistique de Paris, Sur les rapports de l'alphabet étrusque avec l'alphabet latin* [3]. Enfin, plus récemment, notre regretté camarade Anziani a repris, dans les *Mélanges Cagnat*, l'étude de l'alphabet

[1] Antonio Minto, *Marsiliana d'Albegna, Le scoperte archeologiche del Principe Don Tommaso Corsini*, Firenze, Alinari, 1921, in-4°, 312 pages, LIII planches.

[2] Michel Bréal, *Inscriptions du vase Chigi*, p. 203, 206. — François Lenormant, *L'Alphabet grec du vase Chigi*, p. 302-308. — G. F. Gamurrini, *Les inscriptions étrusques du vase Chigi.* — Cf. T. Mommsen, *Alfabeto greco-italico primitivo del vaso Chigi*, dans *Bullettino dell'Instituto*, 1882, p. 91-96.

[3] M. S. L., VII, 1892, p. 129-134.

State University of Iowa
LIBRARIES
Digitized by Google

et du syllabaire du vase Galassi trouvé autrefois à Cervetri et édité par Lepsius [1]. Je voudrais essayer ici de préciser les indications nouvelles qui se dégagent de l'alphabet de Marsiliana et surtout mettre en lumière la confirmation qu'il apporte à certaines idées, depuis longtemps proposées, mais non encore universellement admises, touchant l'origine de l'écriture en Etrurie et à Rome.

I.

La tombe aux ivoires de Marsiliana.

Je n'ai, sur ce chapitre, qu'à suivre, en le résumant, l'excellent exposé de M. Minto. Sur un petit poggio dominant la vallée de l'Albegna, le château de Marsiliana occupe l'emplacement de quelque ancienne bourgade étrusque. L'Albegna aboutit à la mer à cinq ou six kilomètres de là, un peu au sud du Monte Argentario. Non loin de son embouchure se trouvait le port de Telamon. A quelque distance au nord du fleuve, vers l'intérieur des terres, se rencontre Vetulonia. Au sud, les cités les plus proches étaient Cosa puis Vulci. Nous nous trouvons donc à Marsiliana, au sud de l'île d'Elbe, au centre même de l'Etrurie maritime.

Autour de l'oppidum, une centaine de sépultures ont été mises à jour, tantôt disséminées dans la campagne, tantôt groupées en petits cimetières. Elles s'espacent, dans le temps, sur environ deux siècles et demie, depuis la fin de la période villanovienne où les inhumations commencent à se mêler aux incinérations, jusqu'à l'époque des premières tombes à chambre, de la fin du IX^{e} siècle environ, jusque vers le milieu du VI^{e} siècle. Les plus nombreuses, et de beaucoup les plus riches, sont les tombes à fosse sous tumulus entourées d'un cercle de pierre comme les *circoli* de Vetulonia. Elles

[1] D. Anziani, *Le vase Galassi*, dans *Mél. Cagnat*, 1912, p. 17-30. — Cf. R. Lepsius, *Annali dell'Istituto*, 1836, p. 186-203.

Digitized by Google

datent de la seconde moitié du VIII[e] siècles et du début du VII[e]. C'est d'une tombe de ce genre que provient la tablette à écrire en ivoire sur l'un des bords de laquelle est gravé l'alphabet.

Le *cercle aux ivoires* de Marsiliana [1] contenait trois squelettes inhumés sans aucun doute en même temps. Vers l'un des angles de la tombe, un bloc de tuf rectangulaire avait été creusé pour recevoir un grand bassin de bronze laminé qui contenait de nombreux objets d'or, d'argent et particulièrement d'ivoire. Contentons nous de signaler quelques uns des plus caractéristiques : deux fibules d'or, l'une à sanguisuga et à ressort, de petites dimensions, ornée de zig-zags et de méandres en granulé, l'autre, plus grande, à arc serpentant ; toutes deux à très long étrier [2]. La grande fibule à arc serpentant est du même type que la fibule célèbre de Préneste portant la signature : *Manios med vhevhaked Numasioi* [3]. De même taille et de même type sont deux fibules en argent [4]. D'une tombe voisine [5] provient une magnifique fibule d'or dont l'arc et l'étrier portent un défilé de petits canards [6]. Cette ornementation rappelle l'exemplaire fameux du British Museum provenant, semble-t-il, de Cervetri, et sur lequel se détache pareillement une suite de lions et de sphinx [7].

Cette orfévrerie décorée à la fois de motifs géométriques et de figures stylisées d'animaux réels ou fantastiques mais appartenant tous au monde oriental fait partie intégrante du mobilier des tombes à cercle de Vetulonia et des grandes fosses de Vulci et de Pré-

[1] Tombe LXVII — Minto, p. 119 sqq.
[2] Minto, pl. XII, fig. 4, 7.
[3] *Röm. Mitteil.*, II, 1887, p. 37-39.
[4] Minto, pl. XII, fig. 11.
[5] Tombe XLI, *circolo della Fibula.*
[6] Minto, pl. XI, fig. 1.
[7] Minto, p. 197 et note 1. Cf. Marshall, *Catalogue of Jewellery*, n° 1376 ; Milani, *Rendiconti Lincei*, XXI, 1912, p. 317, fig. 1 ; Pinza, *Etnologia antica toscano-laziale*, p. 376 sqq. ; pl. 16, y. — Pour la fibule de la tombe Regolini-Galassi, cf. Pinza, *Röm. Mitteil.*, XXII, 1907, p. 58, 59 et note 1.

Digitized by Google

neste [1]. Il s'en est retrouvé plusieurs exemplaires dans la chambre inférieure du tumulus Regolini-Galassi à Cervetri [2]. Elle apparaît largement répandue dans l'Italie centrale depuis la fin du VIII[e] siècle jusqu'à la fin du VII[e] siècle; elle y suscita de mombreuses imitations en bronze. M. Karo qui l'a étudiée spécialement à Vetulonia la croit de fabrication locale [3]. On ne saurait méconnaître cependant que les modèles, au moins, de ces bijoux et surtout, de leur décoration géométrique et figurée, ne proviennent de l'Orient protohellénique. C'est de là que, dans le courant du VIII[e] siècle, ils furent introduits en Etrurie pour être ensuite reproduits dans plusieurs des grands centres de la première civilisation italienne [4].

La tombe aux ivoires de Marsiliana fournit d'ailleurs, sur le bord d'une coupe d'argent, un exemple de cette décoration figurée de type oriental : une suite de deux félins en arrêt derrière deux oies nageant. Une telle composition rappelle nettement l'Egypte [5].

La série la plus caractéristique, comme l'indique le nom donné à la tombe qui nous occupe, est celle des ivoires. Laissant de côté les menus objets et fragments peu reconnaissables, pour lesquels nous nous contentons de renvoyer à la publication de M. Minto [6], nous mentionnerons seulement ceux dont la décoration figurée donne pour ainsi dire la note de la civilisation au milieu de laquelle apparaît l'alphabet. Ce sont :

— une petite tête humaine, d'environ deux centimètres, aux arcades sourcilières proéminentes et fortement arquées, aux larges

[1] Montelius, *La civilisation primitive en Italie,* II, *Italie centrale*, pl. 191, 1, pl. 193 (Vetulonia) — pl. 261, pl. 262, 1, 2, 3 (Vulci) — pl. 369, 5 : bronze et ivoire; pl. 370 (Palestrina) — pl. 378 (provenance indéterminée).

[2] Pinza, *Röm. Mitteil.*, XXII, 1907, p. 57 sqq. Montelius, *ibid.*, pl. 340, 5. Autre exemplaire de Cervetri. Montelius, *ibid.*, pl. 332, 10.

[3] *Le orificerie di Vetulonia*, dans Milani, *Studi e Materiali,* I, p. 249, 250.

[4] Cf. A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque,* (1912), p. 299, 300.

[5] Minto, fig. 12, p. 213; cf. p. 121.

[6] P. 122-127.

Digitized by Google

oreilles et portant une petite barbe en pointe (Minto, pl. XXI, fig. 13)[1].

— deux bras humains constitués d'une série de disques d'ivoire montés sur un fil de bronze; les mains sont soigneusement sculptées; ces bras semblent avoir appartenu à quelque poupée (Minto, fig. 16, p. 253 et pl. XIX, 1 *a*, 1 *b*).

— deux exemplaires, dont l'un seulement est complet, d'un disque d'ivoire percé d'un trou central; sur l'une des faces sont sculptés en fort relief deux chiens couchés en rond, museau contre museau (Minto, pl. XIX, 5).

— deux manches d'ivoire, longs de 0,14, dont l'extrémité forme disque. Comme les deux chiens sur les exemplaires précédents, deux figures humaines recoquillées épousent la courbure du disque; entre elles est figuré un lion marchant dans les flancs duquel chacun des deux personnages couchés semble plonger un poignard (Minto, pl. XIX, 2).

— deux poignées représentant un lion accroupi. De la gueule largement ouverte sortent les jambes et le ventre d'un homme (Minto, pl. XIX, 6, 7). C'est à notre connaissance la première représentation plastique du motif bien connu du fauve androphage[2].

— une pyxide à peu près cylindrique, haute de 0,28 et de 0,10 de diamètre (Minto, pl. XVIII, fig. 14, p. 223). Le corps en est orné de deux zones de reliefs superposés: en haut, deux bouquetins luttent à coups de cornes; un lion s'apprête à dévorer un homme terrassé qui brandit encore son poignard; au dessus des deux scènes volent des oiseaux de proie. Sur la zone inférieure, de part et d'autre d'un sphinx et d'un bélier, on distingue deux fois un fauve prêt à dévorer un homme. Le couvercle de la pyxide a pour poignée

[1] Signalons, pour mémoire, des fragments d'une lamelle d'argent ayant appartenu, soit à un masque funéraire, soit plutôt comme le donne à penser la présence de deux petits clous d'argent, au revêtement d'une âme de bois formant l'armature d'un buste. On y reconnaît les deux oreilles, des parties de la chevelure et quelques autres détails du visage. (Minto, p. 121 et 211). La tombe à la fibule (tombe XLI) contenait un buste en tôle de bronze dont la tête fait malheureusement défaut (Minto, pl. XLIII, p. 211 et 277) et qui rappelle le buste en bronze laminé de la tombe d'Isis à Vulci. (Cf. Martha, *Art Etrusque*, p. 498, fig. 325; Montelius, *La civilis. prim.*, II, pl. 266, 8).

[2] Cf. A. Grenier, *Bologne*, p. 385, 386, notes 2 et 3.

Digitized by Google

une fleur de lotus autour de laquelle sont encore dessinées au trait des scènes de lutte entre hommes et animaux : un personnage culbuté se défend avec une hache sans manche contre une sorte de bouquetin ; derrière l'homme apparaît un sphinx, puis une série d'animaux plus ou moins reconnaissables : bélier, poisson, serpent, bouquetin. Une fleur de lotus stylisée semble marquer, derrière le bouquetin qui assaille l'homme, le commencement de la scène.

Fig. 1. — La tablette à écrire de Marsiliana.

— un magnifique peigne orné de figures en ronde bosse et en relief (Minto, pl. XVII et fig. 13, p. 228, 229). Sur le haut de cette pièce d'apparat se détache une fleur, au pistil de laquelle était fixée une clochette d'argent ; de part et d'autre, deux félins, également en ronde bosse marchent en sens opposé l'un de l'autre. Sur le corps du peigne, au dessus des dents, se voient, d'un côté deux sphinx affrontés et, de l'autre, deux fauves ailés dont l'un semble en train d'avaler un serpent. De chaque côté, les bords du peigne se relèvent en un long col terminé par une tête de griffon ; au dessus d'elles, deux protomes semblables étaient reliées par des chainettes d'argent aux félins et à la clochette de la fleur du haut du peigne.

Digitized by Google

— enfin la tablette à écrire (Minto, pl. XX, voir notre fig. 1) [1]. C'est une planchette d'ivoire quadrangulaire d'environ 9^{cm} sur 5. Une bordure large d'un demi centimètre entoure la partie centrale creusée pour recevoir la couche de cire sur laquelle on écrivait. C'est sur un des longs côtés de ce cadre qu'a été incisé, à l'aide d'une pointe métallique, d'un trait fin et sûr, l'alphabet. La tranche de la tablette est ornée, de trois côtés, d'une tresse en relief; sur le quatrième côté, deux têtes de lion servent de poignée. Cette décoration est de même style que celle des autres ivoires. Sur le fond de la tablette s'aperçoivent des traces produites par la pointe du style parfois trop lourdement appuyée. Il s'ensuit que la tablette a servi. L'alphabet gravé sur l'un de ses bords était un modèle destiné à guider les exercices d'écriture de son possesseur.

Nous n'avons pas à instituer ici l'étude de ce groupe d'ivoires ni l'analyse de leur décoration. On trouvera sur l'un et l'autre point toutes les indications essentielles dans la publication de M. Minto [2]. Il nous importe seulement de préciser l'origine de ce mobilier dont fait partie la tablette à écrire et sa date.

Les motifs figurés sur les ivoires de Marsiliana accusent nettement leur origine orientale. Ces objets proviennent, reconnaît M. Minto, de quelque colonie ou centre insulaire de la Grèce Asiatique [3]. Parmi les ivoires trouvés en Etrurie, il convient en effet de distinguer deux catégories. Les uns, garnitures de meubles, coffrets, pyxides ou boites de miroirs appartiennent à l'art ionien. Ils datent surtout du VI^{e} ou du V^{e} siècle. La plupart peuvent avoir

[1] D'après une photographie aimablement communiquée par M. Minto que je tiens à remercier ici de sa courtoisie. On remarquera que la pl. XX du volume de M. Minto présente les caractères de gauche à droite, tandis que notre figure les donne de droite à gauche. C'est notre figure qui est juste; le renversement de l'image sur la planche de M. Minto provient d'une inadvertance du photograveur qui a employé son cliché à l'envers.

[2] Minto, p. 214 sqq.

[3] Minto, p. 247.

Digitized by Google

été sculptés en Etrurie [1]. L'autre groupe est plus ancien. Il est caractérisé par le type tout oriental des figures qui le décorent et semble étranger à l'Etrurie. Les objets qui le composent durent y être importés. C'est à ce groupe qu'appartiennent les ivoires de la tombe de Marsiliana.

Par les figures qui les décorent, ils viennnent se ranger à côté de ceux de la tombe Barberini de Préneste [2], et de la tombe Regolini-Galassi de Cervetri [3]. Mais par leur style ils paraissent plus anciens que les ivoires de Préneste. Exception faite du groupe en ronde bosse d'un lion portant sur son dos le cadavre d'un homme, les exemplaires de la tombe Barberini sont d'une facture plus correcte mais plus sèche et d'un relief plus plat. On y sent déjà la précision du style ionien. Les ivoires de Marsiliana se rapprocheraient davantage du fragment de pyxide provenant de la tombe Regolini-Galassi de Caeré, si l'on en peut juger par les médiocres reproductions que nous possédons de cet objet [4]. Ce fragment porterait des caractères chypriotes [5]. Il est possible qu'il ait été fabriqué à Chypre. D'autre part les nombreux ivoires trouvés à l'Artemision d'Ephèse paraissent provenir de Rhodes [6]. Ces deux îles qui, durant les premiers siècles du dernier millénaire avant notre ère, ont été à la fois phéniciennes et grecques semblent avoir été comme les lieux de rendez-vous où la Grèce post-mycénienne s'est fami-

[1] A. Grenier, *Bologne*, p. 361. Pollack, *Röm. Mitteil.*, 1916, p. 314 sqq.

[2] A. Della Seta, *La Collezione Barberini di Antichità Prenestine*, dans *Bullet. d'Arte*, 1909, nos 5, 6, Mai, Juin.

[3] *Ibid.*, fig. 11, *a*, *b*. Cf. Poulsen, *Der Orient u. die frühgriech. Kunst*, p. 58, fig. 58.

[4] Pinza, *Röm. Mitteil.*, 1907, p. 123-125. *Museo etrusco Gregoriano*, I, pl. VIII. Montelius, II, pl. 337, 12, 14. Cf. Poulsen, *Der Orient...*, fig. 143, 144, p. 130.

[5] Poulsen, *ibid.*, p. 129. M. Albizzati remarque que ces caractères prétendus chypriotes sont extrêmement douteux et paraissent se réduire à de simples traits juxtaposés au hasard, *Dissert. Accad. Pontif.*, 1920, p. 13, n. 1.

[6] Poulsen, *ibid.*, p. 100 sqq.

Digitized by Google

liarisée avec l'abondant répertoire figuré de l'Orient. C'est de cette imagerie orientale, ou syro-hétéenne, comme dit M. Minto, que relève la décoration des ivoires de Marsiliana. On n'y distingue encore aucun caractère hellénique. Est-ce Chypre, est-ce Rhodes ou bien quelque autre centre encore indéterminé qui a produit ces œuvres? Nous ne saurions le préciser. Mais on ne saurait hésiter à y reconnaître un art tout pénétré des influences de l'Asie antérieure.

Une figurine d'ivoire issue d'une autre tombe a *circolo* de Marsiliana [1] apporte au sujet de l'origine de tout ce groupe d'objets une indication décisive. C'est une déesse nue, une Fécondité, tenant d'une main un vase qui semble recueillir le lait qui s'écoule de la mamelle droite et, de l'autre main, pressant son sein gauche [2]. Quelques fragments d'une mince lamelle d'or conservent la trace du manteau qui devait envelopper la déesse en laissant à nu le devant du corps et, en particulier, la poitrine. « C'est Chypre, dit » M. Minto, qui a fourni la série la plus riche d'ex-voto de ce » genre... La statuette de Marsiliana se trouve bien loin par sa » technique et son style de la perfection des figurines d'Ephèse qui » relèvent déjà de l'art grec » [3]. Elle nous transporte en plein Orient.

Nous croyons donc pouvoir réunir en un seul groupe, à Marsiliana, les ivoires et les huit scarabées d'émail qui paraissent, non des imitations, mais bien des exemplaires authentiquement égyptiens [4]. Nous en attribuerons l'importation en Etrurie au grand courant de commerce préhellénique qui a répandu jusqu'en Espagne des ivoires non sans analogie avec ceux de Marsiliana [5] et qui a multiplié, en Italie, les scarabées, les coupes d'argent ciselé et

[1] *Circolo della Fibula*, tombe XLI, Minto, p. 81.
[2] Minto, pl. XVI, p. 86 et 216-218.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 247, 248.
[5] Poulsen, *Der Orient u. die frühgriech. Kunst*, p. 51 sqq.

Digitized by Google

repoussé et divers autres objets de caractère nettement oriental. Ce commerce, a-t-on remarqué, décline puis cesse à peu près complètement au cours du VII[e] siècle, tandis que s'affirme sur les côtes italiennes la prépondérance des Grecs [1]. Qu'il soit purement phénicien ou que les Etrusques eux-mêmes y aient participé en allant, dès ce moment, chercher dans les ports étrangers les objets que nous trouvons dans leurs tombes, il paraît incontestable que l'Orient a précédé l'hellénisme sur les rives tyrrhéniennes. C'est à ce flot oriental qu'il faut attribuer les ivoires de Marsiliana.

Le caractère particulièrement oriental de ces ivoires les range parmi les plus anciens de ceux qui ont été trouvés en Italie. Leur style, remarque M. Minto, est plus archaïque que celui des objets similaires provenant de Caeré et de Préneste [2]. La tombe Regolini-Galassi, en effet, était une tombe à chambre primitive sous tumulus. Les tombes Bernardini et Barberini de Préneste étaient des fosses entourées d'une construction en pierres. L'un et l'autre type d'architecture funéraire se classent après les tumuli à *circolo* tels que la tombe aux ivoires de Marsiliana. Les sépultures de Caeré et de Préneste étaient abondamment fournies de vaisselle italo-géométrique, qui apparaît bien à Marsiliana dans les premières tombes à chambre mais fait à peu près complètement défaut dans les *circoli*. Si l'on accepte comme date des premières le milieu du VII[e] siècle, il nous faut donc remonter pour les *circoli*, à la fin du VIII[e] et au début du VII[e] siècle. Les scarabées de Marsiliana fournissent précisément les dates approximatives de 750 à 650. M. Minto adopte, pour le *Cercle aux ivoires* le terme fin du VIII[e] ou début du VII[e] siècle. D'accord avec lui, nous pouvons, sans grande erreur, fixer aux environs de l'an 700 la sépulture qui nous fournit la tablette à écrire et son alphabet.

[1] V. Kahrstedt, *Phönikischer Handel an der italischen Westküste*, dans *Klio*, XII, 1912, p. 461-473.

[2] Minto, p. 246.

Digitized by Google

II.

La tablette à écrire et l'alphabet de Marsiliana.

La tablette à écrire fait partie intégrante du groupe d'ivoires décrit ci-dessus. Elle apparaît donc comme de fabrication orientale. L'usage d'écritoires de ce genre se trouve en effet confirmé, pour les régions que baigne la Méditerranée orientale, dès une époque très ancienne [1]. L'alphabet au contraire est purement grec. C'est l'alphabet complet de 26 lettres. Il conserve, comme nous le verrons plus loin, plusieurs caractères d'origine phénicienne que l'usage hellénique, tel qu'il nous est connu par les inscriptions, n'a pas tardé à éliminer. Mais il est complètement formé; il présente même déjà les trois caractères supplémentaires inventés ou du moins adoptés par les Grecs. Il ne compote donc aucune relation particulière avec les moyens d'écriture primitivement en usage à l'est de la Méditerranée, et dont certain, comme celui de Chypre, fut conservé jusqu'à une époque assez basse. Il ne nous apprend rien sur l'origine et la formation des signes graphiques adoptés par le monde hellénique. C'est un alphabet grec parfait qu'il nous faut prendre comme tel.

Comment, se demandera-t-on tout d'abord, en est-il venu à se trouver incisé sur une tablette de provenance orientale? Il est fort peu vraisemblable qu'il ait été gravé au lieu même où fut fabriqué la tablette: un ciseleur sur ivoire n'est pas, en même temps, maitre d'écriture. Comment d'ailleurs aurait-il connu avec la précision que

[1] Cf. Daremberg, Saglio, Pottier, *Diction. des Antiquités*, s. v. *Tabella*. M. Minto croit trouver des tablettes à écrire dès les plus anciennes dynasties égyptiennes. Il renvoie à Flinders Petrie, *The Royal Tombs of the earliest Dynasties*, II, pl. 35, fig. 4; pl. 38, fig. 50 et 51. Il s'agit, comme Flinders Petrie l'indique avec toute apparence de raison, soit d'un fragment d'une boite d'ivoire, soit de petites palettes à fard. Les exemplaires de la pl. 38 sont beaucoup trop petits (5 à 6 cm.) pour avoir servi d'écritoires.

Digitized by Google

nous constaterons plus loin, les particularités alphabétiques dominant dans la région étrusque à laquelle devait aboutir la tablette ? Celle-ci dut certainement être livrée vierge. L'alphabet y fut gravé après coup.

Je me trouve, jusqu'ici, en parfait accord avec M. Minto. Mais je ne crois pas pouvoir le suivre plus loin. Partant de l'idée que l'alphabet est chalcidien, il y reconnaît, sur la tablette, comme une marque d'importation [1]. Les Chalcidiens auraient donc servi d'intermédiaires entre les ateliers orientaux où furent fabriqués les ivoires et l'Etrurie. Cette hypothèse, si elle se vérifiait, aurait le vif intérêt de résoudre en faveur de l'un des peuples grecs le plus précocement industrieux et actif sur mer, le problème si discuté de la diffusion en Occident de la civilisation non seulement ionienne et protohellénique mais même orientale. Mais si l'alphabet de Marsiliana présente avec celui qui fut en usage à Chalcis et à Cumes une certaine ressemblance, il apparaît surtout identique aux autres alphabets connus en Etrurie. Il est étrusque en même temps que grec. Quelle raison auraient eu les marins ou le négociant qui transporta la tablette à écrire du lieu d'origine à Marsiliana d'y inscrire un alphabet ? N'est-il pas plus simple et plus conforme à la vraisemblance d'admettre que l'alphabet fut gravé dans le pays même où la tablette fut en usage, c'est-à-dire en Etrurie ? Si l'on veut tout expliquer, on imaginera, puisqu'à côté de la tablette nous trouvons les restes d'une poupée, que l'un des trois corps inhumés dans la tombe aux ivoires, pouvait être celui de quelque enfant apprenant à écrire et pour lequel son maître aurait pris soin d'inciser un beau modèle sur le bord de la tablette servant à ses exercices.

Que l'on n'aille pas d'ailleurs attribuer à ce jeu d'imagination plus d'importance qu'il n'en a dans notre esprit. Le véritable problème est de déterminer si l'alphabet de Marsiliana est véritable-

[1] Minto, p. 247.

Digitized by Google

ment chalcidien. L'hypothèse de M. Minto le suppose résolu. Je ne partage pas sa foi.

Le dogme de l'origine chalcidienne de l'écriture étrusque a eu, en effet, et conserve encore ses hérétiques. En 1882, à propos de l'alphabet du vase Chigi de Formello près de Veies, Fr. Lenormant s'élevait vivement contre l'attribution à Chalcis de cet alphabet et de l'alphabet analogue du vase Galassi de Caeré [1]. Il en cherchait le modèle à Tarente. D'autre part, Milani objectait que la connaissance de l'écriture était beaucoup plus ancienne en Etrurie que la fondation de Cumes qui, suivant la doctrine courante, aurait servi d'intermédiaire entre Chalcis et les Etrusques [2]. Plus récemment, Anziani, reprenant l'idée de Lepsius, croyait pouvoir reconnaître sur le vase Galassi un alphabet pelasgique [3]. Laissant de côté le nom mythique des Pelasges, M. Hammarström conclut une étude extrêmement sérieuse de l'alphabet étrusque et latin en rapprochant l'écriture étrusque de celle des inscriptions de Béotie et en suggérant qu'elle aurait été introduite en Italie par les Tyrrhènes chassés de Béotie et d'Attique et finalement établis à Lemnos [4]. Sans doute l'alphabet tarentin de Lenormant n'est-il qu'un document de basse époque et fort incertain; sans doute la chronologie de Milani exagère-t-elle l'antiquité des premières incriptions étrusques et les conclusions d'Anziani dépassent-elles de beaucoup le document étudié; sans doute encore, toutes les raisons de M. Hammarström n'emportent-elles pas la conviction et l'intervention supposée des Tyrrhènes de Lemnos est-elle sujette à de fortes objections. Il n'en résulte pas moins de toutes ces oppositions, émanant de savants fort au courant des choses étrusques, que la doctrine

[1] *Mélanges d'Arch. et d'Hist.*, II, 1882, p. 302-308.

[2] *Museo topografico dell'Etruria*, 1898, p. 33, 36.

[3] *Mélanges Cagnat* (1912), p. 28, 29.

[4] *Beiträge zur Geschichte des etruskischen, lateinischen und griechischen Alphabets*, dans *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, t. XLIX, n. 2, Helsingfors, 1920, in 4°, 58 p.

Digitized by Google

courante est loin d'être assurée par des raisons décisives. Laissant de côté toute l'exégèse ancienne, essayons, à l'aide du document nouveau que constitue l'alphabet de Marsiliana de voir comment se présentent les faits.

La tâche serait facile si nous disposions pour Chalcis ou pour Cumes d'un alphabet comparable à celui que Marsiliana nous fournit pour l'Etrurie. Il n'en est rien. Nous présenterons donc ici comme type de l'écriture chalcidienne l'alphabet qui résulte des plus anciennes inscriptions de Cumes telles qu'elles viennent d'être publiées à nouveau par M. Gabrici dans l'important travail consacré aux antiquités de la grande colonie de Chalcis [1].

Ce sont :

N° 1. Les commencements de deux alphabets, jusqu'à la lettre *h* incluse, superposés comme s'il s'agissait d'établir une concordance entre eux. Le premier, en raison de la forme caractéristique du *b* semble corinthien. Nous le laisserons de côté ; et n'utiliserons que le second qui paraît bien chalcidien. Ces alphabets sont incisés sur un petit lécythe italo-géométrique d'un type courant à Cumes et, fort probablement, de fabrication locale. Ce vase se place au plus tard dans le dernier quart du VIII[e] siècle, dit M. Gabrici [2]. L'alphabet est donc à peu de choses près contemporain de celui de Marsiliana. (Gabrici, col. 230).

N° 2. Inscription : *hisamenetinnuna* incisée sur la base d'un lécythe du même genre que le précédent, provenant de la tombe n° 17. (Gabrici, col. 231. Cf. *Not. Scavi*, 1908, p. 113 sqq.).

N° 3. Inscription : Ταταίης εἰμὶ ληρύθος· ὃς δ'ἄν με κλέψει θυφλὸς ἔσται gravée sur un lécythe de type protocorinthien provenant des fouilles de Lord Vernon à Cumes en 1845. Le vase se trouve au Musée Britannique (Gabrici, col. 307, pl. LI, fig. 1. Cf. Roehl, *Inscriptiones gr. antiquissimae*, n° 524).

[1] B. Gabrici, *Cuma, Mon. Lincei*, XXII, 1913.

[2] L'ensemble de la chronologie de M. Gabrici me semble un peu exagérée dans le sens de l'antiquité : je dirais plutôt ici : première moitié du VII[e] siècle.

Digitized by Google

N^{os} 4 et 5. Deux inscriptions lapidaires provenant de tombes à chambre archaïques. Δημοχάριδος στιμιτο (Gabrici, col. 572, fig. 212 ; cf. Roehl, n° 528) et ὑπυ τει κλινει τουτει Λενος ὑπυ. (Gabrici, fig. 213, col. 573). Ces inscriptions peuvent encore dater du VII^{e} siècle.

Les deux alphabets n° 1 sont gravés de gauche à droite ; les n^{os} 2 et 3 de droite à gauche ; l'inscription de Democharis est boustrophédon ; la dernière va de gauche à droite. Nous nous en tenons à la forme générale des lettres en négligeant les particularités du tracé qui nous semblent d'importance tout à fait secondaire.

De ces diverses inscriptions cumanes approximativement contemporaines résulte le tableau que l'on trouvera p. 18.

Les ressemblances sont incontestablement nombreuses entre l'alphabet de Marsiliana et la plus ancienne paléographie de Cumes. Mais elles sont peu caractéristiques. Que l'on consulte en effet les tableaux de Kirchhoff [1] ou de Larfeld [2], on s'apercevra que la plupart des caractères identiques à Marsiliana et à Cumes sont communs à la majorité des alphabets grecs, en particulier à tous ceux du groupe occidental. C'est ainsi que M. Hammarström peut aisément rapprocher l'alphabet étrusque de l'alphabet béotien [3].

Les remarques que l'on peut faire indiquent tout d'abord une certaine indépendance de l'alphabet étrusque par rapport à celui de Cumes.

La troisième lettre, Γ est identique à Cumes et à Marsiliana. Mais dans tous les autres alphabets d'Etrurie apparait la forme C dont l'emploi est appelé à se généraliser en Etrurie et à Rome. Cette forme domine également sur les amphores chalcidiennes du

[1] *Studien zur Geschichte des griech. Alphabets*[4] (1887). Sur l'alphabet chalcidien et ses dérivés, p. 117 sqq.

[2] *Griechische Epigraphik*[3] (1914) dans Iwan v. Müller, *Handbuch*, I, 5.

[3] *Beiträge z. Gesch. des Etrusk. Lat. u. Griech. Alphabets*, dans *Acta Soc. Scient. Fennicae*, (Helsingfors, 1920), p. 47 sqq.

Digitized by Google

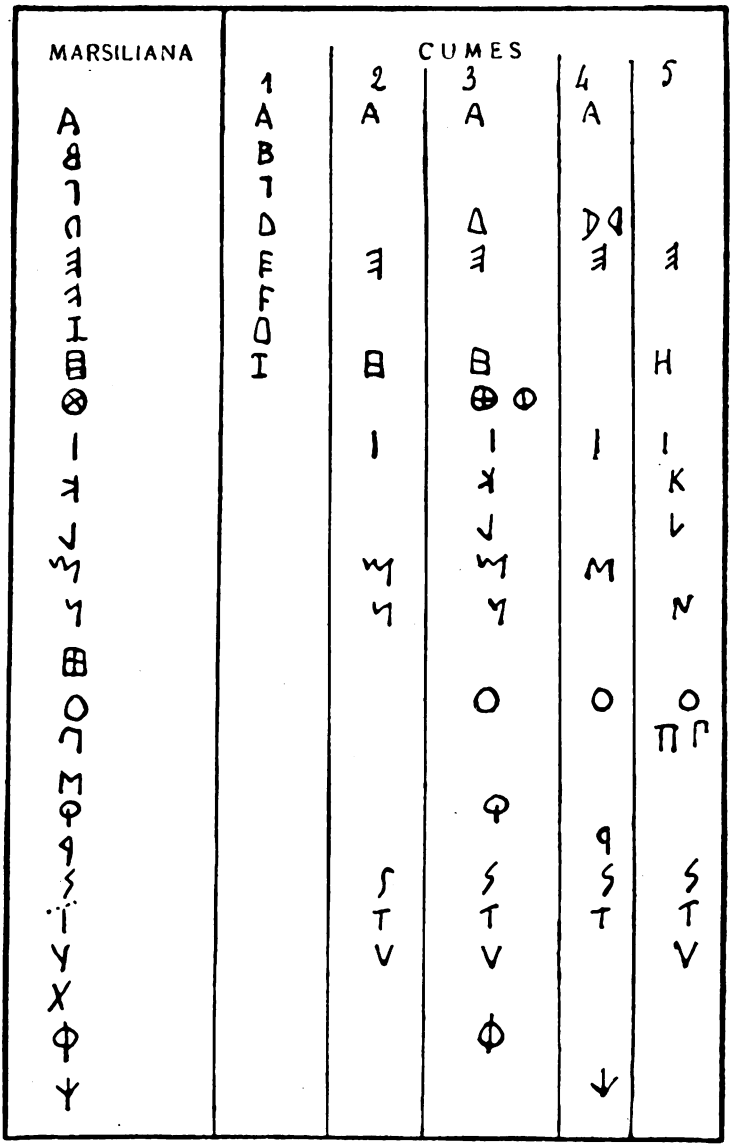

Fig. 2. — Alphabets archaïques de Cumes.

VI[e] siècle trouvées en Etrurie. Le passage de l'un à l'autre type s'explique aisément; il s'est opéré sporadiquement et spontanément,

Digitized by Google

semble-t-il, dans plusieurs alphabets du Péloponnèse et de la Grèce occidentale. Nous apercevons la transformation de ce caractère en Etrurie, entre l'alphabet de Marsiliana et ceux de Veies et de Caeré, c'est-à-dire durant la première moitié du VII[e] siècle. Il n'est pas certain que l'évolution en ait été aussi précoce à Chalcis et à Cumes [1]. Ce caractère, se serait donc modifié en Etrurie, indépendamment de l'écriture chalcidienne.

La forme du delta confirme cette impression. Il tend à Marsiliana vers la forme circulaire; il est plutôt triangulaire à Cumes Ici encore, la forme qui fut adoptée par les écritures italiennes paraît plus ancienne en Etrurie que dans la paléographie de Chalcis. De même le Π apparait dans l'une des inscriptions les moins anciennes de Cumes sous les deux formes nettement angulaires Π et Γ. La première est sans exemple en Etrurie. La seconde, qui se voit déjà abâtardie à Marsiliana, est remplacée, dès les alphabets de Veies et de Caeré par un Ρ qui ne diffère du ϱ qu'en ce que la bouche n'est pas entièrement fermée. Cette forme qui ne se rencontre pas à Cumes n'est cependant pas inconnue à Chalcis mais elle est aussi fréquente en Béotie. Ici encore, on ne saurait affirmer l'influence de la paléographie de Cumes sur l'écriture étrusque.

Le digamma présente nettement sur le fragment d'alphabet de Cumes la même forme F qu'à Marsiliana. Mais à Chalcis il a constamment la forme Ε. Les deux types coexistent en Béotie. La plupart des alphabets occidentaux ont F. Chalcis semble donc avoir abandonné la forme primitive qu'a conservée l'Etrurie.

La lettre H présente à Marsiliana la particularité de deux traits intérieurs, tandis que sur le fragment d'alphabet de Cumes elle en est complètement dépourvue. Ce ne sont là, de part et

[1] En Eubée la forme Γ reste dominante: voir les inscriptions sur lamelles de plomb: Rochl, *Inscr. gr. antiq.*, p. 89, n° 60-64. A Chalcis même nous trouvons la forme C: Rochl, n° 374, ligne 6. Mais le n° 375 présente Γ. Cf. Kirchhoff[4], p. 118, ligne 1.

Digitized by Google

d'autre, que de menues anomalies. La forme courante à un trait est commune aux alphabets étrusques de Veies et de Caeré et à deux autres inscriptions de Cumes. L'inscription n° 5 de Cumes présente la forme H qui prédomine, aux VI[e] et V[e] siècles, dans la plupart des alphabets occidentaux, et se généralise aussi, vers la même époque, en Etrurie. Nous avons là l'exemple d'une évolution parallèle en pays grec et étrusque.

Nous trouvons à Marsiliana le sigma à trois traits des alphabets de Cumes et de Chalcis, remplacé à Veies et à Caeré par le sigma à quatre traits. Sur ce point, l'alphabet étrusque le plus ancien présente avec celui de Cumes une concordance qui ne se remarque plus entre les alphabets moins anciens.

Dans les plus anciennes inscriptions de Cumes, que nous avons prises en considération, la lettre ⁄ fait défaut. C'est là un simple hasard. L'écriture chalcidienne présente de façon constante le + avec la même valeur ξ qu'en Etrurie [1]. La forme de la lettre, à Marsiliana est X plutôt que +. Mais sur les autres alphabets étrusques elle est + plutôt que X. Ces incertitudes dans le tracé paraissent dépourvues de signification.

Quelle conclusion tirer de ces menues particularités? Au milieu d'un ensemble de signes alphabétiques communs à tout le groupe occidental, les lettres *gamma*, *digamma*, *pi* et *sigma* présentent, au cours du VII[e] siècle, une évolution différente à Cumes et en Etrurie. La lettre H montre une simplification identique dans les deux régions, mais cela seulement au VI[e] siècle. Cette indépendance de

[1] La plupart des exemples proviennent des amphores dites chalcidiennes du VI[e] siècle dont l'origine est d'ailleurs discutée. (Dugas, art. *Vasa*, p. 637 dans *Dict. des Antiq.*; Ducati, *Storia della Ceram. greca*, p. 197). — Cf. Kretschmer, *Griech. Vaseninschriften*, p. 63-65; Kirchhoff[4], p. 124 sqq. — On trouve la même forme sur un casque de bronze provenant de Locres, ou peut-être de Paestum, Roehl, n° 538. — Sur une inscription de Regium, n° 532. — En Eubée, sur les lamelles de plomb de Styra, *ibid.*, p. 89, n° 67; p. 91, n° 115, p. 95 n° 289 sqq.

Digitized by Google

l'Etrurie à l'égard de Cumes est surprenante, s'il est vrai qu'au début du VII[e] siècle ou à la fin du siècle précédent, l'Etrurie ait emprunté à Cumes son écriture. L'alphabet étrusque de Marsiliana paraît plus archaïque que les plus anciens de ceux que nous rencontrons à Cumes. De tels indices ne sauraient cependant suffire à infirmer la doctrine courante touchant l'origine cumane de l'alphabet étrusque.

Le fait significatif, nous semble-t-il, se trouve ailleurs. La différence capitale entre l'alphabet étrusque et celui de Chalcis-Cumes consiste dans le nombre des sifflantes. Les Etrusques ont conservé les trois caractères dont l'alphabet phénicien fournissait le modèle : *samech* ⊞, *zadé* M et *scin* devenu *sigma* Σ. Chalcis et Cumes au contraire, n'ont jamais connu que le sigma.

Cette divergence constituait l'argument principal de Lenormant contre l'origine chalcidienne de l'alphabet étrusque. C'est parce qu'il croyait retrouver un *samech* sur un alphabet provenant de Vaste en terre d'Otrante qu'il préconisait l'origine tarentine de l'écriture étrusque [1]. On ne peut songer à maintenir toute son argumentation. L'alphabet de Vaste, gravé sur une lame de bronze qui a disparu, très mal copié en 1805, puisqu'il fut présenté comme une inscription ayant un sens, lui prête une base trop chancelante. Cet alphabet présentait, entre le ϱ et le σ, un caractère |—| que Lenormant corrige en |┼|, mais dont Roehl se demande s'il ne représente pas simplement, après ϱ simple, un ϱ suivi de *h* et dans lequel d'autres croient reconnaître un sigma à trois branches disposé horizontalement [2]. Quoi qu'il en soit, la place occupée par ce signe dans l'alphabet interdit d'y voir un *samech* ; cette lettre, en effet, se rencontre invariablement entre N et O. L'alphabet de Vaste est un alphabet messapien d'assez basse époque sans relation particulière avec l'alphabet étrusque.

[1] *Mélanges*, II (1882), p. 302-308.
[2] Larfeld, *Griech. Epigraphik*[3] (1914), p. 218.

Digitized by Google

Lenormant n'en avait pas moins raison d'insister sur la gravité de la lacune que constitue l'absence du *samech* dans l'écriture chalcidienne. Sans doute, dira-t on, si nous n'avions en Etrurie, comme à Cumes, que des inscriptions, n'y trouverions-nous pas le *samech*. La lettre ne figure en effet que dans les alphabets; elle n'a pas trouvé son emploi dans l'écriture étrusque. N'avons-nous pas ainsi, dans nos alphabets, des lettres qui ne sont d'aucun usage: *k* en français, *y* en allemand? La présence du *samech* dans les alphabets étrusques, conclut Kirchhof, prouve simplement qu'il existait dans les alphabets de Cumes [1].

Nous ne le croyons pas. La lettre phénicienne 𐤎 *samech* existe en effet dans de nombreuses écritures grecques, où elle a la valeur *xi*. Ce sont toutes les écritures où le caractère supplémentaire X a la valeur *chi*. Elle a disparu au contraire, d'une façon générale, de tous les alphabets grecs où le χ a la valeur *xi* [2]. Il y a donc eu choix. En prêtant au χ la valeur *xi*, les Chalcidiens ont dû éliminer la lettre qui pour les Grecs avait déjà ce son; ou plutôt, ils n'ont prêté au signe complémentaire χ le son *xi* que parce qu'ils n'avaient plus le caractère exprimant ce son. La disparition du *samech* est donc, chez eux, ou contemporaine, ou même antérieure à l'introduction dans l'alphabet grec des signes complémentaires χ φ ψ, c'est-à-dire fort ancienne [3].

[1] *Studien zur Geschichte des griech. Alphabets*[4], p. 137.

[2] Voir le tableau de Larfeld, *Griech. Epigraphik*.

[3] On rencontre cependant dans certains des alphabets occidentaux, où χ = *xi*, quelques exemples de Ξ. Mais ils sont ou tardifs ou fort incertains. En Arcadie, Roehl, *I. G. A.*, nos 105, 106, 107. *Littera* Ξ, dit Roehl à propos du n. 105, et son observation vaut pour les suivants, *indicium est scripturae ionicae sensim se inferentis*. En Béotie, l'inscription Roehl n. 128 est des plus incertaines: on trouve l'un à côté de l'autre, dans un texte inintelligible, les caractères χ et Ξ. Il s'agit probablement du groupe χσ qui n'est pas sans exemple en Béotie. Pour la Thessalie, je n'ai pas trouvé dans Roehl l'exemple auquel fait allusion le tableau de Larfeld.

Digitized by Google

Il convient en outre de noter la forme toute particulière du *samech* étrusque, une croix inscrite dans un rectangle. Elle dérive sans doute de celle du *samech* phénicien mais s'en écarte beaucoup plus que le Ξ ionien. On ne saurait cependant attribuer aux Etrusques cette transformation du caractère original puisque le *samech* est chez eux une lettre morte qui figure dans les alphabets mais non dans l'écriture. D'où leur vient-elle? Rien ne l'indique. Ils l'ont reçue en tout cas, d'un passé assez lointain pour n'avoir laissé aucune trace dans toute la paléographie grecque.

L'absence du *zadé* M, non seulement à Cumes, mais dans toute l'écriture chalcidienne conduit aux mêmes conclusions que celle du *samech*. En Etrurie cette lettre figure non seulement dans les alphabets mais aussi dans les inscriptions. Elle devait y correspondre à une articulation particulière de la sifflante. Dans l'ensemble de la Grèce, au contraire, l'écriture s'est généralement contentée d'un caractère unique. Les différents alphabets ont adopté, les uns le *zadé* M, les autres le *sigma* Σ. Ce sont bien là, en effet, deux lettres différentes et non pas le même caractère placé soit horizontalement, soit verticalement [1]. On remarque que dans les régions où le *zadé* a prévalu, le *sigma* ne paraît pas et vice-versa. Ces deux lettres s'excluent l'une l'autre; le tableau de Larfeld l'indique nettement.

Il y a cependant des exceptions. Dans l'inscription d'Abou-Simbel et dans celle de Lygdamis à Halicarnasse (453) [2], *zadé* apparaît à côté de Σ sous la forme T. En Arcadie, dans une inscription de Mantinée, on le rencontre sous la forme N [3], la même que présente, en Etrurie, l'alphabet de Caeré. Dans ces différents cas, e *zadé* a une valeur propre, différente de celle du sigma. Cer-

[1] Bréal, *Mélanges*, II (1882), p. 204.

[2] Roehl, I. G. A., 500.

[3] *B. C. H.*, XVI (1892), p. 569 sqq., pl. XIX. Il ne s'agit que de la deuxième inscription. Cf. Homolle, *ibid.*, p. 593.

Digitized by Google

taines écritures grecques ont donc possédé un double signe pour la sifflante [1].

Parmi les exemples que nous possédons, il faut distinguer ceux d'Asie Mineure et celui d'Arcadie. En Asie Mineure, les faits paraissent anciens. La forme particulière du *zadé* T semble dériver directement de celle de la lettre phénicienne. Il peut donc s'agir de la conservation d'un caractère traditionnel. Cependant, dans l'alphabet numéral de Milet ce même *zadé* apparaît ajouté, hors de sa place normale, tout à la fin, après les signes complémentaires. Sans avoir jamais complètement disparu, il devait tomber en désuétude. Artificiellement rétabli hors de sa place normale, il ne s'est trouvé ensuite qu'irrégulièrement en usage. L'emploi qui en est fait dans l'inscription de Lygdamis à Halicarnasse témoigne suffisamment de cette irrégularité [2]. Les alphabets d'Asie Mineure n'ont donc obéi que partiellement à la règle grecque imposant le choix entre les deux caractères. La forme T du *zadé*, qu'ils ont sporadiquement conservé ou restitué, leur est particulière et n'a rien de commun avec la lettre telle qu'elle apparaît dans les autres alphabets grecs. Les écritures de cette région se distinguent d'ailleurs nettement de celles de tout le groupe occidental. Leur exemple ne saurait rien prouver en ce qui concerne l'alphabet de Chalcis-Cumes.

L'Arcadie au contraire usait de l'alphabet occidental et le groupe, dans son ensemble, n'a jamais connu que le *sigma*. Le *zadé* n'y apparaît, remplaçant le *sigma*, qu'à Céphallonie et à Ithaque, où sa présence s'explique aisément par l'influence de Corinthe. L'inscription d'Arcadie où cette lettre se rencontre à côté du sigma ne date que du IV[e] siècle. La séparation entre les cités grecques n'a-

[1] Voir pour le détail des faits Larfeld, *Griech. Epigraphik*, p. 358; 2[e] éd., 1914, p. 225.

[2] Ligne 2: Ἁλικαρ[νασσέ]ων, lignes 40 et 41: Ἁλικαρνασσόν, Ἁλικαρνασσέων. Cf. Larfeld, *ibid.*, p. 225.

Digitized by Google

vait jamais été telle que le voisinage ou toute autre circonstance ne pût établir de contamination entre les écritures. Ne voyons-nous pas Corinthe elle-même, après avoir usé du *zadé* durant tout le VI^e^ siècle, le remplacer au V^e^ par le *sigma*. Autour de l'Arcadie la moitié environ des cités du Péloponnèse employaient le *zadè*. Il paraît vraisemblable que l'Arcadie emprunta à quelqu'une d'entre elles ce caractère étranger à son écriture pour le spécialiser dans un emploi particulier. Sa présence, à côté de sigma, dans un alphabet du groupe occidental n'est qu'un jeu orthographique. L'accord de tout le groupe prouve l'abandon du *zadé* en faveur du *sigma* dès une époque très ancienne, antérieure en tous cas à tout document écrit. Chalcis qui a donné le ton au groupe ne pouvait faire exception à la règle.

On ne saurait donc attribuer au hasard l'absence des deux sifflantes *samech* et *zadé* dans l'écriture chalcidienne. Sans doute ne possédons-nous pas d'alphabet complet de cette origine à mettre en regard de celui de Marsiliana. Mais si nous possédions un tel alphabet l'étonnant serait d'y trouver ces deux caractères exclus très anciennement de façon constante et de propos délibéré de tous les alphabets de la Grèce occidentale. L'écriture chalcidienne qui a prêté à χ la valeur *xi*, et a toujours employé *sigma* ne saurait posséder *samech* et *zadé*. L'alphabet étrusque qui les possède n'est donc pas chalcidien.

Est-il béotien, comme pense M. Hammarström ? L'ensemble des caractères béotiens, qui ne se distinguent guère des chalcidiens, présente, avec l'écriture étrusque, des ressemblances ni plus ni moins marquées. Les particularités de tracé sur lesquelles insiste le savant finlandais paraissent fort peu probantes. Le fait important serait, à notre avis, l'apparition d'un *samech* à la fin d'un alphabet béotien [1]. Mais s'agit-il bien d'un *samech* ? Sur un vase sont gravés

[1] Kalinka, *Athen. Mitteil.*, XVII, 1892, p. 101-124, pl. 6. Cf. Hammarström, p. 44, 45.

Digitized by Google

deux alphabets, l'un de 23 lettres, l'autre comportant en plus, après les caractères complémentaires, deux signes assez peu distincts. Le second est un cercle entouré de six rayons divergents ; le premier ressemble à une croix gammée très mal dessinée, plus qu'à toute autre chose. On croit reconnaître dans l'un un Ω et dans l'autre un *samech* du type étrusque. La lettre aurait reçu cette place à la fin de l'alphabet, suppose M. Hammarström, de même que dans l'alphabet numéral de Milet le *zadé* s'est trouvé renvoyé à la suite des autres caractères. L'incertitude du dessin s'expliquerait par l'embarras du peintre à reproduire un signe disparu depuis longtemps de l'usage.

Le vase ne date, en effet, que de la seconde moitié du V^e^ ou même de la première moitié du IV^e^ siècle. Comment le souvenir du *samech* disparu de l'usage se serait-il conservé jusqu'à une époque aussi basse ? S'il fallait voir une lettre dans ce signe, nous préférerions y reconnaître quelque déformation du ϟ ou peut-être du ψ. Le prétendu ω est lui-même fort douteux. N'avons-nous pas là simplement deux signes quelconques, deux fausses lettres, destinées à compléter la seconde ligne de l'alphabet ? Le *samech* de cet alphabet de Béotie nous paraît en tout cas aussi sujet à caution que celui de l'alphabet de Vaste qui induisit autrefois Lenormant en erreur. Il nous paraît bien aventureux d'asseoir la moindre conclusion sur un pareil gribouillage.

Si M. Hammarström tient à multiplier les points de contact entre l'alphabet béotien et l'alphabet étrusque, c'est que l'alphabet béotien lui paraît l'origine de celui de Lemnos lequel, à son tour, serait proche parent de celui de Phrygie. « Je ne puis me soustraire à l'impression, disait autrefois Pauli, que l'alphabet étrusque et l'alphabet phrygien dérivent de la même origine [1] ». Mais Körte, après Kretschmer, montre bien qu'il n'existe aucun rapport parti-

[1] Pauli, *Altitalische Forschungen*, II, 2 (1894).

Digitized by Google

culier entre les écritures étrusque et phrygienne [1]. Elles semblent appartenir à deux groupes différents. Aussi M. Hammarström recule-t il dans un passé très lointain les prétendus rapports qu'il pense apercevoir entre la Béotie, Lemnos et la Phrygie. Il en vient à heurter ainsi contre de nouvelles difficultés. Les inscriptions béotiennes que nous connaissons et celles de la stèle de Lemnos ne sont guère antérieures au VI[e] siècle [2]. C'est vers la fin du deuxième ou le début du premier millénaire avant notre ère que M. Hammarström date la colonisation, non hellénique, mais venue cependant de Grèce, qui aurait introduit en Italie une écriture d'origine béotienne. Mais existait-il dès ce moment une écriture béotienne? En tout cas l'intervalle entre cette première colonisation de l'Italie et les premiers documents épigraphiques est beaucoup trop considérable pour que le tracé et même la forme du caractère permette la moindre conclusion.

D'ailleurs, tout en admettant, mais pour de tout autres raisons que des raisons de paléographie, la parenté des Tyrrhènes de l'âge classique avec ceux d'Etrurie [3], il nous semble qu'il vaut mieux ne pas compliquer d'hypothèses de ce genre le problème, déjà difficile par lui-même, de l'origine de l'écriture étrusque. Y faire intervenir les Pelasges comme Anziani ou les Tyrrhènes de Lemnos, comme M. Hammarström, c'est expliquer l'obscur par le plus obscur.

Pour nous en tenir aux faits, constatons que les documents épigraphiques grecs nous font connaitre avec assez de précision les particularités de l'écriture hellénique depuis le début du VII[e] siècle environ. Vers cette même date, la tablette de Marsiliana, d'accord

[1] Art. *Etrusker* dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, col. 733-4: forme différente du *r*; ψ = *psi* et non *chi*. Kretschmer, *Einleitung*, p. 240 et *Ath. Mitteil.*, XXI (1896), p. 428.

[2] En dernier lieu, Nachmanson et Karo, *Athen. Mitt.*, 1908, p. 47-74.

[3] A. Grenier, *Bologne*, p. 460 sqq.

Digitized by Google

avec les inscriptions et les abécédaires de l'Etrurie archaïque, nous présente un alphabet distinct par des particularités bien caractéristiques de l'ensemble des alphabets grecs contemporains. Rien n'autorise à mettre l'un quelconque de ces alphabets grecs, chalcidien, béotien ou autre, à part de cet ensemble grec, pour le rapprocher du type étrusque. Comment, en effet, l'un d'eux, seul entre tous, aurait-il conservé ces caractères superflus qui ne se rencontrent, tous à la fois, qu'en Etrurie? Tel qu'il se présente, l'alphabet étrusque ne se rattache donc à aucun des alphabets connus dans la Grèce archaïque.

Il est grec cependant. On ne saurait le contester. L'ensemble de ses caractères et surtout l'ordre et la valeur des signes complémentaires le rattachent au groupe occidental. Cependant il possède, à la fois le *sigma* des alphabets occidentaux et le *zadé* des alphabets orientaux. Il a adopté les signes complémentaires des alphabets occidentaux, mais sans opérer les suppressions qui correspondaient logiquement à l'introduction de ces signes; il possède $\chi = xi$ et le *samech*. Au moment où ces innovations s'introduisent dans les écritures grecques il a donc son autonomie; il prend et il garde, il imite, mais incomplètement et avec indépendance. Il apparaît déjà contaminé de barbarisme.

L'origine grecque de l'écriture étrusque remonte par conséquent à une période voisine de celle qui vit la séparation des grands groupes occidentaux et orientaux et l'introduction des signes complémentaires. Elle est beaucoup plus ancienne, en tout cas, que l'état de dispersion dont témoignent les premiers documents épigraphiques. Tandis que le particularisme créait en Grèce presque autant d'alphabets que de cités, l'alphabet étrusque s'était, depuis longtemps, écarté du foyer commun. Pour le chalcidien, comme pour le béotien, il n'est qu'un parent lointain... un cousin d'Etrurie.

L'hypothèse qui attribue à Cumes l'introduction de l'écriture en Etrurie, se trouve donc réduite au seul appui des circonstances

Digitized by Google

de voisinage entre la colonie grecque et la côte tyrrhénienne. Mais la chronologie vient ruiner cet appui. L'hellénisme de l'alphabet étrusque paraît remonter à une époque antérieure à celle de la colonisation grecque en Italie. Et, d'autre part, le milieu archéologique dans lequel s'est trouvée la tablette de Marsiliana semble indiquer que les Etrusques savaient écrire avant que Cumes n'existât ou du moins n'exerçât son influence sur l'Etrurie.

Je n'ai pas à m'engager ici dans les discussions que soulève encore la date de la fondation de Cumes. Des raisons de vraisemblance, plutôt que des preuves certaines inclinent la plupart des savants à admettre, pour cette fondation le milieu du VIII[e] siècle [1]. M. Gabrici la place au IX[e] siècle. Mais il reconnaît, dans la diffusion de la poterie italo-géométrique en Etrurie, le premier indice de l'expansion des influences cumanes [2]. Nous pouvons donc laisser de côté les dates positives et nous en tenir à une chronologie relative.

Or on ne peut manquer d'être frappé de l'absence, ou du moins de l'extrême rareté, en Etrurie, jusqu'à la période des tombes à chambre, de la poterie italo-géométrique. Cette céramique fait à peu près complètement défaut dans les sépultures à *circolo* du type de celle qui a livré, à Marsiliana, la tablette à alphabet. Ces tombes étrusques à *circolo* ne présentent, d'une façon générale, aucun point de contact avec les plus anciennes tombes grecques de Cumes. Leur mobilier se rapproche plutôt, au contraire, du

[1] Cf. L. Pareti, *Studi Siciliani e italioti,* Firenze (1914), p. 310-330 Gardthausen, *Das Alter Italischer Schrift und die Gründung von Cuma* dans *Neue Jahrbücher f. Klass. Alterth.*, 37 (1916), p. 369-379. Schweitzer, *Geometrische Stile in Griechenland*, dans *Athen. Mitteil.*, 1918, (tout le fascicule) partic., p. 31, 41, 42. Après de longues discussions, qui me paraissent loin d'éclaircir le problème, la conclusion de M. Schweitzer s'appuie surtout sur l'autorité de Gardthausen.

[2] E. Gabrici, *Cuma, Mon. Lincei*, XXII, 1913, col. 372 sqq., partic. 402-414.

Digitized by Google

contenu des sépultures indigènes préhelléniques, si soigneusement publiées par M. Gabrici. Le point de départ de toute notre étude n-a-il pas été, d'ailleurs, le contraste frappant entre le caractère spécifiquement hellénique de l'alphabet de Marsiliana et l'aspect tout oriental du mobilier dont faisait partie la tablette à écrire? Quelle que soit la date de la fondation de Cumes, l'écriture est donc antérieure en Etrurie aux premières influences proprement helléniques et spécialement cumanes.

S'il paraît aussi peu vraisemblable d'attribuer aux Chalcidiens l'importation en Italie de la pacotille orientale qu'aux Phéniciens l'introduction de l'écriture grecque en Italie, on peut penser à l'activité propre des Etrusques, marins eux-mêmes et tout penétrés d'influences à la fois orientales et helléniques. Mais qu'on m'excuse, dans l'état actuel de nos connaissances, de me garder de la tentation de substituer quelqu'autre hypothèse, insuffisamment fondée, à celle que je combats. De bonnes raisons de nier ne comportent pas toujours les éléments d'une solution positive. Qu'il me suffise d'avoir dégagé, de l'heureuse trouvaille de M. Minto à Marsiliana, le caractère particulier de l'alphabet étrusque en face des autres alphabets grecs et de conclure simplement que cet alphabet n'est pas chalcidien.

III.

L'alphabet de Marsiliana, les alphabets étrusques et les débuts de l'écriture à Rome.

Si l'alphabet de Marsiliana est le plus ancien des alphabets étrusques, il n'est pas le seul. Aucun peuple n'a montré autant de constance que les Etrusques ou leurs clients d'Italie à inscrire des alphabets ou des parties d'alphabet sur des vases faisant partie du mobilier funéraire, parfois même sur les parois des chambres

Digitized by Google

sépulcrales [1] ou les cippes qui les surmontaient [2]. Chacun de ces documents a fait l'objet, lors de sa découverte, d'une étude détaillée. M. E. Lattes en a donné récemment une utile récapitulation [3]. En publiant l'alphabet de Marsiliana, M. Minto n'a pas manqué de le comparer aux plus importants des alphabets étrusques dont il présente le tableau [4]. Nous n'avons que peu de choses à ajouter à ses observations dont nous voudrions seulement essayer de tirer la conclusion.

Le tableau de la page 32 reproduit en partie celui que donne M. Minto. On y trouvera, dans la première colonne l'alphabet de Marsiliana (*Mars.*). Vient ensuite l'alphabet incisé à la pointe sur le vase Chigi trouvé à Formello près de Veies (*Veies*), reproduit *Mélanges*, II (1882), pl. VI et *Bull. Inst.*, 1882, planche jointe à la page 91; puis celui du vase Galassi provenant de Caeré (*Caeré*) reproduit *Annali Inst.*, 1836, pl. B et par Anziani, *Melanges Cagnat*, p. 19; enfin celui de Colle près de Sienne.

Les circonstances de la trouvaille du vase Chigi de Veies sont incertaines; il s'agit d'un vase de céramique indigène (*bucchero italico*) dont il est difficile de préciser la date. La forme des lettres semble ancienne. Sont-elles du VII[e] ou du VI[e] siècle, nous ne saurions l'indiquer. Il paraît cependant au moins aussi ancien que celui du vase Galassi de Caeré dont la date n'est pas non plus évidente. Nous sommes mal renseignés sur les fouilles dont il provient. Anziani le dit trouvé dans l'une des tombes supérieures du

[1] A Colle, près de Sienne, alphabet peint sur la paroi d'une tombe à chambre; la partie inférieure à partir de la lettre O a disparu. C. I. E. n° 176[b]. Roehl, *Inscrip. gr. Antiq.*, n° 535.

[2] Deux cippes de Chiusi portant trois alphabets, Gamurrini, *Annali*, 1871, p. 156 sqq., C. I. E., n[os] 1372, 1373.

Il est possible que les signes de l'alphabet aient possédé une valeur mystique; cf. Dieterich, *A B C Denkmäler*, dans *Rhein. Mus.*, 56 (1901), p. 77-105. L'alphabet de Marsiliana en ce cas se distinguerait par son caractère essentiellement pratique, quoiqu'il provienne aussi d'une tombe.

[3] E. Lattes, *Vicende fonetiche dell'alfabeto etrusco*, dans *Mem. dell'Inst. Lombardo*, 21 (1908), p. 303 sqq.

[4] *Marsiliana*, p. 239 sqq.

Digitized by Google

tumulus Regolini-Galassi (p. 27). Mais je n'en trouve pas trace dans l'étude de Pinza (*Röm. Mitteil.*, XXII, 1907, p. 149 sqq.).

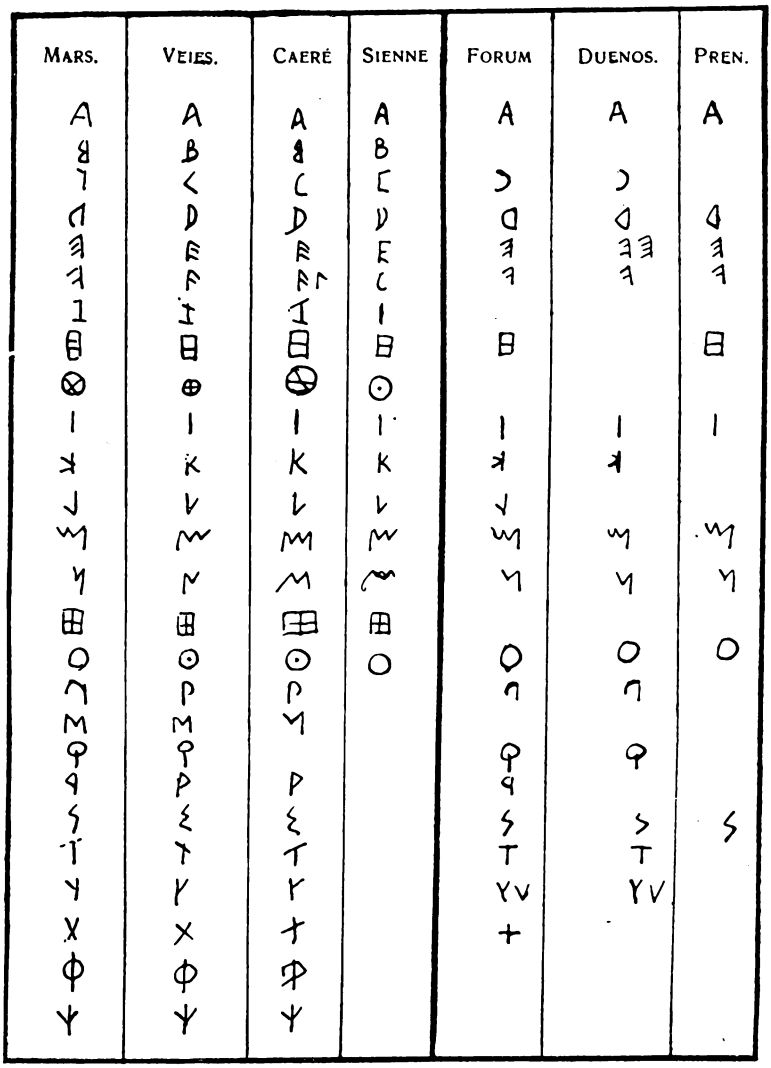

Fig. 3. — Alphabets étrusques et latins.

Comme il a été publié par Lepsius dès Avril 1836 et que les deux premières tombes supérieures du tumulus n'ont été découvertes que

Digitized by Google

du 23 Mars au 13 Avril 1836, je suppose que le vase doit provenir des fouilles de l'année précédente. Nous adopterons comme date approximative de ces deux alphabets, les environs de l'an 600. Celui de Sienne est plus récent et ne peut guère remonter plus haut que l'an 500.

De tous ces alphabets étrusques, le plus ancien de beaucoup est celui de Marsiliana. Seul, il se trouve inscrit de droite à gauche ; les autres vont uniformément de gauche à droite. On notera cependant, sur l'alphabet de Caeré, que le B fait exception à la règle et conserve ses boucles à gauche. Une autre preuve d'ancienneté est fournie par la forme Γ de la troisième lettre. Cependant, si l'alphabet de Caeré donne nettement la forme C, le syllabaire qui s'y trouve joint montre, comme un exemple démonstratif, le passage de l'une à l'autre forme [1].

Dans ce syllabaire, le digamma s'écrit Γ et non F comme dans l'alphabet. C'est par cette forme de la cursive, plutôt que par l'influence du Γ chalcidien, que nous expliquerons la forme C du digamma dans l'alphabet de Sienne.

Les autres particularités paraissent peu significatives. Un coup d'œil sur notre tableau permettra au lecteur de les relever. L'absence du Ϙ à Caeré semble due à la négligence.

On remarquera, jusque sur l'alphabet de Sienne, la présence du ⊞ *samech*, et dans les deux autres, celle du M *zadé*, altéré à Caeré pour le distinguer du N à quatre branches.

Malgré la différence de date considérable — au moins deux siècles — qui sépare l'alphabet de Marsiliana de celui de Sienne et malgré la distance dans l'espace, c'est essentiellement le même alphabet que nous présentent ces divers documents. Tel fut, peut-on affirmer, le type originel de l'alphabet étrusque. Il représente bien

[1] Voir la planche de Lepsius ou d'Anziani ; il faut lire, comme Anziani : *ci*, *ca*, *cu*... et non, comme Lepsius, *bi*, *ba*, *bu*...

Digitized by Google

la norme de l'écriture, fixée dès le début de la civilisation étrusque en Italie et n'ayant subi que de minimes atteintes jusqu'à l'époque classique des tombes à chambre fournies de vases attiques, c'est-à-dire jusque vers le V^e^ siècle.

Ce n'est pas là cependant l'alphabet que l'on qualifie généralement d'étrusque. Anziani, après Lepsius, recourt, pour le dénommer, au terme mythique de *pélasgique*. Se rangeant à la tradition de Kirchhof, de Roehl, de Kretschmer, M. Minto l'appelle *chalcidien*. Pour la plupart des spécialistes, l'alphabet proprement étrusque parait caractérisé par l'absence de certaines lettres : du *b* et du *d* ainsi que de la voyelle *o* et par la présence d'un nouveau signe complémentaire 8 = *f*. En effet, c'est un alphabet ainsi réduit d'une part et augmenté de l'autre que présentent les documents postérieurs. Citons, entre autres, les deux cippes de Chiusi [1], qui débutent par *a, e, r, z* ..., la tasse de bucchero de Roselle, au Musée de Grosseto, qui semble provenir également de Chiusi [2], les deux tasses de Nola [3] et la soucoupe de Bomarzo [4] où Bréal reconnait le type parfait de l'alphabet étrusque [5]. Tous ces alphabets commencent par *a, c, e, v, z* ... Ils ont supprimé le *samech* mais conservé le *zadé;* ils n'ont plus la voyelle *o* ; ils se terminent par le signe 8. Les cippes de Chiusi datent du V^e^ siècle, la tasse de Roselle et celles de Nola, peut-être du IV^e^ ; la soucoupe de Bomarzo, la plus récente de toutes, du III^e^. Nous avons donc là l'alphabet étrusque classique s'opposant à celui de la période archaïque.

[1] Un seul des trois alphabets est complet et encore la fin en est-elle confuse. Gamurrini croit y reconnaître le caractère 8 (*Annali*, 1871, p. 158 sqq. et la planche) que ne donne pas le fac-similé du *Corpus* C. I. E., n. 1373.

[2] Lattes, *Vicende fonetiche*, dans *Mem. Inst. Lomb.*, 21 (1908), p. 303.

[3] Weege, *Vasculorum campan. inscript. ital.*, p. 3, n. 1. Cf. Lattes, *ibid.*, p. 304.

[4] Barnabei, *Not. Scavi*, 1897, p. 509.

[5] *Mem. Soc. Ling.*, VII, 1892, p. 128-134.

Digitized by Google

On s'explique parfaitement les modifications subies durant cette période par l'alphabet étrusque. Elles ont eu pour objet de mettre l'écriture en harmonie avec la phonétique et témoignent d'un effort raisonné, d'une véritable réforme de l'orthographe, dirait-on, si l'on se trouvait en Grèce. On sait, en effet, que la langue étrusque ne parvenait pas à distinguer les articulations *b*, *g*, *d* de *p*, *k*, *t*. Comme les sons de sa labiale et de sa dentale devaient être plus proches de la sourde que de la sonore, qu'elle prononçait plutôt *p* et *t* que *b* et *d*, l'écriture abandonna ces deux lettres. Pour la gutturale, tantôt, elle conserva la troisième lettre de l'alphabet en lui attribuant une valeur voisine de *k* et, tantôt même, elle la supprima. Elle laisse tomber de même le *samech* dont elle n'avait pas l'emploi et la voyelle *o* qui se confondait avec *u*. Quant à la nouvelle lettre 8 = *f*, différente de ⊖ = *ph*, l'origine en est obscure. Elle apparaît dans les inscriptions étrusques dès les tombes à chambre du début du V^e^ siècle, peut-être même de la fin du VI^e^ siècle. Elle y remplace le groupe primitif F H = *f* [1]. L'alphabet de Marsiliana confirme seulement l'indication fournie par ceux de Veies et de Caeré, à savoir que le signe 8 = *f* était étranger à l'alphabet archaïque et représente une adjonction postérieure.

Si l'on ne tient compte que de l'alphabet étrusque récent, abrégé de plusieurs lettres et augmenté de 8 = *f*, il est clair que l'alphabet latin qui ne connaît pas le signe 8 et qui possède au contraire les lettres supprimées par l'étrusque, n'en procède pas. Si l'on s'obstine à classer parmi les alphabets chalcidiens les alphabets archaïques trouvés en Etrurie, on aboutira à la doctrine courante, telle qu'elle

[1] Hammarström, *Beiträge z. Gesch....*, p. 2-7. Voir en dernier lieu B. Nogara, *Dissert. Pontif. Accad.*, 2ª serie, 14, 1920, p. 300-301. FH = *f* ne se rencontrerait que dans l'Etrurie méridionale. Le signe 8 apparaîtrait dans tout le territoire étrusque de l'Italie centrale dès le VII^e^ et le VI^e^ siècle. Je ne connais pas ces exemples du VII^e^ siècle. Le signe fait défaut en tout cas dans tous nos alphabets archaïques. La fibule de Préneste, au VII^e^ siècle, écrit *cheehaked*.

Digitized by Google

s'exprime dans la plupart des manuels classiques: « L'alphabet latin vient directement et sans l'intermédiaire des Etrusques, des alphabets grecs de l'Italie méridionale, plus précisément, il a été emprunté aux Chalcidiens » [1]. Mommsen lui-même, cependant, avait formellement renoncé à cette théorie préconisée autrefois dans ses *Unteritalische Dialekte* (1850). « L'alphabet étrusque », disait-il en publiant l'alphabet du vase Chigi de Formello, près de Veies, « n'était » pas originairement incomplet; c'était bien l'alphabet grec de 26 let- » tres. Nous devons admettre désormais que le même alphabet peut » avoir servi de modèle aux Latins et aux Etrusques, chacun de » ces deux peuples l'ayant par la suite modifié suivant le génie » propre de sa langue ». Bréal poussait plus loin sa conclusion et excluait décidemment l'hypothèse d'un emprunt parallèle des Latins et des Etrusques à l'écriture grecque. C'est bien des Etrusques que les Romains auraient appris l'écriture. « L'alphabet étrusque » a régné pendant un temps sur toute la péninsule. Si nous avions » des inscriptions latines des premiers siècles de Rome, nous ver- » rions que ce ne sont pas les Grecs mais leurs voisins de Clusium » et de Vulci qui leur ont enseigné à écrire... Selon la tradition » antique, Démarate le Corinthien apporta les lettres grecques aux » Etrusques. Or, Démarate était donné comme le père de Tarquin » l'Ancien avec qui la civilisation tyrrhénienne fait son entrée à » Rome. Entre l'Hellène qui donne et le Latin qui reçoit, la légende » place l'émigré de Tarquinies, l'industrieux époux de Tanaquil » [2].

Les développements qui précèdent montrent assez que nous nous rangeons entièrement à l'avis de Bréal. Comme nous possédons aujourd'hui, au moins une inscription des premiers siècles de Rome qu'on ne connaissait pas en 1892, celle du Forum, nous voudrions

[1] Sommer, *Handbuch der lat. Laut. u. Formenlehre* (1902), p. 25. Cf. Conway, *The Italic Dialects*, Part. II; Buck, *Grammar of Oscan and Umbrian* (1904), p. 25, etc.

[2] *Mem. Soc. Ling.*, VII (1892), p. 133, 134.

Digitized by Google

essayer de prouver la rigoureuse exactitude du fait qu'il devinait. L'alphabet latin dérive directement de l'alphabet étrusque, mais de l'alphabet étrusque archaïque, tel que nous le font connaître les exemplaires de Marsiliana, de Veies, de Caeré et de Sienne.

Notre figure 3 présente, en regard de ces vieux alphabets etrusques, ceux qui se trouvent mis en œuvre dans les trois inscriptions latines qui nous semblent les plus anciennes: l'inscription du cippe trouvé sous le *lapis niger* du Forum [1], celle qui se lit sur le vase provenant des pentes du Quirinal, connu sous le nom de vase de Duenos [2] et enfin la plus ancienne de toutes semble-t-il, celle de la fibule de Préneste [3] qui paraît dater de la seconde moitié du VII[e] siècle. L'inscription du Forum remonte au plus haut à la fin du VI[e] siècle, peut-être même seulement à la première partie du V[e] siècle ; celle de Duenos, très postérieure, ne date que du IV[e] siècle. L'écriture n'en a pas moins conservé un caractère archaïque très marqué.

La forme générale des lettres est foncièrement identique à celle des anciens alphabets étrusques. La différence consiste dans l'absence, à Rome de certaines lettres.

Les unes font défaut, sans aucun doute, par accident. Nous avons affaire en effet à des inscriptions ou très mutilées comme celle du Forum, ou très courtes, comme celle de la fibule ; celle de Duenos compte une centaine de lettres mais cependant pouvait ne pas employer tous les caractères de l'alphabet. Nous attribuons donc au hasard l'absence de B et de Z. Le B en effet semble avoir toujours fait partie de l'alphabet latin, mais il devait être moins employé à l'époque archaïque qu'il ne le fut plus tard ; certains groupes

[1] Gamurrini, *Paleografia del Monumento,* dans *Notizie degli Scavi*, 1899, p. 159-169. Cf. D. Comparetti, *Iscrizione arcaica del Foro romano,* Firenze, 1900.

[2] Dressel, *Annali Inst.*, 1880, p. 158-195, tav. d'agg. L. — Bréal, *Mélanges*, II (1882), p. 147-167, pl. III. — P. Giuseppe Bonavenia, *Dissert. Pontif. Accad.*, 12, 1915, p. 127-144.

[3] *Röm. Mitteil.*, II (1887), p. 37-39.

Digitized by Google

indo-européens qui devinrent *b* demeuraient encore à l'état *dw*; le nom même de *Duenos* = *benus* ou *bonus* nous en fournit un exemple. Si l'on récuse le hasard, le défaut momentané de *B* s'expliquera par l'influence de l'alphabet étrusque récent qui avait en effet renoncé à cette lettre. Quant à Z nous savons qu'il a subsisté dans le vieil alphabet latin jusqu'à l'année 312 où le censeur Appius Claudius Caecus le supprima comme inutile pour introduire à sa place dans l'alphabet la lettre G.

Nous considérerons au contraire comme correspondant à une lacune de l'alphabet l'absence des autres lettres. Ces lettres sont les trois aspirées: Θ, Φ et Ψ = *chi*; elles ne figurent pas dans l'écriture parce qu'elles faisaient défaut dans la phonétique latine. Il en est de même pour le *samech* et le *zadé*.

L'alphabet latin, en somme a subi, en partant de l'alphabet étrusque archaïque, une réduction motivée par les mêmes principes qui ont dirigé la forme orthographique étrusque. La langue étant autre, les résultats ont été différents. Les premières inscriptions de Rome montrent clairement, nous semble-t-il, l'écriture étrusque adaptée à l'expression du latin. Les données de la paléographie concordent avec les indications de l'histoire: une période étrusque à laquelle succède un développement romain autonome.

Nous avons scrupule à insister sur l'origine étrusque de l'écriture latine; cependant quelques preuves accessoires pourront épargner aux partisans des anciennes théories d'aller chercher à Cumes ou chez les Grecs de l'Italie méridionale, des maitres d'écriture pour les Romains qui, à Caeré, à Veies, à Narcé, avaient l'Etrusque à leurs portes et qui, à Rome même, l'eurent durant deux siècles dans leurs murs.

Bréal a montré spirituellement que si nous avons maintenant un C à la place du Γ, à la troisième place de l'alphabet, la faute en est aux Etrusques et non pas aux Latins comme le supposait Corssen. Ce sont les Etrusques qui confondaient *c* et *g* et non les

Digitized by Google

Romains, puisque les Romains rétablirent plus tard le *G* à la place de *Z*, sans aucun doute parce qu'ils en avaient besoin. S'ils avaient oublié ce son, ils ne l'auraient pas inventé à nouveau. « Lorsque de » tels vices existent dans la prononciation, ils sont inguérissables », remarque très justement Bréal [1].

Nos inscriptions romaines trahissent l'influence étrusque. Les Latins distinguaient bien la sonore *g* et la sourde *c*, mais comme ils avaient appris l'alphabet des Etrusques, ils ne connaissaient qu'un seul signe C, pour rendre l'une et l'autre. Dans l'inscription du Forum, *recei* représente *regi ;* dans celle de Duenos, *feced* = *fecit ;* dans cette inscription on trouve l'un à côté de l'autre *cosmis* = *comes* ou *comis* et *virco* = *virgo*, à moins qu'il ne faille lire avec Bréal *cosmisu irco* = *commissus ergo*. De toute façon, les sons *g* et *c* s'expriment par la même lettre, la lettre étrusque [2].

L'alphabet latin a, comme l'étrusque, une surabondance de signes pour noter la gutturale sourde : *c*, *k*, *q*. On connaît la règle du latin archaïque spécialisant *c* devant *e* ou *i*, *k* devant *a* ou une consonne, *q* devant *o* ou *u*. L'inscription du Forum orthographie *Kalatorem*, *sakros*, *quoi*. De cet usage, que rien ne justifie en latin, M. Hammarström trouve l'origine dans l'Etrurie méridionale. Les Romains auraient donc emprunté à leurs voisins non seulement les caractères de l'alphabet mais les règles d'emploi.

Ils leur auraient emprunté, montre M. Hammarström jusqu'aux noms des lettres, si différents des noms grecs et qu'ils nous ont transmis. Si nous épelons aujourd'hui *bé*, *cé*, *dé* et non *bêta*, *delta*, *gamma*, c'est parce que les Etrusques l'ont appris aux Romains.

Nous savons par les grammairiens anciens que les Latins dénommaient ainsi leurs lettres [3]. Mais comment remonter à la no-

[1] *Mem. Soc. Ling.*, VII (1892), p. 131.

[2] Hammarström, *Beiträge z. Geschichte...*, p. 28-30.

[3] W. Schulze, *Die lat. Buchstabennamen*, dans *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1904, p. 760 sqq.

Digitized by Google

menclature alphabétique étrusque? M. Hammaström la déduit d'une série d'observations intéressantes [1]. On sait que l'ancienne épigraphie latine supprime parfois la voyelle entre deux consonnes; il faut alors, pour lire le mot, prononcer non pas le son, mais le nom de la première consonne; *bne* par exemple, se lira *bene, decimus, decimus; krus, karus* [2]. On aperçoit ainsi que le nom des gutturales doit être l'origine de la spécialisation de leur emploi: *c* s'appelait *cé* et s'employait devant *e; k* = *ka*, devant *a; q* = *qu* devant *u* ou *o*. Or ce système d'abréviations est d'origine étrusque. M. Hammaström en trouve dans l'épigraphie et spécialement dans les noms propres de très nombreux exemples: *Ptroni* = *Petronius* [3]. Le précieux recueil de Schulze [4], sans même recourir au *Corpus* étrusque, met le fait bien en évidence. Des analyses de M. Hammarström il ressort clairement que *c, p, t, f*, s'appelaient en étrusque *ce, pe, te, re.*

Il en était de même pour *l, m, n, r*. Des mots tels que *akl*χ*is* = *akl(e)*χ*is, arcmsnei* = *arcm(e)snei, presnθe* = *presn(e)θe, prpris* = *pr(e)pis*, indiquent qu'elles devaient s'épeler *le* ou *el, me* ou *em, ne* ou *en, re* ou *er*. M. Hammarström admet une vocalisation primitive *le, me* etc., transformée plus tard en *el, em*. Peu importe d'ailleurs. Le seul changement qui nous paraisse ici significatif, c'est celui de *lambda, mu, nu, rho* en *le, me, ne, re.*

L'origine de notre nomenclature alphabétique est donc étrusque. Les noms des lettres eux-mêmes confirment bien la séparation que nous nous sommes efforcés de marquer entre l'alphabet grec d'une part et l'alphabet étrusco-latin d'autre part.

[1] *Beiträge z. Gesch....*, p. 15 sqq.

[2] Sur ce fait, cf. A. Ernout, *Mem. Soc. Ling.*; XIII, p. 307 sqq.

[3] *C. I. E.*, 3453; *C. I. L.*, XIV, 3210.

[4] W. Schulze, *Zur Geschichte der lat. Eigennamen*, dans *Abhandl. der Gesellschaft d. Wissensch. z. Göttingen*, N. F., v. 2, 1904.

Digitized by Google

Nous croyons donc pouvoir, en guise de conclusion, résumer comme suit les faits sur lesquels le précieux document publié par M. Minto contribue à une lumière nouvelle :

1) L'usage de l'écriture était courant en Etrurie dès le VIII[e] siècle. Il paraît antérieur aux premières influences grecques sur l'industrie, l'art et l'ensemble de la civilisation qui, à ce moment, est plutôt orientale que teintée d'hellénisme.

2) L'alphabet étrusque est grec, mais la présence de caractères dès longtemps abandonnés par tous les alphabets grecs connus interdit de le confondre avec l'alphabet particulier d'un peuple grec quelconque. Il représente un alphabet distinct de tous les autres et qui doit s'être séparé du tronc commun vers le moment de la première division entre alphabets orientaux et occidentaux.

3) L'alphabet étrusque archaïque subsista sans modification appréciable jusque vers le début du V[e] siècle. C'est au cours de cette période ancienne qu'il fut adopté par les Latins.

4) Vers le début du V[e] siècle intervint en Etrurie une réforme orthographique dont l'effet fut de resserrer le rapport de l'écriture avec la phonétique étrusque. Les Latins, de leur côté, accomplirent une réforme parallèle mais indépendante, abandonnant les lettres étrusques qui ne leur servaient pas, mais sans remédier entièrement aux confusions introduites par l'influence étrusque et en conservant des traces nombreuses et diverses des habitudes anciennes.

5) La différence entre l'alphabet latin et celui des Osques et des Ombriens ne tient pas à une diversité d'origine ; les uns et les autres sont étrusques. Mais, à la base de l'écriture latine se trouve l'alphabet étrusque archaïque. Les Osques et les Ombriens au contraire ont adopté l'alphabet étrusque réformé, soit qu'ils aient appris à écrire plus tard que les Latins, soit qu'ils se soient soustraits moins tôt à l'influence étrusque.

A. Grenier.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CAPTIVITÉ ET LA MORT DE JEANNE Ière DE NAPLES

La question de savoir où, quand et comment mourut la reine Jeanne Ière de Naples a longtemps passé pour presque insoluble. « L'historien, écrivait Noël Valois en 1896, ne peut guère se prononcer ni sur la date exacte ni sur le caractère de cette fin tragique » [1]. Mais ce serait à désespérer de l'érudition si de temps en temps quelqu'un de ces problèmes ne cédait aux efforts des chercheurs. Tour à tour Erler [2] et de Blasiis [3] par le rapprochement des données des différentes chroniques, Jarry [4] et Tropea [5] par la publication de lettres jusqu'alors inconnues ont rendu celui-ci moins ardu. Le temps nous paraît venu de lui consacrer une étude d'ensemble [6] où nous joindrons aux renseignements déjà acquis la con-

[1] *La France et le grand Schisme d'Occident,* t. II, p. 51.

[2] Dans son édition du *De Scismate* de Thierry de Nyem (Leipzig, 1890) p. 48, notes 2 et 3 de la p. 48.

[3] Voir, dans l'édition du *Chronicon Siculum* publiée par cet érudit (*Monumenti storici* de la *Società napoletana di Storia patria.* I. Cronache, Naples, 1887) les notes 1, 2 et 4 de la p. 45.

[4] *La mort de Jeanne II* (sic), *reine de Jérusalem et de Sicile, en 1382,* in *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. LV (1894), p. 236.

[5] *Due lettere inedite intorno alla morte della regina Giovanna I^a di Napoli*, in *Nuovo Archivio Veneto*, 1909, p. 475. On trouvera dans cet article un historique du problème.

[6] Madame Margarete Rothbarth a consacré à cette question, sous le titre « Todesart und Todesdatum Johannas », un court appendice de son *Urban VI und Neapel* (Abhandlungen zur Mittleren und Neuerengeschichte herausgegeben von Georg V. Below, Heinrich Finke, Friedrich Meinecke. Heft 49. Berlin und Leipzig, 1913. Pp. 93-97). Nous discuterons la thèse qui y est contenue, mais tout le travail souffre d'avoir été fait d'après les seuls documents publiés et sans aucune recherche dans les archives.

Digitized by Google

tribution de documents inédits que nous avons eu la bonne fortune de trouver ou plutôt de retrouver.

* * *

Les sources narratives ont été jusqu'à la publication de Jarry les seules où l'on pût puiser pour l'histoire de la mort de la reine Jeanne. Il est vrai qu'elles étaient nombreuses, car, l'évènement ayant à la fois ému les imaginations et excité les curiosités, il est peu de chroniques de quelque étendue de la fin du XIV^e^ siècle et du XV^ème^ siècle qui ne lui consacrent une mention. On trouvera dans Erler une énumération des principales d'entre elles; nous n'en citerons ici que quatre dont nous ferons plus spécialement état comme contemporaines des faits que nous étudions: le *Chronicon siculum*, les *Giornali napoletani del duca di Monteleone* [1], le *De Scismate* de Thierry de Nyem et la *Vita prima Clementis VII^i* [2]. A l'avantage que nous venons de signaler elle joignent le mérite d'avoir été composées les deux premières dans le Royaume et sans doute à Naples même, les dernières dans l'entourage des papes rivaux Urbain VI et Clément VII. C'est donc l'écho de trois milieux très différents et bien informés qu'elles nous apportent.

Si intéressantes que soient ces chroniques, elles ne sont plus appelées à jouer, comme on le verra, qu'un rôle de contrôle et de complément dans la documentation de notre sujet depuis que l'on a sur la fin de Jeanne I^ère^ les versions officielles que les deux prétendants au trône de Naples, Charles de Duras et Louis d'Anjou, ont jugé bon de publier. La version de Charles de Duras nous est connue par la circulaire qu'il fit tenir, peu de temps après la mort de la reine, à un certain nombre de communautés et de seigneuries

[1] Ed. de N. F. Faraglia, dans la même collection que le *Chronicon Siculum* (Naples, 1895).

[2] *Vitae paparum Avenionensium*, éd. Mollat, t. I (Paris, 1916).

Digitized by Google

italiennes, peut-être à toutes. Une seule expédition de cette circulaire nous est parvenue sous sa forme originale : c'est celle qui fut envoyée à Francesco da Carrara, seigneur de Padoue [1] ; mais les termes s'en retrouvent textuellement dans la lettre que les Florentins, au reçu de la nouvelle [1], écrivirent à Pietro Gambacorti, capitaine général de Pise, pour la lui transmettre [2] ; enfin le contenu, sinon les mots eux mêmes, s'en reconnaît dans la réponse que les anciens de Lucques firent, le 17 août, au faire part de Charles de Duras, daté du 1er de ce mois [3]. Cette réponse a échappé à nos prédécesseurs, bien qu'elle eût été analysée dans l'inventaire de M. Fumi [4] ; nous la donnons en appendice [5].

Les lettres publiées par Jarry et par Tropea étaient assez précieuses pour que le dernier de ces éditeurs et M.me Rothbarth penchassent à en adopter les affirmations. Elles ne contenaient pourtant qu'une thèse. Nous avons retrouvé l'expression officielle de la thèse contraire, c'est-à-dire la version présentée par Louis d'Anjou de la mort de sa mère adoptive, en deux documents qui se complètent parfaitement. Le premier est une lettre, datée du 18 septembre 1383, adressée par Louis à quelqu'un de ses fidèles [6] pour lui notifier son avènement au trône de Naples. Conservée dans les archives de Lucques [7], elle a été signalée dans l'inventaire de M. Fumi [8] mais n'a jamais été ni éditée ni même utilisée ; aussi

[1] Tropea, *loc. cit.*, pp. 479-480.

[2] Jarry, *loc. cit.*

[3] R. Archivio di Stato in Lucca, *Anziani al tempo della libertà*, n. 530, c. 177 v.

[4] *Regesti. II. Carteggio degli Anziani* (Lucca, 1903, in-4°), n. 960.

[5] Appendice n° I.

[6] « La lettera, dit M. Fumi, presenta tutta la forma di una circolare destinata alle dignità del regno. Questo esemplare certamente è quello capitato in mani degli ambasciatori di Lucca che si trovavano in Perugia nella metà di novembre 1383, come dalla loro lettera del 14 di quel mese ».

[7] *Anziani al tempo della libertà*, n. 439.

[8] N. 1102.

Digitized by Google

la donnons nous en appendice [1]. Le second de ces documents, que nous publions pareillement [2], est la lettre par laquelle la reine Marie, veuve de Louis d'Anjou, annonçant aux Marseillais, le 20 août 1385, le décès de son mari, retrace toute l'histoire de l'expédition de celui-ci en Italie. L'original en fut vu aux archives de Marseille, au XVII[ème] siècle, par l'historien de cette ville, Ruffi, qui l'analysa d'une façon suffisamment exacte [3]. Depuis, il disparut des cartons et échappa ainsi aux recherches de Noël Valois : celui-ci se borna à mentionner le récit de Ruffi d'une note assez rapide pour qu'aucun des érudits postérieurs ne songeât à consulter l'*Histoire de Marseille*. La pièce n'était d'ailleurs qu'égarée et l'actuel archiviste municipal, M. Isnard, eut tôt fait de la retrouver ; nous devons à sa grande obligeance d'en avoir eu connaissance et le prions ici à nouveau d'agréer nos remerciements.

Deux autres récits de la mort de la reine Jeanne provenant l'un de Clément VII, l'autre d'un partisan de Louis d'Anjou nous étaient signalés par l'inventaire de la série AA des archives marseillaises de M. Mabilly et par une note de Noël Valois. Malheureusement la bulle de Clément VII (Marseille AA. 65) par laquelle ce pape demande aux Marseillais de reconnaître le jeune Louis III ne contient à propos de la fin de Jeanne que des exclamations, des dithyrambes, et aucun renseignement. Quant au manuscrit des archives de la Haute-Garonne que cite Noël Valois, d'après une communication, il ne fournit absolument aucun détail sur les événements dont nous nous occupons ; ce qu'en dit le savant auteur [4] est erroné, ainsi qu'a bien voulu nous l'apprendre l'archiviste de ce département.

[1] Appendice n° II.

[2] Appendice n° III.

[3] *Histoire de la ville de Marseille*, 2[e] éd., t. I (Marseille, 1696), p. 217.

[4] *Op. cit.*, p. 51. « Un de ses partisans, qui adressa vers la même époque un long mémoire au pape d'Avignon, affirme que la reine Jeanne fut étouffée après avoir subi la torture par la distorsion des membres (Arch. de la Haute-Garonne, F. 1, fol. 66) ».

Digitized by Google

*
* *

On sait comment s'ouvrit la tragédie qui devait coûter la liberté, puis la vie à Jeanne Ière. Déjà en butte à l'hostilité d'Urbain VI par suite de la faveur qu'elle avait montrée à Clément VII dès les débuts du Grand Schisme, cette reine s'attira, par l'adoption du duc d'Anjou Louis pour héritier, l'inimitié mortelle de son neveu Charles de Duras à qui elle avait paru jusque là réserver la couronne. Charles prit fait et cause pour Urbain VI, descendit de Hongrie, où il se trouvait alors, en Italie avec des troupes aguerries, alla recevoir à Rome, le 1er Juin 1381, l'investiture des royaumes de Jérusalem et de Sicile, repoussa, le 24 de ce mois, l'assaut que lui livra à Anagni le mari de la reine, Othon de Brunswick, passa la frontière et, le 16 Juillet, entra dans Naples dont les habitants, urbanistes déclarés, lui facilitèrent l'accès [1]. La souveraine, entourée, dit-on, de cinq cents partisans, parmi lesquels deux cardinaux, les grands officiers de la cour et les deux belles sœurs de Charles de Duras, Jeanne et Agnès, s'était enfermée dans le Château Neuf, qui était à la fois son palais et la plus puissante de ses forteresses, pour y attendre le secours qu'elle demanda en toute hâte à son mari et à ses sujets de Provence [2]. Charles de Duras, de

[1] La marche de Charles de Duras est excellemment résumée par Mlle Angela Valente dans son ouvrage consacré à la femme de ce prince (*Margherita di Durazzo*. Naples, 1909. P. 12, note 1). Il faut seulement compléter le récit qu'elle en fait, et par exemple en ce qui concerne la bataille d'Anagni, par les précieux renseignements contenus dans les lettres de Cristoforo da Piacenza, représentant de Mantoue auprès d'Urbain VI. (Arturo Segrè, *I dispacci di C. da P.*, 1373-1383, in *Archivio Storico Italiano*, 5e série, t. XLIV, 1909). Notons aussi que le *Journal* de Jean le Fèvre, chancelier de Louis d'Anjou, est d'accord avec les auteurs italiens pour fixer la date de l'entrée de Charles à Naples au 16 juillet (éd. Moranvillé, p. 8).

[2] Un rapport de Nicola Fiesco au comte de Savoie (*Arch. stor. ital.*, Ière série, t. XIII, p. 112 et Camera, *Elucubrazioni storico-diplomatiche*

Digitized by Google

son côté, commença immédiatement [1], sur terre et sur mer, le siège du château, qui fut tout de suite poussé très activement tant il avait besoin d'emporter la place avant que les troupes d'Othon, occupées à ravager les environs de la capitale, n'eussent tenté quelque effort suprême, avant surtout que les forces provençales ne fussent venues les grossir. Trois balistes bombardèrent le château de quartiers de roche et y jetèrent des immondices et des cadavres en putréfaction. Des travailleurs sapèrent les fondations des tours. Bientôt

intorno al regno di Giovanna I. Salerne, 1889, p. 295) parle d'une lettre que la reine assiégée aurait écrite à son mari pour l'appeler à l'aide. — Le 18 juillet, l'un des assiégés, le comte chambrier Giacomo Arcuccia da Capri dépêcha, par l'intermédiaire du patron d'une galère catalane, une demande de secours aux Marseillais. On trouvera cette lettre dans N. Valois, *op. cit.*, t. II, p. 10; mais l'intérêt vraiment émouvant de ce document nous pousse à le publier à nouveau, d'après l'original (Arch. de Marseille BB 28, fol. 55 v°): « Nobilibus et prudentibus viris Communitatis civitatis Massilie honorabilibus amicis suis magnus camerarius regni Sicilie. Nobiles et prudentes viri et honorabiles amici, brevitate temporis non possumus lacius vobis scribere quia Perrus Catanii, patronus, lator presencium, vos apercius informabit quia domina regina, communis domina, est acriter obsessa in Castro Novo Neapolis per Carolum de Duracio, dato sibi aditu et introitu Neapolis per Neapolitanos, licet dominus Otto, vir domine, sit in campis cum octigentis (*sic*) lanceis. Itaque si vos succurretis sibi cum galeis, domina poterit recuperare Neapolim. Propterea rogamus vos multum quod, pro fidelitate vestra, succurratis sibi in isto articulo necessitatis tanquam domine naturali. Scriptum festinanter in Castro Novo civitatis Neapolis, die XVIII° julii, IIII° indictionis. Post scriptum: domina habet castra et fortillicia civitatis Neapolis. Scriptum ut supra ». Cette lettre fut communiquée le 1er août au Conseil de Marseille qui nomma une commission pour pourvoir à toutes les mesures utiles et fit prévenir le sénéchal de Provence. — Par contre la lettre de Jeanne à Rinaldo Orsini qui fait l'objet de l'article de M. Egidi sur la *Scrittura segreta di Giovanna Ia di Napoli* (*Arch. stor. prov. Napoletane*, t. XXXI, 1906, p. 360) est du 7 août 1380 et ne se rapporte pas au siège du Château Neuf comme le dit M. A. Segrè, *op. cit.*, p. 305, note 1.

[1] Dès le 18 juillet, Giacomo da Capri écrivait: « domina regina est acriter obsessa in Castro Novo Neapolis » et, le lendemain, Charles de Duras dans une lettre aux habitants de Chieti: « Civitatem tenemus potenter, Castrum novum in maxima obsidione tenentes ubi deget Johanna » (Camera, *op. cit.*, p. 294).

Digitized by Google

la famine s'ajouta aux dangers du siège [1]. Des pourparlers eurent lieu à l'hôpital royal de l'Incoronata, le 20 août, entre Charles de Duras et un parlementaire du Château Neuf, Ugo di Sanseverino. Soit que la reine eût refusé de se rendre, ainsi que l'assure Coluccio Salutati, soit que ces entretiens eussent eu comme résultat, selon la version des *Giornali Napoletani*, la promesse faite par Jeanne qu'elle se rendrait le 25 si aucun événement ne se produisait d'ici là, la forteresse tenait encore lorsque, le 24, Othon de Brunswick, parti de Capoue, s'introduisit dans le Château Saint Elme, qui dominait Naples et que les partisans de la reine avaient conservé. Le lendemain [2] il en descendit pour livrer bataille, fut mis en déroute et fait prisonnier. Bien que le Château Saint Elme et le Château Capouan fussent encore au pouvoir des siens, Jeanne, désespérant des secours de Provence, ne crut plus pouvoir résister dans le Château Neuf qui, d'ailleurs, était miné. Elle envoya donc à nouveau Ugo di Sanseverino auprès de Charles de Duras, puis eut elle même avec celui-ci, le 26 août, dans les jardins du Château, un entretien qui dura jusqu'à la nuit. Charles savait être séducteur : il usa de son charme, prodigua à la souveraine protestations de res-

[1] On trouvera un récit très vivant de ce siège dans l'ouvrage de G. de Blasiis intitulé *Le Case dei Principi Angioini* (in *Racconti di storia napoletana*. Naples, 1908. PP. 291-293). Aux chroniques utilisées par cet auteur il faut ajouter les renseignements donnés par la bulle d'excommunication de Charles de Duras par Clément VII (A. Valente, *op. cit.*, p. 171) et par la lettre que Coluccio Salutati envoya à Charles pour le féliciter de ses succès (*Epistolario di C. S.*, publié par Novati, t. II, Rome, 1893, pp. 17-18). La bulle de Clément VII parle du bombardement du château avec des immondices et des restes humains; le *Cosmodromium* de Gobelinus Persona donne les mêmes renseignements, en les délayant. Cf. aussi les *Diarii Neapolitani cujusdam fragmenta* publiés dans l'*Arch. stor. prov. Nap.*, t. VI, p. 335.

[2] Ces dates des 24-25 août pour l'arrivée d'Othon et la bataille sont données par les *Giornali del duca di Monteleone*, Coluccio Salutati et les *Diarii Neapolitani cujusdam fragmenta*. Cristoforo da Piacenza indique les 25-26 août.

Digitized by Google

pect et promesses [1]. Une convention écrite fut établie [2], paraît-il, à la suite de laquelle Jeanne, rentrant dans son château, y arbora, en signe de capitulation, la bannière de son vainqueur, tandis que celui-ci retournait au palais du grand sénéchal où il avait établi ses quartiers [3].

[1] Voir dans l'*Historia Aquilana* (*SS. RR. Ital.* t. XVI, col. 835-836) le discours qu'Antonio di Buccio prête à la reine.

[2] Cf. la lettre de la reine Marie: « ... ipsam (reginam) blandis et subdolis verbis, multis factis promissionibus, eciam in scriptis redactis et firmatis, ad se reddendum induxit ».

[3] Aux chroniques dont s'est servi De Blasiis pour le récit de ces événements on peut ajouter les informations d'origine gênoise qui furent transmises au Conseil de Marseille, dans sa séance du 16 septembre 1381, de la part du Sénéchal de Provence. Noël Valois y fait une courte allusion (t. II, p. 11); voici en son entier le passage du Registre des délibérations qui s'y rapporte (Arch. de Marseille, BB 28, fol. 61): « Dictus dominus Honoratus [de Berra, magister rationalis], in dicto consilio ex parte dicti domini senescalli exposuit referendo quod dictus dominus senescallus, dum esset in Nicia, die dominica proximo preterita, et se disponeret ad recessum apud Neapolim cum omnibus galeis armatis pro domine nostre regine presidio et succursu habuit quatuor aut quinque litteras de civitate Janue et aliunde sibi et certis reginalibus fidelibus specialiter destinatas continentes quod dominus dux Brususiensis, domine regine maritus inclitus, ad tractatum nepharium, prevaricatum et falsum civium Neapolitanorum, reginalium rebellium, die XXIIII augusti cum sua gente armigera intravit civitatem Neapolis. In cujus ingressu captus de persona proditionaliter extitit et demum in diversis sue persone partibus vulneratus ad mortem et ibi devictus absolute cum suis, ubi multi gladio perierunt. Deinde dicta nostra regina post dictum conflictum modo premisso habitum utpote territa et afflicta nimio pre dolore, apertis portis Castri Novi de Neapoli ubi tunc residebat cum suis fidelibus se reddidit in potestate domini Karoli de Duracio, sui rebellis, absque alia resistencia aliquali ». Il y a une légère discordance, pour les dates, entre ce texte et les chroniques dont nous avons suivi la chronologie. Encore pourrait on la faire disparaître en interprétant les mots « intravit civitatem Neapolis » comme désignant l'entrée d'Othon dans le Château Saint Elme et en remarquant que rien, dans ce document ne s'oppose à la division, faite par des récits plus explicites, de l'opération en deux journées.

Digitized by Google

* * *

Sans doute Charles de Duras avait-il juré de traiter Jeanne en souveraine, peut-être même de lui laisser faire demeure au Château Neuf. Une semaine ne s'était cependant pas écoulée depuis le 26 août que, le 2 septembre, il la fit conduire prisonnière au Château de l'Œuf et s'installa à sa place dans le palais [1]. A en croire les *Giornali del Duca di Monteleone* il aurait eu de fortes raisons d'agir ainsi, car la veille même de ce transfert, le 1er septembre, dix galères provençales, portant entre autres seigneurs le comte de Caserte, auraient apparu en vue de Naples [2]. Il est naturel que, séduits par ce qu'il y avait de tragique dans cette arrivée des secours quelques jours à peine après la reddition, la plupart des auteurs aient accepté cette date [3]. Elle est malheureusement inexacte. En effet, le 12 septembre, le comte de Caserte était encore en Provence [4]; et quant à la flotte, le sénéchal de Provence prenait ses dispositions pour la faire partir lorsqu'il apprit à Nice, le 8 septembre, la catastrophe de Naples [5]. Il nous faut donc accepter de préférence pour la date de la première ap-

[1] *Chronicon Siculum*, p. 39: « Anno Domini M.CCC.LXXXI, die II septembris, V. ind., domina regina Johanna exivit de Castro Novo et portata fuit captiva sub bona custodia ad Castrum Ovi et idem vero rex Carolus intravit ad dormiendum in Castro Novo ».

[2] P. 20: « Lo primo de settembre de la 5a ind. in Napole vennero dece galee de Provenzani in soccorso della regina et all'hora la trovaro in presone, et per questo non fo niente lloro venuta, e sopra queste galee venea lo conte de Caserta et Angeluzzo de Sarno ».

[3] Déjà au XVème siècle, Buonincontro écrivait dans ses Annales: « Comes Casertae, qui reginae partium erat, kalendis septembris ex Provincia cum decem triremibus venit, reginae subventurus, quarto post die quo Johanna sese Carolo dederat ». (*SS. RR. Ital.*, XVI, col. 42).

[4] Arch. Vaticanes, *Introitus et Exitus*, vol. 354, fol. 129.

[5] Voir supra, p. 50, note 3.

Digitized by Google

parition des galères provençales sur la côte napolitaine celle du 22 septembre que donne le *Chronicon Siculum* [1] et le transfert de la reine au Château de l'Œuf cesse d'être en corrélation avec cet événement.

Charles de Duras avait pris la précaution de séparer Jeanne d'Othon de Brunswick, qui fut emprisonné au Château Neuf ainsi que le grand chancelier Nicolas Spinelli da Giovinazzo. Au château de l'Œuf, où se trouvait également détenu le comte chambrier Giacomo da Capri [2], la souveraine n'aurait eu, à en croire la lettre de la reine Marie, que la compagnie et les bons offices de quelques suivantes et de quelques serviteurs; dès ce moment elle aurait été durement traitée [3]. Peut-être y eut-il à son égard une recrudescence de sévérité après le parlement qui se tint à Naples au début de

[1] P. 40: « Eodem anno et eodem mense, die XXII ejusdem, V galee Provincialium et una Catalanorum cum multis nobilibus baronibus Provincialibus intraverunt portu (*sic*) Neapolis et cum fuerunt in Castro Novo (*sic*) ubi erat captiva domina regina Johanna elevaverunt lausum sub nomine dicte regine et illo die ceperunt golectam Castrimaris ». Après avoir dévasté les côtes napolitaines, ces galères en vinrent à un accord avec le nouveau roi. Antonio di Buccio, *Hist. Aquil.*, col. 843: « El rè Carlo poco se ne illo curone | che avea presa onne signoria | E colli patroni delle galee favellone ». Cet accord eut lieu sans doute vers le milieu du mois d'octobre car la lettre de Cristoforo da Piacenza du 24 de ce mois, envoyée de Rome, en parle comme en train d'être conclu. Aucun document contemporain ne dit que les patrons de ces galères aient vu la reine captive ni qu'ils aient été exhortés par elle à la venger, ainsi que le raconte Tristano Caracciolo (*Vita Joannae Iae*).

[2] Cristoforo da Piacenza écrit, le 8 décembre: « In factis autem domine illius scelerate mulieris antique sic loquor quod est in Castro Ovi una cum Jacobo de Capua... Dominus Octo, dux Brondvicensis, est in Castro Novo, ubi rex residet ad presens, et dominus Nicolaus de Neapoli ». Cf. aussi les *Diarii neapolitani fragmenta*, p. 335: « Et sic dicta domina restituit castrum et data carceri in Castro Ovi cum domino Jacobo de Capus (*sic*), comite de Asperch et certis aliis » et le *Chronicon Siculum*, p. 40: « Eodem die VIII septembris ejusdem ind. dominus Otto de Derroia (*sic*) portatus fuit captivus in Castro Novo ».

[3] « Ipsam in Castro suo Ovi duris et inhumanis carceribus cum modica familia miserabiliter tenuit carceratam ».

Digitized by Google

novembre et où l'on s'occupa de son sort [1]. En tout cas au moins dès la fin de novembre elle était fort étroitement surveillée et personne ne pouvait lui parler sans autorisation [2]. Une phrase de Cristoforo da Piacenza qui fait allusion à de prétendus aveux [3] permettrait même de supposer qu'on ne laissait pas la malheureuse en repos et qu'on essayait de lui extorquer des déclarations compromettantes; mais peut-être n'y a-t-il là que fantaisies d'un esprit sans grande élévation intellectuelle [4] ni morale.

Si bien gardée qu'elle fût au Château de l'Œuf, Jeanne ne l'était, parait-il, pas encore assez. On découvrit au mois de décembre un complot tramé par un de ses partisans, le propre beau-frère de Charles de Duras, Charles d'Artois. Celui-ci, fait prisonnier avec Othon de Brunswick, avait prêté hommage à son vainqueur et avait été mis en liberté. Une fois maître de ses mouvements, il forma le plan de faire assassiner Charles de Duras

[1] Cristoforo da Piacenza, annonçant, le 24 octobre, le prochain parlement, écrivait: « Ibi tratabitur inter alia, uti potui sentire, de quiete patrie et quid debebit esse de fatis dictorum domini Octonis et Johanne ». Sur ce parlement voir le *Chronicon Siculum,* pp. 41-42.

[2] Cristoforo da Piacenza, lettre du 8 décembre: « ... et ibi custodiuntur (*regina et Jacobus de Capro*) tamquam oculi pupilla ad instanciam regis et nullus cum eis loqui audet, nisi de licentia ».

[3] « Nam, si vellem scribere omnia que sponte confessa fuit tam de interfectione virorum suorum (*sic*) quam de aliis criminibus occultis et de scismate per ipsam posito in ecclesia Dei, unus quaternus papiri non suficeret ».

[4] On verra dans la même lettre comment l'informateur mantouan accueillait sans sourciller les racontars d'après lesquelles la défaite d'Othon de Brunswick aurait été dûe à un prodige. Les soldats du mari de la reine avaient été empêchés par une force surnaturelle de monter à cheval, de tirer leur épée, etc. Ce récit avait été fait à Cristoforo par l'un des soldats d'Othon. Il est vrai que ces rêveries, dont on trouve un écho dans les chroniques de Thierry de Niem et de Froissart, semblent avoir eu quelque crédit jusque chez Louis d'Anjou. Celui-ci fit mettre à mort, à la fin de l'année 1382, un héraut de Charles de Duras, Garillo Caracciolo, aux sorcelleries duquel on attribuait la défaite d'Othon de Brunswick (cf. N. Valois, t. II, p. 56).

Digitized by Google

aux bains de Pouzzoles et écrivit au duc d'Anjou de hâter son arrivée. Sa lettre fut interceptée ; il fut arrêté et rejeté en prison [1]. La reine avait-elle eu quelque part dans cette conspiration ? Elle fut traitée comme s'il en était ainsi. Dans les derniers jours de décembre elle fut tirée du Château de l'Œuf et amenée, par le temps le plus rigoureux, avec les quelques personnes qui lui servaient de suite, dans la forteresse de Nocera [2]. Dès ce moment son sort devient pour nous très obscur ; il ne l'était pas moins pour les contemporains. Si Cristoforo da Piacenza était exactement au fait de la signification de ce transfert il n'en était pas ainsi d'autres informateurs ordinairement fort bien renseignés. Une lettre de Florence, datée du 6 avril et qui fut communiquée aux Marseillais par le duc d'Anjou, laisse entendre que Jeanne, conduite à Nocera et placée sous bonne garde, avait cependant trouvé moyen, grâce au comte de Sanseverino, d'échapper à son ennemi, soit qu'elle eût réduit le château de Nocera en sa domination soit qu'elle eût pu se réfugier en lieu sûr [3]. Il n'en était malheureusement pas

[1] Nous tirons tous ces renseignements d'une lettre de Cristoforo da Piacenza, datée du 4 janvier 1382.

[2] Ce transfert nous est connu par la lettre de la reine Marie celle de Cristoforo da Piacenza, du 4 janvier 1382, et le *Chronicon Siculum* : 1° « Deinde cum magno intemperie temporis ad castrum Nucerie captivam duci fecit invitam, manibus injectis in eam per aliquos ex proditoribus suis ; » 2° « Post que omnia idem rex prefatus dominam Johannam removeri fecit de Castro Ovi ubi erat et duci ad quemdam locum qui notatur Nucera Sarracenorum ibique incarcerata est ; » 3° « Anno Domini MCCCLXXXIII (*sic*) die XXVIII mensis januarii dominam reginam fecit rex portari captivam in castro Nucerie cum magna gente armigera, et Jacobus de Capro cum uxore et filiis portati fuerunt captivi in dicto castro cum ea ». La date donnée par le *Chronicon Siculum* est fausse, l'événement ayant eu lieu avant le 4 janvier 1382.

[3] Arch. de Marseille, BB 29, fol. 139 verso et N. Valois, *op. cit.*, t. II, p. 50, note 2. « Noveritis quod, prout alias scripsi vobis, domina fuit missa per dominum K. de Castro Ovi ad Castrum Nucherii, quod dictus dominus Karolus dederat domino Joannoto, et ibi ipsam fecit poni in bona custodia et, secundum quod michi scribitur per amicum meum, licet non bene certi-

Digitized by Google

ainsi et, au moment où cette lettre quittait Florence, l'infortunée souveraine avait été extraite du château de Nocera et enfermée dans une des forteresses que les Duras possédaient dans la Basilicate, le château de Muro. Le *Chronicon Siculum* fixe ce nouveau transfert au 28 mars 1382 [1], date qui convient assez à ce que dit la lettre de la reine Marie du temps hivernal et des grandes pluies par lesquels la prisonnière dut voyager [2].

Sis en plein cœur des Apennins napolitains, Muro « s'étage en amphithéâtre de la base à la cime d'une montagne assez élevée qui s'adosse au massif couvert de forêts et de pâturages que couronnent les cimes du Pisterola et du Paratello garnies de neige jusqu'à l'entrée de l'été. Tout en haut de la ville les ruines d'un château du Moyen-Age dominent un profond précipice sur lequel est jeté un pont du XII[e] siècle qui a résisté aux divers cataclysmes » [3].

ficet an domina, cum Dei adjutorio, est extra castrum et in loco securo aut habet castrum Nucherie in potestate sua, quod, ut reffert dictus meus amicus, ipsa fecit cum auxilio comitis Sancti Severini ». Il y a peut-être quelque chose de vrai dans cette fausse nouvelle; il est possible par exemple qu'un complot ait été formé par Ugo di Sanseverino pour libérer la reine et que ce projet, découvert, ait été la cause du transfert de Jeanne de Nocera à Muro. Il faut d'autre part rapprocher de cette lettre du 6 avril la mention suivante consignée à la date du 1[er] avril dans le *Journal* de Jean le Fèvre (p. 28): « Ce jour vint l'arcevesque de Benevent et II aultres qui venoient de Fondes et disoient nouvelles de la Royne, desquelles monseigneur le duc faisoit grant feste, ce me samble a petite cause ».

[1] P. 45: « Anno Domini MCCCLXXXII, die sabbati XXVIII marcii, V ind., dominus rex Karolus misit captivam dominam reginam Johannam et dominum Ottonem de Brosoic *(sic)* virum suum, dominam reginam ad castrum Muri et dominum Odonem ad castrum Sancti Felis de provincia Basilicate, et associavit eos dominus Karolus de Montealto, regni magister justiciarius, cum magna gente armigera ».

[2] « Demum cum multis pluviis et ineptitudine temporis, tempore hiemali, ad castrum Muri crudelius duci fecit ».

[3] Vivien de Saint Martin, *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle.*

Digitized by Google

C'est dans ce château que fut enfermée la reine. Charles de Duras y envoya, postérieurement à l'arrivée de celle-ci, semble-t-il, le geôlier qui devait la garder [1].

Le nom même de l'homme choisi par Charles rend suspecte la mission dont il avait été chargé. Palamede Buzzuto [2] appartenait à une des grandes familles napolitaines qui avaient pris le plus violemment parti contre Jeanne. Le personnage le plus marquant de cette maison [3], Ludovico, était dans les ordres. Dès les premiers moments du Grand Schisme il se déchaîna contre Clément VII. Lorsque ce pontife vint à Naples, Ludovico Buzzuto souleva le peuple contre lui et mena le sac de l'hôtel de l'archevêque Clémentin Bertrand de Rodez [4]. Nommé à la place de celui-ci par Urbain VI, il fut à son tour inquiété par la reine Jeanne qui fit jeter bas les immeubles qu'il possédait tant à Casasana qu'à Naples et l'incarcéra [5]. La victoire de Charles de Duras le vengea ; ce fut lui qui parla au nom du clergé dans le parlement réuni à Naples le 5 novembre 1381 pour y régler les questions pendantes, en particulier le sort de la reine [6]. On imagine quelles durent être ses suggestions à l'égard de la princesse schismatique qui l'avait persécuté. Plusieurs autres membres de la famille Buzzuto [7] se trouvent parmi les partisans de Charles de Duras mais Palamede avait un titre tout particulier à la reconnaissance et à la confiance du nouveau roi : c'est lui qui,

[1] Cf. la lettre de la reine Marie : « Et postmodum, Palamudesio Buzuto ministro nequicie illuc destinato... ».

[2] Nous ne connaissons le nom du geôlier de Jeanne que par la lettre de la reine Marie, mais il n'y a aucune raison de mettre en doute ce renseignement.

[3] L'une des femmes de cette maison, Cecca Buzzuta, aurait une place à côté de la reine Jeanne et sous un nom mythologique dans la *Teseide* de Boccace. Cf. Camera, *Elucubrazioni*, p. 301, note 3.

[4] *Chronicon Siculum*, p. 36.

[5] *Ib.*, p. 37.

[6] *Ib.*, pp. 42-43.

[7] Giannello, Marino, Pietro, Triglione. Cf. *Giornali*, pp. 26-27.

Digitized by Google

le 16 juillet 1381, ayant pénétré le premier dans Naples, avait déterminé le soulèvement des Napolitains et ouvert à son maître la porte du Marché par où celui-ci était entré [1].

Muro fut la Conciergerie de la reine Jeanne comme Nocera avait été sa Tour du Temple. Elle avait encore autour d'elle des suivantes et des serviteurs. Son geôlier les renvoya captifs à Naples [2], lui laissant comme toute compagnie une de ses dames provençales et trois esclaves tartares, un homme et deux femmes. De ses Etats, de ses trésors, il restait encore à Jeanne quelques bagues: un jour Palamede les lui arracha des doigts. Et la reine de Sicile manqua parfois de la nourriture grossière qu'on lui accordait [3].

Puis vint la fin. Ici il faut nous arrêter pour traiter les deux problèmes qui se posent au sujet de la date exacte et de la nature de cette mort [4].

[1] *Ib.*, p. 18.

[2] Peut-être est-ce par eux qu'un informateur du duc d'Anjou, qui n'avait quitté le Royaume que le 23 mai, avait eu de la captive les quelques nouvelles auxquelles fait allusion une lettre de Louis aux Marseillais, du 8 juin 1382: « nobis retulit... quod domina regina, mater nostra reverenda, nostrum senciens adventum et succursum, adeo quod credi non posset existit consolata ». (*Arch. de Marseille.* N. Valois, t. II, p. 50).

[3] Voir la lettre de la reine Marie.

[4] Le lieu où mourut la reine n'est pas douteux. Les indications données à ce sujet par la lettre de la reine Marie sont confirmées par les chroniques (*Chronicon Siculum, Cronica di Napoli* di Notargiacomo, *Vita Johannae I^ae* et *Genealogia Caroli I^i* de Tristano Caracciolo) et par une bulle, rapportée dans Ughelli, *Italia sacra*, t. VI, col. 1037, aux termes de laquelle Clément VII transfère à Polsino le siège épiscopal de Muro, cette dernière ville lui ayant toujours été hostile et ayant été le théâtre de l'assassinat de Jeanne. Il n'y a pas à tenir compte des indications discordantes des *Giornali del Duca di Monteleone*, suivis par Nicola di Borbona, selon lesquels la reine serait morte à Naples, ni des textes postérieurs (Annales de Buonincontro et de Ludovico di Raimo) qui la font mourir « in arce S. Felicis (*ou* S. Felis) agri Consani ».

Digitized by Google

* * *

Les données des chroniques sont, en ce qui concerne la date du décès de la reine Jeanne, contradictoires : les *Giornali del Duca di Monteleone*, par exemple, placent cet événement au 12 mai [1] et le *Chronicon Siculum* au 12 juillet [2]. Il n'y a rien à prendre à ce propos dans les lettres de la reine Marie et de Louis d'Anjou : celui-ci se contente de dire que sa mère adoptive était morte avant qu'il n'arrivât dans le royaume. La version de Charles de Duras contient par contre à ce sujet des précisions qu'il faut certainement accepter. Les deux expressions les plus complètes que nous en ayons, la circulaire adressée à Francesco da Carrara et la lettre des Florentins à Pietro Gambacorti fixent le décès de Jeanne au 27 juillet. On comprend mal le motif qui aurait poussé Charles de Duras à répandre sur ce point une indication fausse. D'autre part cette date concorde à la fois avec la mention rapportée par le *Chronicon Siculum* au 31 juillet des obsèques de la souveraine et avec le fait que c'est dans la première quinzaine d'août que la triste nouvelle fut connue en Italie [3]. Nous pensons donc avec Tropea et M^lle^ Rothbarth

[1] P. 23 : « Anno Domini 1382, 12 maii, 5ª indittione venne morta la regina Gioanna in Napole ».

[2] P. 45 : « Que domina regina asseritur fuisse mortua in carcere dicti castri Muri XII julii ejusdem anni, ejusdem ind. ».

[3] La mort de la souveraine n'était pas encore connue à Milan le 4 août au moment où Barnabò Visconti écrivait à Louis de Gonzague que le seul but de guerre de Louis d'Anjou était la délivrance de Jeanne (Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli Archivi milanesi*. T. I, Milan, 1864, p. 228). C'est entre le 6 et le 8 août que les ambassadeurs de Pise rencontrant le duc d'Anjou à Bologne, lui présentèrent leurs condoléances pour la mort de sa mère adoptive, « si dolseno al ducha del danno di madà la reina Giovanna » (Fumi, R. Archivio di Lucca, *Regesti*, parte II, n. 1060). Le 8 août le sénat de Venise charge son ambassadeur auprès de Louis d'Anjou de lui exprimer la profonde douleur causée à la Seigneurie par la mort inopinée de la reine Jeanne (Perret, *Histoire des relations de*

Digitized by Google

que Jeanne de Naples mourut le 27 juillet 1382. Mais nous nous séparons complètement d'eux en ce qui concerne les circonstances de cette mort.

« Jeanne, disent les lettres provenant directement ou indirectement de Charles de Duras, est morte de maladie après avoir abjuré le schisme et avoir reçu les derniers sacrements » [1]. Un peu ébloui par ce que cette version avait d'imprévu, M. Tropea affirme qu'il n'a aucune raison de ne pas l'accepter. Mais les documents nouveaux que nous apportons au début font entendre une déclaration aussi catégorique et diamétralement opposée: Jeanne a été assassinée sur l'ordre du duc de Duras, et dans telles circonstances précises. Disons tout net que l'affirmation de Charles de Duras, à elle seule, ne prouve rien car, auteur de la mort de sa tante, il n'allait pas s'en accuser, et que celle de Louis d'Anjou n'est, par elle même, pas plus décisive: la reine prisonnière fût-elle morte de

la France avec Venise du XIII^e s. à l'avènement de Charles VIII. Tome I, 1896, p. 44). Enfin le *Diario d'Anonimo fiorentino* (*Documenti di storia italiana*. Florence, 1876. P. 444) fixe au 15 août la date à laquelle se répandit dans la ville la nouvelle annoncée par Charles de Duras: « Oggi, a di XV d'agosto 1382 vennono in Firenze novelle da Napoli, come la reina Giovanna era passata di questa vita, con buon conoscimento, e come il re Carlo gli aveva fatto grande onore al suo corpo ». La lettre très intéressante en ce qui concerne la rivalité de Charles de Duras et de Louis d'Anjou qu'Henri Verwer et Thierry Faber d'Ehenheim écrivirent de Rome aux autorités de Strasbourg, le 11 octobre 1382 (*Urkundenbuch der Stadt Strassburg*. T. VI, 1899. P. 63) ne contient pas de précisions utiles au sujet de la date de la mort de Jeanne: « Hertzog Otte von Brunswich ist tot und seyt men nut ob er rehtes oder unrehtes todes sige, und die Kunigin ist lange tot ».

[1] « Quodam gravi morbo depressa, infirmitatis sue lectum pluribus diebus incoluit ac, ex divine inspiratione gracie, mentalibus oculis ad lucem veritatis appertis ad cor suum reversa cognoscensque se falsis scismaticorum suggestionibus fuisse delusam, assumpsit penitudinis spiritum verumque pastorem ecclesie dominum nostrum Urbanum papam VI^tum ore et corde in confessione et contrictione professa extitit. Et, receptis per eam sacrosanctis sacramentis ecclesiasticis, die XXVII julii nuper elapsi, sicut Domino placuit, ab hac vita decessit ».

Digitized by Google

maladie qu'il aurait eu intérêt à rendre son adversaire responsable de cette fin et à accréditer le bruit d'un meurtre.

Ce n'est pas cependant qu'il faille rejeter définitivement l'une et l'autre version : l'une d'elles est vraie mais chacune d'elles est incapable à établir qu'elle est la vraie. Et c'est ici que nous sommes obligés de revenir aux chroniques. Pour départager les thèses contraires de parties intéressées, il nous faut d'abord nous enquérir de ce que les contemporains ont su ou cru de l'événement.

Or c'est un fait depuis longtemps reconnu que presque tous les documents narratifs attribuent à la violence la mort de la reine et cela quelque soit le parti dont ils sont l'expression. Ne voit-on pas par exemple s'accorder en cela le *De Scismate* [1] de l'Urbaniste Thierry de Nyem et l'Avignonnaise *Vita prima Clementis septimi* [2] ? L'effet de cette quasi-unanimité n'est guère atténué par les quelques exceptions que l'on peut signaler. On tire argument de ce que les *Giornali del Duca di Monteleone* et le *Chronicon Siculum* ne parlent pas de meurtre [3]. Mais n'est-il pas beaucoup plus étonnant que ces chroniques, rédigées par des contemporains, sans doute à Naples, c'est à dire dans un milieu favorable à Charles de Duras et dans le lieu même où, sous la pression de l'autorité, la version de la mort naturelle devait être la plus répandue, n'est-il pas étonnant, disons-nous, que ces chroniques, ne fassent aucune allusion à cette version et se bornent à constater le fait dans des termes

[1] P. 48: « Quam captivam et diligenter custoditam ad quoddam castrum in Aprucio destinavit (Karolus), in cujus quidem castri capella, cum quadam die oraret, ut fertur, sedens ante altare genuflexa, de mandato ipsius Karoli per quatuor satellites Ungaros fuerat strangulata ».

[2] P. 487: « Dicto etiam durante tempore, prefata Johana regina immaniter fertur interempta fuisse per ministros dicti Karoli, eo sic fieri ordinante. Modus autem interemptionis sue varie extitit et est narratus. Nam aliqui dixerunt ipsam strangulatam, aliqui sub una culcitra suppositam ligatamque manibus et pedibus suffocatam extitisse ».

[3] Voir p. 58, notes 1 et 2.

Digitized by Google

dont la brieveté peut donner à penser? Et voici le seul contemporain qui prenne la défense de Charles de Duras contre l'accusation d'assassinat: Donato degli Albinzani, l'ami de Coluccio Salutati et, comme lui, l'un de ces humanistes admirateurs du lettré et bien disant Charles de la Paix. Il commence par affirmer [1] que la version de la mort naturelle est la plus vraisemblable et la plus répandue; pourtant certains ont parlé de suicide et d'autres d'un meurtre exécuté à l'insu de Duras. Il ne s'inscrit véritablement en faux que contre les accusations dont celui ci était l'objet et cela avec une violence qui rend son témoignage suspect et à l'aide d'un argument dont l'efficacité est plus que douteuse. « D'autres, dit-il, poursuivant le roi lui-même de leurs aboiements, comme c'est l'habitude des méchants, ont osé dire que la reine avait été empoisonnée: cela paraîtra une absurdité pure si l'on pense au caractère du roi et à la mansuétude dont il fit preuve envers tous ses ennemis vaincus ». Belle mansuétude en effet, qui détermina Charles à faire crever les yeux à Balthasar de Brunswick, pour s'être évadé, à jeter en prison, sans jamais plus les rendre à la liberté, la femme et les enfants du comte chambrier de Jeanne, Giacomo da Capri, à incarcérer sa propre belle sœur, Jeanne dè Duras, qui mourut captive! Loin de contredire le témoignage des sources narratives, ce que nous savons du caractère de Charles de Duras ne peut que le confirmer.

[1] Dans son adaptation du *De Claris mulieribus* de Boccace. Voici le passage, tel que le rapporte l'édition G. Manzoni (Bologne, 1881) aux pages 394-395: « Alcuni dicono (e questa è più famosa opinione, ed è tenuta vera) che ella morì naturalmente come la maggior parte degli uomini, essendo costretta da infermità, o forse perchè l'indegna e non meritata sua infelice sorte la menasse al fine quasi come sdegnosa di vivere. Altri, sparlando (le texte latin dit: oblatrantes) contro il re, come è usanza de' rei, hanno ardito dire che fu avvelenata, la quale opinione deve parere vana e falsa, s'io guardo alla mansuetudine e alla benignità di quel re contro tutti i vinti da lui. Alcuni altri, tratti dal diletto di fare il peccato più aspro, non hanno temuto mormorare che lei fu strangolata con un laccio, benchè forse senza coscienza del re, e, al postutto, non sapendone egli alcuna cosa ».

Digitized by Google

Un homme qui connaissait le nouveau roi et qui était de son parti jusqu'à accabler d'outrages Jeanne vaincue, Cristoforo da Piacenza, écrivait de Rome, le 4 janvier, après la découverte du complot de Robert d'Artois et le transfert de la reine à Nocera: « A ce qu'on dit, elle ne vivra pas longtemps. Ut fertur, modici erunt dies sui[1] ». La prophétie ne tarda pas à se réaliser.

La connaissance des conjonctures au milieu desquelles mourut Jeanne de Naples doit enfin nous pousser dans le même sens que celle des témoignages de l'opinion publique contemporaine et du caractère de Charles de Duras. Celui-ci avait besoin que la vieille reine fût morte lorsque son rival Louis d'Anjou pénétrerait dans le royaume et Louis ne s'y est pas trompé: « Il la fit assassiner, dit il dans sa lettre, lorsqu'il eût appris notre arrivée, croyant que cette mort inclinerait les sujets du royaume et de la Provence à lui obéir ». Le synchronisme est exact car Jeanne mourut au moment où son fils adoptif, quittant les états du Comte Vert où il avait longuement séjourné, entrait en Lombardie et d'autre part le raisonnement prêté à Charles de Duras est parfaitement justifié. Tant que la vieille reine vivait, Charles n'était qu'un rebelle et un usurpateur, et Louis le défenseur de la souveraine. Une fois Jeanne morte, Charles redevenait le plus proche parent de la défunte, son héritier naturel, celui qu'elle avait d'abord désigné pour le trône; et Louis n'était plus qu'un étranger coureur de testaments, choisi dans un moment d'égarement et sous la pression de l'antipape. Charles gagnait autant à la mort de la reine que Louis y perdait. De là l'empressement du premier à communiquer *urbi et orbi* le décès de sa tante; de là la significative précaution qu'il prend d'exposer, plusieurs jours durant, le corps de la défunte afin qu'il n'y eût pas de doute, que tous les intéressés, c'est à dire tous les Napolitains et par eux tous

[1] D'après M.me Rothbarth ces mots pourraient signifier que la reine était malade à mourir!

Digitized by Google

les sujets du royaume, fussent au courant de la situation nouvelle. De là au contraire, de la part de Louis d'Anjou, de ses partisans, du pape d'Avignon, la singulière obstination qu'ils mettent à prétendre Jeanne vivante, longtemps après que toute l'Italie eût connu sa fin: Louis ne se fit couronner que le 30 août 1383 et les Provençaux n'admirent la réalité qu'un ou deux ans plus tard [1].

Tout nous incline donc à penser que la reine Jeanne fut assassinée; il nous reste à dire ce que fut ce crime. D'accord sur le fait du meurtre, les chroniques ne le sont plus sur ses modalités. Tous les supplices ont été mis en avant: strangulation, étouffement, empoisonnement, et le fer, et la faim. Nous nous en tiendrons aux données officielles, c'est à dire aux renseignements fournis par les lettres de la reine Marie et de Louis d'Anjou et provenant de l'enquête que ce prince conduisit lui-même aux environs de Muro pour connaître la vérité sur la mort de sa mère adoptive. Ces deux lettres réunies nous donnent tous les détails

[1] En janvier 1383 le Conseil de Marseille croyait encore la souveraine vivante; on lit en effet dans sa délibération du 27 janvier: « Scribatur omnibus universitatibus Provincie et notifficentur bona nova que habemus de vita domine nostre regine et aliis relatis per dominum Rod[ericum?] militem, patronum galee de Valencia, et quod perseverent constanter in fidelitate » (Arch. de Marseille, BB 29, fol. 245). Quand la cité d'Arles fit célébrer un service pour la défunte, le 9 décembre 1384, « y ac pron et asas de debatz, car los uns volien que Rom mantegues que madama era viva et d'autres non » (Journal de Bertrand Boysset). C'est seulement le 6 juillet 1385 que l'évêque de Vintimille notifia au Conseil de Marseille, au nom du pape, la mort de la reine Jeanne (Arch. de Marseille, BB 30, fol. 5 v°), « de qua prefatus dominus noster, facta prius et recepta per suam sanctitatem inquisitione diligenti tam a comitibus, baronibus et nobilibus dicti regni quam eciam per illos qui de morte ipsius fuerunt plenissime informati a longo tempore citra ejus sanctitas habuit veram informacionem ». Notons en passant qu'il y eut donc au moins deux enquêtes sur la mort de Jeanne Ière, l'une faite à la fin de 1382 ou en 1383 dans les environs de Muro par Louis d'Anjou, l'autre postérieure, conduite à Avignon par Clément VII.

Digitized by Google

souhaitables et pourtant peu de mots suffisent à retracer l'atroce scène du 27 juillet 1382. Quatre bourreaux se jetèrent sur la reine, lui lièrent les mains et les pieds et l'étouffèrent entre deux matelas [1].

* * *

Morte assassinée, il est bien probable que Jeanne est morte, au regard des fidèles du pape de Rome, schismatique. Ce que raconte Charles de Duras de son abjuration survivrait difficilement à la fable de la mort naturelle, dont c'était le complément normal. On pourrait évidemment imaginer que la reine aurait abjuré, sincèrement ou non, à un moment où sa vie n'était pas encore en danger. Mais, aux termes mêmes des lettres qui annoncent cette rétractation il semble bien que celle-ci ait eu lieu au cours même de la maladie fatale. D'ailleurs, en dehors de ces lettres, aucun document ne mentionne ce revirement que les Urbanistes (la remarque est de M. Jarry) n'auraient certes pas manqué de publier, s'il avait eu lieu. Aux cantiques par lesquels Louis d'Anjou et Clément VII exaltaient dans

[1] Lettre de Louis: « ... eorum matrem et naturalem dominam non tamquam reginam sed velut sarracenam in carceribus maceratam per quatuor furciferos, ligatis sibi prius manibus et pedibus, fecerunt immaniter suffocari ». Lettre de Marie de Bretagne: « ... ipsam dominam reginam piissimam matrem suam inter duo matracia ... suffocare fecit ». Même note dans le codicille de Louis, en date du 20 septembre 1384 (Arch. Nat., P 1334[17], cote 454[3]): « Suffocationis exitio crudelius est peremptа ». Nous avons retrouvé une expression officieuse de la tradition de l'étouffement dans une des mentions accompagnant un arbre généalogique destiné à prouver les droits de Louis XII à la couronne de Naples (Bibl. Nat., Dossiers bleus, vol. n. 480, pièce 29). « Charles de Duzas, y est il dit, apres qu'il eust prinse prisonniere ladite Jehanne et qu'il entendist qu'elle avoit fait son héritier Loys, duc d'Anjou, il la feist morir entre deux coites de lit ». Par contre Léonard Baronnat, auteur d'un traité des droits de Charles VIII à la couronne de Naples, parle de strangulation.

Digitized by Google

la souveraine défunte le martyr et le confesseur de la foi [1] ne répondit jamais, de la part de la cour de Rome aucune revendication de l'excommuniée.

Une dernière assurance peut être enfin demandée sur ce point à ce que nous savons du sort des restes de l'infortunée. Amené à Naples, le corps de la reine fut porté à Santa Chiara [2]. De la sacristie où il avait été déposé, des grands seigneurs et des ambassadeurs étrangers, parmi lesquels les comtes de Nola, de Mileto et de Montalto le portèrent sur une civière placée dans le chœur [3]. Y eut-il quelque cérémonie religieuse? Aucune chronique ne le dit explicitement et le texte du *Chronicon Siculum* « rex Karolus fecit fieri essequias domine regine Johanne in ecclesia Sancte Clare cum multis luminariis, sine clericis et religiosis » a poussé M. de Blasiis à le nier et à parler d'obsèques civiles. Il semble bien en effet que le transport du corps à Santa Chiara ait eu beaucoup moins pour but de lui assurer des prières que de permettre à tous les Napolitains de constater ce dont il fallait qu'ils fussent persuadés: la mort de leur souveraine [4]. Les *Annales Forolivienses* ne se trompent que

[1] Voir par exemple la bulle du 16 juin 1385 par laquelle Clément VII demande aux Marseillais de reconnaître Louis III: « Inter omnes seculi mulieres illustres seu rosa in spinis emicans et flagrans tam nos et romanam ecclesiam quam vos et omnes alios subditos suos suavitatis odore mirabili (Johanna) respergebat... De miseria hujus mundi transiit ad beatitudinem regni Dei ubi modo letatur et regnat, ubi spernens emulos et derridens, ablata sibi sceptra recuperat et in cetu sanctorum martirum coronatur ». (Arch. de Marseille, AA. 65).

[2] Les *Giornali Napoletani* concordent sur ce point avec le *Chronicon Siculum*. Buonincontro, Ludovico di Raimo, Tristano Caracciolo, après eux, parlent également de Sainte Claire.

[3] *Chronicon Siculum*, p. 46: « Et corpus ejus detulerunt a sacristia usque ad locum ubi erat letteria et redusserunt a letteria usque ad sacrestiam comites et barones et ambassiatores, videlicet comes Nole, comes Mileti, comes Montisalti ».

[4] C'est ce que dit sans ambages un partisan de Charles, Donato degli Albinzani *(loc. cit.)*: « Poi ch'ela fu morta fu portata in luogo pubblico dove ella stette alla veduta d'ogni uomo, acciochè niuno dubitasse dapoi ch'ela fosse viva ».

Digitized by Google

de quelques détails lorsqu'elles disent qu' « on laissa pendant trois jours le corps de la reine sans sépulture sur une place de la ville » ; car le récit des *Giornali del Duca di Monteleone* concorde avec elles sur le principal : « le cadavre de la reine, rapporte-t-il, fut placé au milieu du chœur de Santa Chiara à l'abandon pour que chacun pût le voir ; il y resta sept jours entiers [1] ». Les historiens et les poètes se sont souvent arrêtés à ce spectacle bien émouvant en effet : une civière au pied du mausolée que Jeanne avait fait élever à son grand père et prédécesseur le roi Robert ; des cierges nombreux, peut-être pour permettre de mieux retrouver les traits royaux sur le visage livide ; point de prêtres ; mais, tout autour du corps, une foule avide et épouvantée ; et la mort avait déjà fait à ce point son œuvre que tous ne reconnaissaient pas la souveraine qu'ils avaient vue pendant quarante ans.

Puis le corps fut reporté à la sacristie. Nous ignorons où il fut enseveli. Des traditions locales prétendent placer la sépulture de la reine Jeanne les unes sur le Mont Gargan [2], les autres à Sulmone [3]. Mais, en l'état actuel de la question, elles ne s'appuient que sur quelques inscriptions récentes. On comprend d'ailleurs mal pourquoi le corps de l'infortunée princesse aurait été transporté en ces lieux. Il serait plus logique, nous semble-t-il, de chercher cette sépulture à l'endroit même du drame, à Muro, si nous n'étions obligés de croire au transport du corps à Naples et par ce que les chroniques l'attestent, et pour les raisons politiques qui le commandaient. Amené à Naples, le corps a dû y être enterré. Il semble qu'il n'ait

[1] P. 22 : « . . . e fo posta (la regina Giovanna) in mezzo lo choro de la ecclesia de Santa Chiara in abandono ch'ogni uno la vedesse et stettence tutti sette giorni, et chi credea ch'era morta, e chi no ».

[2] Cette tradition mentionnée par d'Engenio, Celano et Sismondi, est encore très vivante ; un érudit napolitain, M. l'abbé Quitadamo, en fait l'objet de recherches dont nous attendons les résultats avec le plus vif intérêt.

[3] Voir Antinori, *Mem. stor. degli Abruzzi*, III, 87.

Digitized by Google

jamais eu les honneurs d'un monument [1]. Et la tradition relatée par les auteurs du XV^ème siècle d'après laquelle Jeanne aurait été ensevelie aux alentours de Sainte Claire reste à nos yeux la plus probable.

EMILE-G. LÉONARD.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

1382, 17 août. — *Lucques.*

Lettre des Anciens de Lucques à Charles de Duras.
(Archives de Lucques. *Anziani al tempo della libertà*, n° 530, c. 177 v°).

D. Regi Carolo.

Serenissime princeps et domine honorande. Recepimus vestre maiestatis litteras datas Neapoli die primo instantis mensis obitum serenissime domine Domine Iohanne dudum regine etc. continentes, pro quibus benignitati regie quas possumus gratiarum rependimus actiones. Cogimur quidem, sicut vestra serenitas scribit, antiquo devotionis zelo quo singulariter ad inclitam regiam domum vestram super

[1] On ne lui en connaissait pas au XV^ème siècle. Cf. Buonincontro, col. 42: « Sepulta est in aede divae Clarae absque alio funere et monumento marmoreo praeter morum consuetudinem » et Tristano Caracciolo, *Vita Joannae I^ae*: « Ossa Neapolim reportata, nullo exequiarum neque sepulcri honore in aede divae Clarae et ignoto loco sita sunt ». On a parfois prétendu reconnaître son tombeau dans un monument voisin de celui du roi Robert, mais M. Volpicella a démontré qu'il s'agissait de celui de Marie de Valois. On trouvera les renseignements les plus précis sur cette question dans cette étude de S. Volpicella, *D'un sepolcro angioino in Santa Chiara.*

Digitized by Google

obitu tante domine una cum vestra maiestate regia quantum nostra comprehendit humanitas condolere. Sed, Deo favente, eo minus dolore compellimur, sicut ceteris Christicolis presertim vestre domus inclite devotis contigisse credimus, quod ipsa iam prenominata serenissima domina ad lucem veritatis reducta se suumque recognoscens autorem atque creatorem bone penitudinis spiritum preassumpsit, se devote subiciens ecclesiasticis sacramentis. Nos enim casui pio compatientes affectu semper nos offerimus ad quelibet celsitudini vestre grata. Datum Luce die XVIJ[a] Augusti MCCC°LXXXIJ°.

II.

1383, 18 septembre. — *Tarente.*

Lettre de Louis II d'Anjou.

(Archives de Lucques, *Anziani al tempo della libertà*, n° 439).

Magnifice vir et fidelis dilecte. Traxit nos maternalis affectio et filiale debitum incitavit ut de remotis partibus pro liberatione serenissime principisse domine Iohanne, dei gratia Ierusalem et Sicilie regine, matris et domine nostre reverendissime, venientes dirigeremus in regnum felicia castra nostra, sperantes executioni realiter tradere quod menti videbamus rationabiliter inherere. Sed cessit desiderium nostrum frustra. Nam infesta et abominabilis mors illius toti mundo notoria ipsam nobis ante nostrum adventum surripuit, quam Deus, sicut pie credendum est, in beatorum catalogo misericorditer collocavit. Et licet nobis hucusque verteretur in dubium, an ipsa domina Regina mater et domina nostra viveret, an mortis glutinio subiaceret, quia tamen prope infelicem civitatem Muri in qua ipsa domina mater nostra tenebatur captiva per octo miliaria venientes, ut nova de ipsa exquisitius sentiremus, fuimus per nonnullos magnates aliasque fidedignas personas veridice informati quod ipsa domina Regina, diutini squalore careeris inibi macerata, non natu-

Digitized by Google

raliter obiit, sed quassata iniuste et nepharie cruciata extitit per nefandissimos matricidas Karolum et Margaritam de Durazio, iniquitatis et impietatis filios ac totius perfidie et malignitatis alumnos, qui collatorum eis benefitiorum et vite ipsi Karolo per totum immemores, et ad prestita per eos homagia et fidelitatis sacramenta nullatenus advertentes, ipsam dominam reginam eorum matrem et naturalem dominam, non tamquam reginam sed velut saracenam in carceribus maceratam, per quatuor furciferos, ligatis sibi prius manibus et pedibus, fecerunt immaniter suffocari. O nephas horridum! o execrabile facinus! o piaculare flagitium! Benefactricem benefitiati, matrem filii et subditi dominam occiderunt, fel pro melle, pro curialitate incuriam et dolum pro pietate reddentes! De cuius crudeli nece nedum nobis et christianis singulis, sed saracenis et barbaris dolendum restat visceraliter et lugendum. Nos vero, tamquam eius filius adoptivus ac futurus heres et universalis successor qui rationabiliter locum matris ingredimur, intendentes de regno isto aliisque terris et locis, tunc suis et nunc nostris, velut de speciali nostro pomerio, radicitus extirpare tribulos, et illudat (*sic?*) in illa pacis amenitate reponere, ut quod diu multis noscitur conquassatum angustiis, ventilatum turbinibus et guerrarum fremitibus lacessitum, ulteriores cruciatus non ingemat, sed tranquillitatis et pacis pulcritudinem, favente nobis divina gratia, ubique cognoscat, nec minus de tam crudeli nece, que mentes audientium sauciat, vindictam sumere ad posteros exemplariter transituram, ne tantum abominabile scelus impunitum transeat, sed culpabilis quilibet meritam penam luat, licet speremus quod ipse Deus ultionum Dominus abominatus in celis suum de superis vibrabit gladium, et tanti patratores sceleris adducet confusibiliter in profundum, disposuimus solium regale conscendere et quod filiale debitum exigit, tam circa reparationem residue partis regni, quam circa incumbentia nobis alia forti manu extentoque brachio executioni debite studiosis operibus demandare, licet ab ipsa domina regina assumendi titulum digni-

Digitized by Google

tatis regie auctoritatem habuissemus plenariam illamque distulerimus materno honori suo filialiter deferentes.

Et ecce die dominica [1] nuper lapsi mensis augusti, in maiori Tricaricensi ecclesia, adstantibus nonnullis regni magnatibus, comitibus, baronibus et nobilibus aliis in multitudine copiosa homagium ligium facientibus et fidelitatis debite sacramentum prestantibus, et aliquibus ex eis honores et titulos et militare cingulum recipientibus, videlicet spectabilibus Ludovico nostro primogenito titulum ducatus Calabrie, Henrico de Britania milite cognato nostro titulum dispotatus Romanie, Fulcone de Saltu senescallo Provincie, ac viris magnificis comite Tricarichi titulum ducatus Venusi et titulum marchionatus Corphiensis, Ugone de Sancto Severino titulum comitatus Potentie et cingulum militare, Thomassio de Sancto Severino titulum comitatus Montis Caveosi, Stephano de Sancto Severino titulum comitatus Mathere et Nicolao de Alamania milite titulum comitatus Bultini, nec non prefato Ugone et Iacobo eius filio, ac filio Comitis Tricarici, Dyegho de la Rattha, Iacobo de Petrafixa, Anthonio de Grappino, Nicolao Messanello, Iohannutio de Petrafixa et pluribus aliis cingulum militare, nos, invocato prius Christi nomine, regie dignitatis titulum assumsisse, premissis ut expedit solemnitatibus debitis, tibi ad gaudium presentibus intimamus, ut felicium nostrorum successuum reddaris particeps, qui laborum nobiscum presentialiter non es expers, certa tenens fiducia quod ex nunc in antea quantum regalis dextera nostra valeat singuli rebelles penaliter sentient, et quantum contra eos animosius et ferventius procedere habuerimus confusibiliter recognoscent.

Post hec ut de felicibus nostris successibus nova sentias certiora, ecce tibi presentibus intimamus quatenus pridie ad terram Montelle

[1] 30 août. Cf. N. Valois, *op. cit.*, t. II, p. 62 et 63, note 1. Nous n'insisterons pas, pour le moment, sur la fin de cette lettre étrangère au sujet qui nous occupe. Notons seulement qu'elle complète les documents utilisés par Noël Valois (*ib.*, p. 52, 72) tant au sujet du couronnement de Louis d'Anjou (dont elle précise la date, le lieu et les circonstances) qu'à celui des progrès de ce prince autour de Tarente.

Digitized by Google

cum nostro exercitu personaliter accedentes, terram ipsam, propter notoria hominum illius facinora et demerita, destrui et comburi fecimus et bona illorum ad saccomandum poni. Deinde per partes Principatus castra (?) Terre Contursii, Serrarum et Piscilioni ac baronia Fasanelle cum pluribus alijs locis se nobis liberaliter reddiderunt, que sub nostra fidelitate tenentur. Postmodum vero ad hanc civitatem Tarenti pervenimus, ubi fuimus cum multa ylaritate recepti, et castrum civitatis ipsius fossatis et gentibus facimus teneri restrictum, ita quod evadere non poterit manus nostras.

Civitas etiam cum castro Gallipolis post nostrum adventum est similiter ad obedientiam nostram reducta. Et speramus quod in brevi tota ista provincia ad nostre maiestatis fidelitatem debitam revertetur. Et ut titulum et intitulationem nostram scias, ecce tibi mittimus infrascriptam, mandantes tibi, ut per omnes terras provincie, tue jurisdictioni subiecte, tam tenorem prescriptarum nostrarum litterarum, quam etiam intitulationem nostram facias per tuas litteras cum tenore presentium divulgari, ac mandare quod in instrumentis apponatur nostra intitulatio in hec verba videlicet: Regnante serenissimo domino nostro Ludovico Dei gratia illustri Jerusalem et Sicilie rege, ducatus Apulie, principatus Capue, Andegavie et Turonie duce, comitatuum Provincie, Forcalquerij, Cenomanie et Pedimontis comite, regnorum vero eius anno primo. Datum Tarenti die XVIIJ^{a} mensis Septembris, VIJ Indict.

III.

1385, 20 août. — *Marseille.*

Lettre de la reine Marie de Bretagne aux Marseillais.
(Archives de Marseille, AA. supplément).

Maria, Dei gracia regina Jherusalem et Sicilie, ducissa Andegavie, Provincie et Forcalquerii, Cenomanie, Pedimontis ac Rouciaci comitissa, bajula, tutrix et administratrix illustris nati nostri Ludovici,

Digitized by Google

Jherusalem et Sicilie regis etate minoris, regnorumque ac omnium aliorum terrarum ejusdem, egregiis, nobilibus et prudentibus viris sindicis, generali consilio ac universitati hominum fidelissime civitatis regie Massiliensis, regiis devotis et fidelibus nostris dilectis, salutem et robore attingi fidei, devotionis et veritatis. Filiali pietate urgemur, necessitudine sanguinis stimulamur, fraterna pungimur caritate mensque nostra ardencius provocatur ut sanctum, pium ac justum propositum clare memorie serenissimi consortis nostri, cui Deus parcat, ardore fidei et caritatis zelo virilius prosequamur. Ad quod cor nostrum in divina positum potestate ipsius clemencia inclinavit, in qua sola omnem reposuimus ancoram spei nostre, que sperantes in se nunquam deseruit, quin pia proposita adjuvet, equa corroboret, sancta confirmet et justa desideria impleat pietate superna. Amarissime enim nostra viscera commoventur non solum diebus et horis singulis sed momentis, cum tam abhominabile scelus, tam execrabile facinus, tam lugendum ac cunctis evi temporibus deplorandum piaculum per infidelem, impium, fidefragum, proditorem ingratissimum, fidelitatis et fidei violatorem notorium Carolum de Duracio contra clare memorie serenissimam dominam Johannam, Jherusalem et Sicilie reginam, reverendissimam dominam et matrem nostram, naturalem et ligiam dominam Caroli supradicti et, ut dulciori pro vocabulo nuncupemus, clementissimam et piissimam matrem suam infideliter, impie, ingratissime et inique patratum, pannis induta lugubribus, percusso pectore, sparsis crinibus, lacerato vultu, lugentibus oculis, cum clamore orribili et ineffabili ululatu condignam exposcens vindictam, nostre celsitudinis oculis Justicia representat. Nam per universi orbis circulum ac mundi tocius climata veridica fama perduxit, et vos satis novistis quod nusquam mater erga proprium filium dulciorem pietatem exercuit[1]; nam ipsum Carolum,

[1] L'ingratitude de Charles de Duras envers celle qui avait protégé son enfance est un des thèmes favoris de ses adversaires; on le retrouve par exemple, comme le rappelle M.lle Valente (*op. cit.*, p. 4, note 1) dans

Digitized by Google

utroque parente orbatum, omni auxilio et consilio destitutum, inter sua ubera in ulnis propriis nutrivit[1], de ipso anxiam et tenerem curam gerens sicut ipsum ex proprio corpore genuisset; et, contra voluntatem clare memorie regis Ludovici et fratrum suorum illustrium[2], vitam sibi ac virilitatem preservavit et visum et ipsum Carolum cum multis lacrimis, diversis modis, viis variis exquisitis ut plurimum, infra sua brachia retinendo, mater ipsa piissima servavit illesum et ipsum paternis maculis heresis et lese majestatis[3] nephandis criminibus denigratum dignitatibus, honoribus, statu, fama ac bonis omnibus omni juris disposicione privatum et effectum inhabilem ad predicta in integrum restituit et dignitatem, famam, honorem et statum eidem reservavit et bona, ac processus ab utroque rite et recte factos fecit tolli de medio ut ex ipsis heresis et lese majestatis paternis criminibus contra ipsum Carolum denigrata me-

la lettre de la reine Jeanne au duc de Bavière (Romano, *Niccolò Spinelli da Giovinazzo*, Naples, 1902, p. 593) et dans la bulle d'excommunication fulminée contre Charles par Clément VII (Valente, *op. cit.*, p. 170).

[1] Nous n'avons pas retrouvé la date à laquelle mourut la mère de Charles, Margherita Sanseverino; pour ce qui est du père de Charles, Louis de Duras, il serait mort le 22 juillet 1362, c'est à dire deux mois après son cousin et ennemi le roi Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne († 26 mai 1362). Charles, né en 1354, avait alors de sept à huit ans. Mais peu après sa naissance, son père, s'étant révolté, avait été contraint de le remettre en otage aux souverains et la reine Jeanne l'avait fait élever. Cf. Camera, *op. cit.*, p. 244.

[2] Robert et Philippe de Tarente.

[3] Louis de Duras, jaloux de l'accession de Louis de Tarente au trône et mécontent de sa situation personnelle, s'était révolté peu après le couronnement de son rival. Dès lors et jusqu'au moment où, en 1360, il fut emprisonné au Château de l'Œuf entre les murs duquel il mourut, il ne cessa de susciter les plus graves embarras au roi de Sicile, s'alliant contre lui aux grandes compagnies et essayant de provoquer une nouvelle invasion du roi de Hongrie. Il avait de plus pris le parti d'un hérésiarque, l'évêque d'Aquino qui s'était réfugié sur le Mont Gargan où les Duras semblent avoir favorisé des doctrines analogues à celles des fraticelles.

Digitized by Google

moria non pateret [1] et, beneficia beneficiis cotidie cumulando, neptem propriam [2] ex sorore sibi utrimque conjuncta, quam multum diligebat, dispensacione a sede apostolica cum maximis studiis et laboribus procurata, cum secundo ex paterna linea et quarto ex materna consanguinitatis gradibus jungebantur, in matrimonium copulavit et civitates, terras, castra, provisiones amplissimas concessit eidem. Legantur cronice ac prudentium veterum scripta rimentur, structentur antiqua tempora et prospicientur moderna, non reperientur tam crudelis impietas, tam ingratitudo horribilis et tam abhominanda crudelitas cumulate in unum. Nam ipse homo nequam pro tantis beneficiis sibi sic pie, sic clementer impensis reddens pro melle venenum, pro pietate dolum, accensus ineffrenata libidine dominandi, filiali pietate rejecta, caritate fraterni sanguinis violata, fide lacerata, fidelitate fugata, gratitudine maculata, juramentis religionis calcatis et omni humanitate penitus procul pulsa, salutis proprie immemor, juramentorum homagii ligii et fidelitatis notorius violator, cum sue nequicie complicibus, quos ingratitudo, prodicio et impietas sibi congregavit in unum, regnum invasit, ipsam in Castro Novo, ubi tanta ab ipsa beneficia receperat, tenuit cum tanta inhumanitate obsessam, quod pudet dicere et refferre, et, ut tantam pietatem brevi comprehendamus eloquio, omnem nocendi modum quem ipse et sue neronice crudelitatis complices impio ingenio excogitare sciverunt contra ipsam suam dominam naturalem et matrem piissimam non est veritus exercere ipsamque blandis et subdolis verbis, multis factis promissionibus eciam in scriptis redactis et firmatis, ad se reddendum induxit. Cui nec verbum unicum observavit sed, rupto federe, promissionibus violatis, ipsam in castro suo Ovi duris et inhumanis carceribus cum

[1] L'édit par lequel Jeanne réhabilite la mémoire de Louis de Tarente et restitue les biens du défunt au jeune Charles est du 20 mai 1363. Cf. Camera, *op. cit.*, p. 249.

[2] Marguerite, fille de Charles de Duras († 1348) et de Marie, sœur de la reine († 1366).

Digitized by Google

modica familia miserabiliter tenuit carceratam. Deinde cum magno intemperie temporis ad castrum Nucerie captivam duci fecit invitam, manibus injectis in eam per aliquos ex proditoribus suis, ubi adhuc fuit inhumanius et vilius pertractata. Demum cum multis pluviis et ineptitudine temporis, tempore hiemali, ad castrum Muri crudelius duci fecit, ubi ultra solitum fuit inhumanius pertractata. Et que ab infantili etate in regalibus sedibus in magnis fuerat nutrita deliciis ibi cibis quandoque, proh dolor, ut audivimus, eguit rusticanis. Et postmodum, Palamudesio (*sic*) Buzuto ministro nequicie illuc destinato, de illis paucis mulieribus quas in sua miserabili societate dimiserat ac servitoribus aliquibus qui sibi lacrimabiliter serviebant majorem partem duci fecit Neapolim captivos, una sola nobili Provinciali matrona cum duabus tartaris et uno tartaro relictis ibidem, et aliquos anulos quos tenebat in digitis, qui de omnibus regnis et dominiis suis ac amplissimis facultatibus sibi remanserant, ab ejus manibus ipse impius Palamidesius cum violencia extirpavit. Postquam autem Carolus ipse felicem clare memorie dicti domini consortis nostri ad regnum sensit adventum, ipsam dominam reginam piissimam matrem suam inter duo matracia, quod amarissime refferimus, crudeliter et inhumaniter suffocare fecit, credens quod propter mortem ipsius regni ac Provincie fideles ad ipsius obedienciam facilius inclinarent, quod, si recte sapuisset, debuisset pocius oppositum cogitasse, sicut rei exitus et experiencia rerum, omnium magistra, demonstrat. Nam veri fideles et devoti, tam regnicole quam Provinciales non ad obedienciam, ut infidelis sibi ipse mentitur, sed ad vindictam tanti facinoris virilius et ardencius animantur. Quantas autem crudelitates et incredibiles inhumanitates idem Carolus exercuit contra illustres deffunctum dominum Robertum de Artesio, ducem Duracii, et dominam Johannam de Duracio, ejus conjugem, tam sibi proxima consanguinitate conjunctos, credimus, audivistis. Exurgat igitur cum severe vindicte gladio divina potencia omniumque in orbis circulo regalia sceptra tenencium, insurgant omnia elementa et omnium regnico-

Digitized by Google

larum ac fidelium Provincialium et precipue virorum Massiliensium caritate et ardenti fidelitatis zelo corda inflammet ut nobiscum, cum ineffabili spe divini auxilii, viriliter arma sumatis et pro tam horrendi et abhominandi facinoris exemplari sumenda vindicta manus sumetis ad prelium et digitos more solito stringatis ad bellum. Speramus enim indubie quod Altitonans de astris ad tam facinorosum et execrabile vindicandum scelus manum emittet judicium (*sic*), justam sentenciam fulminabit per quam criminis crudelissimi patratores pene nove et condignissime tanto sceleri feriat gravitate. Nos enim ad vestri supplicacionem super hoc nostre majestati fideliter et devote in auditorio nostro factam in et sub verbo regali et fide nostris harum serie pro nobis et rege, nato nostro, promittimus et ita omnibus regnicolis et Provincialibus fidelibus regiis et nostris volumus esse notum quod, nobis vita (*sic*) comite pietate divina, una vobiscum et aliis fidelibus regiis et nostris pium premissum propositum dicti serenissimi domini consortis nostri, qui, quod dolenter refferimus, prefate domine regine ac regni recuperacionem cum tantis laboribus et miseriis prosequendo, ut nostis, Altissimo reddidit spiritum, prosequemur quousque finem consequamur optatum. Et insuper ad aliquam concordiam, unionem, pacem seu amicitiam cum dicto Carolo de Duracio et Margareta, ejus uxore, eorumque liberis, fauctoribus et consciis ac aliis qui manus sacrilegas in dictam dominam Johannam reginam, revendissimam matrem nostram, cui Deus parcat, injecerunt nec cum ambaxiatoribus Provincie qui tunc ad presenciam dicti Caroli accesserunt [1] et [conscii ?] mortis ipsius extiterunt

[1] Une délégation de provençaux appartenant au parti de l' « Union » favorable à Charles partit pour Naples peu après le 11 juin 1382, date à laquelle les Draguignonnais avaient nommé leur représentant. Cf. Mireur, in *Revue des Sociétés Savantes*, 1876, p. 457. Ce sont sans doute ces ambassadeurs qui rapportèrent en Provence, dès la fin de l'année 1382 ou le début de l'année suivante, la nouvelle de la mort de la reine: « Cum domina nostra domina Johanna, olim regina, sit mortua, ut assertum fuit Aquis et cum juramento in consilio Unionis per duos ambaxiatores » (délibération de la communauté de Draguignan du 17 février 1383. Archives

Digitized by Google

minime veniemus seu descendemus. Quinymo in personis ipsorum sine aliqua remissione quantum poterimus tam crudele et nephandum paricidium, divina nobis dextera suffragante, cum ipsius domine sanguis innoxius, vocem emittens, lugubrem vindictam exposcens, ad supernam majestatem clamavit de terra, ita exemplariter vindicemus, quod nullam, mundi durante machina, obliviem habebitur. In cujus rei testimonium has nostras patentes litteras fieri nostrique sigilli munimine jussimus roborari. Datum in dicta civitate Massilie per nobilem et egregium virum Raymundum Bernardum Famm (?), militem, legum doctorem, magne regie curie magistrum racionalem, maiorem et secundarium appellacionum Provincie judicem, locutenentem prothonotarii regni Sicilie, collateralem, consiliarium nostrum et regium et fidelem dilectum, anno Domini millesimo trecentesimo octuagesimo quinto, die vicesima mensis augusti, octave indictionis, regnorum vero dicti regis nati nostri anno primo.

de Draguignan BB 4, fol. 260). Mais cette nouvelle ne semblait pas sûre aux propres partisans de Charles et les Draguignannais ne le reconnurent comme leur seigneur que « dummodo ipsa domina nostra regina, ut praetangitur, sit mortua ».

Digitized by Google

Digitized by Google

FARNESIANA

III.

Mademoiselle du Gauguier, dame d'honneur de la Reine.

Lorsque le cardinal Alexandre Farnèse vint à la courde France, pendant l'hiver de 1552, il reçut de tous le meilleur accueil du monde. Des raisons politiques s'y prêtaient. Les princes de Parme, habiles à tirer profit du Roi comme de l'Empereur, avaient réussi à engager la France dans une nouvelle expédition d'Italie, qui devait rendre à leur famille le duché de Parme; cette alliance avait été scellée par le mariage de la fille de Henri II, Diane de France, avec le duc Octave, frère du cardinal. D'autre part, Alexandre Farnèse était naturellement séduisant; il mettait au plus haut prix le talent de plaire et savait montrer partout « un visage aimable et souriant » [1]. Jeune et dansant à ravir [2], il était désigné parmi les successeurs éventuels de Jules III et possédait ces qualités de raffinement que recherchait l'entourage de Catherine de Médicis: c'en était assez pour qu'il fût à la mode.

La Cour était en effet ouverte à l'influence italienne. On se piquait d'y parler le toscan le plus pur et les demoiselles de la Reine se montraient, nous dit un contemporain [3], « della lingua tos-

[1] « Hilari et sereno vultu, ut suus mos est », rapporte l'auteur du Diaire de la Cour Pontificale à propos de la réception faite à Caprarola par Farnèse au cardinal Borromée, le 2 septembre 1565: Bibl. du Vatican, Miscell., Arm. XII, vol. 29, fol. 375.

[2] Une « gaillarde » dansée devant la Reine le rendit célèbre: De Navenne, *Rome, le palais Farnèse et les Farnèse*, p. 519.

[3] Epitre de Jean-Baptiste du Four à la fin du *Décaméron* de Boccace (Lyon, G. Roville, 1555), publiée par E. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, t. II, p. 10.

Digitized by Google

cana tanto studiose et dotte che bene et ornatamente la parlano et leggiadramente la scrivano ». Alexandre Farnèse eut tôt fait de distinguer l'une d'entre elles dont il se fit le serviteur : « bien heureux estoit-il qui pouvoit estre touché de l'amour de telles dames et bien heureux aussi qui en pouvoit escapar ! » [1]. Durant son séjour à la Cour il recherchait volontiers la conversation des femmes et sembla abandonner quelque peu une conduite austère qui allait faire de lui, à Rome, le protecteur de l'ordre des Jésuites. On lui prêta même, à la mort de son frère, le duc Horace, « l'idée plaisante de prendre femme » pour s'assurer des biens temporels de sa maison [2].

Ainsi, trente ans après ce voyage, la Reine pourra-t-elle évoquer avec regret, en pensant à lui, « ce gratieux siècle » et les « Dames de ce temps-là, belles et de bonnes maisons, et que vous aimiez, lui écrit un confident, et qui vous aimoient » [3].

Il avait pris congé de la Cour le 24 juin 1554 avec la promesse d'un prompt retour ; son départ fut déploré. Il laissait en France, comme dans sa légation d'Avignon [4], mainte dame impatiente de son absence. Mais les années passèrent et avec elles évolua la politique des Farnèse qui se rapprochaient de l'Empire, non moins que l'esprit du cardinal qui oublia l'épicurisme de sa jeunesse.

Les dames de la Reine en furent particulièrement désappointées : « Madamoyselle de Pierre, lui écrivait Lavigne, abbé de Hautviller,

[1] Brantôme, *Oeuvres complètes*, éd. Lalanne, t. VII, Discours II « Sur la Reyne, mère de nos roys derniers », p. 332.

[2] *Lettere inedite di A. Caro,* éd. Mazzucchelli (1829), t. II, p. 143. Horace qui avait épousé Diane de France le 14 février 1553 mourut le 19 juillet de la même année.

[3] Lettre de l'abbé de Plainpied au cardinal, 4 octobre 1584 : L. Romier, *Les premiers représentants de la France au palais Farnèse*, dans les « Mélanges d'archéologie et d'histoire », t. XXXI (1911), p. 30.

[4] Une lettre caractéristique de Marguerite de Lévis (Mlle de Lers, femme d'Antoine d'Arpajon) au cardinal, datée d'Avignon, 1er juillet 1558, est publiée par L. Romier dans *Les origines politiques des guerres de religion*, t. I, p. 123, note 3.

Digitized by Google

est fort marrye que vous n'estes à Bloys ceste hiver pour dancer à ses nopces. Si vous estes pape, elle vous fera parrin de son premier fils qu'elle aura affin que luy donnies congé de manger la chair » [1]. Espérant reparaître quelque jour à la Cour, il n'avait garde d'ailleurs de rompre avec elle ; et la Reine, en politique avisée qui ne dédaignait aucun moyen de renseignement, se servait volontiers de la séduction féminine pour le service de l'Etat. Aussi les lettres du cardinal étaient-elles attendues avec impatience : « Votre letre, lui écrit le même abbé, me fust arrachée des mains par nos damoyselles, les quelles lirent elles-mesmes les recomandacions que vous me comandiez que je leur fisse ».

Ces lettres du cardinal sont malheureusement perdues, mais non point quelques billets qui lui furent adressés. Elles devaient au reste être pleines de froideur et fort méfiantes, si l'on en croit le désespoir de celle qui fait l'objet de cet article.

Elle signait d'un A et d'un C entrelacés de courtes missives écrites en français, qu'elle lui faisait parvenir, pliées en quatre, dans les rapports de ses agents à la Cour. Elles sont restées telles quelles dans les lettres où elles étaient incluses. C'est sans doute la même mystérieuse correspondante qui, six mois après le départ du cardinal, lui mandait « en ung estuy certain portraict » [2], quelque crayon, qu'il serait curieux de retrouver.

L'énigme de son nom n'eût point été facile à déchiffrer si la main indiscrète d'un secrétaire d'Alexandre Farnèse n'eût inscrit au dos de l'un de ces billets, à côté de la date, « Goghier » [3]. Un non moins indiscret prélat, plus homme de Cour que d'Eglise, nous eût du reste mis sur la voie. Jacques du Brouillat, archevêque d'Arles

[1] Lettre de Lavigne, « abbé d'Amvilliers » (il s'agit de Jean de Caravac, abbé de Hautviller, au diocèse de Reims), du 4 décembre 1555, datée d'Anet : éd. par de Navenne, *op. cit.*, p. 525.

[2] Lettre de Gui Dalmatio au cardinal, Paris, 26 février 1555 (n. st.) : Arch. d'Etat de Naples, Carte Farnesiane, 739 D.

[3] Lettre citée *infra* p. 92, note 1.

Digitized by Google

par la faveur de la Reine [1], voulut bien se charger, lors d'un voyage à Fontainebleau, de rappeler au cardinal le souvenir trop oublié de cette dame de la Cour. On peut seulement regretter que le séjour qu'il y fit coïncidât avec l'une des grandes fêtes de l'Eglise et qu'il se découvrît à cette date une certaine pudeur à lui « mander riens des dames pour estre trop près de Pasques ». Néanmoins l'assurait-il, avec une pointe de reproche pour n'en pas profiter, que « la plus part on grant envie de vous voir » et qu'il l'avait rappelé « à Mademoiselle du Goguier qui vous rend, lui disait-il, ses recommandations ainsy de pareille affection et dict que, si aves grant regret de ne l'avoir creu, (que) vous i poves remédier aiséement et que le tabouret d'auprès du lict de la Reine ne vous faudra jamais » [2].

Celle qui signait de deux initiales les billets au cardinal n'est autre en effet que Mademoiselle du Gauguier.

Elle devait être fort belle ; jamais aucune femme ne fut autant portraiturée [3]. Plusieurs crayons d'elle, datant précisément de cette époque, nous ont été conservés. Le visage plein et d'un agréable

[1] Il avait reçu l'archevêché d'Arles en 1550, alors qu'il n'était pas encore entré dans les ordres. Ses lettres sont conservées aux Archives d'Etat de Parme, Carteg. Farnes., *Francia* 9 (24 février au 24 mars 1555, n. st.).

[2] Lettre du 6 mars 1555, datée de Fontainebleau, *Ibid.*

[3] Je remercie mon ami Jean Porcher qui a bien voulu me transmettre de nombreux renseignements sur l'iconographie de cette personne. Voici la liste de ses portraits : Au Musée Condé, à CHANTILLY (voir E. de Moreau-Nélaton, *Chantilly. Crayons français du XVI^e siècle*, 1910) sont conservés les crayons de la Coll. de Castle-Howard (voir le catalogue de cette coll. publié par L. Ronald Gower, *Three Hundred french portraits*... Londres, 1875, t. I ; on trouvera un index des portraits dans Bouchot, *Les portraits aux crayons des XVI^e et XVII^e siècles conservés à la Bibl. Nat.*, 1884, p. 365) : « M^e la Gran, de Beaune », fait malgré son titre avant son second mariage, peut-être du vivant de son premier mari, mort en 1556 (Gower n. 119 ; Moreau-Nélaton pl. CLVIII) ; « M^e la Grand », d'attribution douteuse (Gower n. 56 ; Moreau-Nélaton pl. CLIX) ; « M^elle du Goguier », fait avant 1556 (Gower n. 115 ; Moreau-Nélaton pl. CLX) ; « M^elle de Châteaubrun », fait plus tard, après la mort de son premier mari (Gower n. 46 ; Moreau-Nélaton pl. CLXI) : elle porte le titre d'un fief maternel et est représentée en costume de veuve ; il date peut-être

Digitized by Google

ovale, le nez d'un pur profil, une bouche petite et bien dessinée, enfin un air intelligent et quelque peu ironique sont dans l'un de ces portraits fort bien mis en valeur par une fraise de dentelles et un chaperon qui dégage un front élevé, encadré par deux touffes de cheveux.

Mademoiselle du Gauguier, Claude de Beaune, était la fille de Guillaume de Beaune, seigneur de Semblançay et de la Carte, vicomte de Tours et de Bonne Cottereau, dame de Châteaubrun [1]. Elle avait épousé très jeune, en 1538 si l'on en croit un spirituel quatrain de Marot, un homme fort vieil, — il était né vers 1482, — Louis de Bourges, dit *Burgensis*, premier médecin du roi [2]. Médecin de François I^er^, puis de Henri II, ce personnage était seigneur de Montgauguier, petite ville située entre Blois et Poitiers, dans la paroisse de Saint-Lubin-en-Vergonnais [3] : sa femme fit de ce fief un de ses titres.

Louis Burgensis résidait, par sa charge, à la Cour; Claude de Beaune dut tout naturellement y occuper un emploi. Les écrivains du temps nous disent en effet qu'elle était l'une des demoiselles de la chambre de la Reine. L'un d'eux, Jean-Baptiste du Four, dans son Epitre en italien imprimée en 1555 à la suite de l'édi-

de 1563 et a servi de modèle à la peinture du MUSÉE DU LOUVRE (n. 1026), provenant de la Coll. Gaignières. Elle n'était pas encore à cette époque duchesse de Roannais. Le Musée de Chantilly possède une réplique de ce crayon (Moreau-Nélaton pl. CLXII), provenant du duc d'Aumale. — A la BIBL. DES ARTS-ET-MÉTIERS, « M. la Grand », vol. de la Série M e 3, t. I, n. 24 (Bouchot, *Les portraits aux crayons*..., p. 310 et 312). — A la BIBL. NAT., « Madame du Goguier », crayon fait vers 1555, dans le Recueil Lécurieux, fol. 52, n. 8 (Bouchot, *op. cit.*, p. 39 et 168). — Il en existait enfin un autre dans le Cabinet Fontette, sous le n. 46, aujourd'hui perdu (Bouchot, *op. cit.*, p. 324).

[1] P. Anselme, *Histoire généalogique*, t. VIII, p. 286. Elle était la sœur de Renaut de Beaune, grand aumônier de France, archevêque de Bourges, puis de Sens, et la petite fille de Jacques de Beaune qui fut exécuté à Semblançay pour malversations financières. Elle naquit peu avant 1524.

[2] P. Anselme, t. II, p. 381. — Voir les vers de Marot cités *infra* p. 85.

[3] Arr.t de Poitiers, cant. de Mirebeau (Vienne).

Digitized by Google

tion du *Décaméron* de Boccace, la cite, aux côtés de Mesdemoiselles de Piennes et d'Avaugour, parmi les dames de la Reine qui excellaient dans la langue toscane [1]. Un autre, François de Billon, la déclare dans *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* [2] publié la même année, « sage et très fidelle servante de la grant royne ». Son nom paraît fort souvent dans les lettres de Catherine de Médicis : elle était en correspondance politique avec les grands personnages du royaume et tenait la reine au courant d'une quantité d'affaires [3]. Nous savons qu'en 1564 elle était trésorière de la reine : elle figure en cette qualité, sous le nom de « Madame Claude de Beaune, dame du Gauguier et de Chasteaubrun » parmi les « Officiers domestiques de la maison de la reyne ». Elle cessa d'exercer son office en 1568 [4]. Elle s'était en effet remariée l'année précédente avec Claude Gouffier, duc de Roannais, Grand écuyer de la Couronne [5] : elle porta dès lors le titre de « Madame la Grand » [6]. Nul doute que ce ne soit la même dont parlera Brantôme dans son

[1] Epitre de Du Four, citée par E. Picot, *Les Français italianisants*, t. II, p. 10.

[2] Edité à Paris par Jean d'Allier en 1555, fol. 73^{v} à 74. Fr. de Billon, qui avait été secrétaire d'Octave Farnèse, frère du Cardinal, était mieux que personne placé pour la connaître : il nous donne son nom patronymique, Claude de Beaune. Néanmoins E. Picot voit dans Mᵉˡˡᵉ du Gauguier la fille du médecin du roi : voir sur ce point *infra* p. 85, note 3.

[3] Lettre de la reine à M. de Soubise, 2 septembre 1562 : *Lettres de Catherine de Médicis* (Documents inédits), t. I, p. 390. — Lettre de la même au cardinal Farnèse, fin août 1554 : *ibid.*, p. 94, d'après les Arch. d'Etat de Mantoue. Cette lettre entièrement autographe existe également aux Arch. d'Etat de Parme, Carteg. Farnes., *Francia* 5. — Lettre d'Antoine de Gouges au cardinal, 18 mai 1558 : voir *infra*, p. 93, note 1. — Cf. une autre lettre à la Bibl. Nat., franç. 20451, fol. 233.

[4] *Lettres de Catherine de Médicis*, t. X, p. 507. Ce fut peut-être l'année de sa mort. Elle est également citée en 1558, en compagnie de Madame d'Avaugour, dans une « notice sur un compte de l'écurie de la Reine » : *Ibid.*, p. 22, note 1.

[5] En 1567 selon le P. Anselme, *op. cit.*, t. V, p. 610.

[6] C'est le titre que lui donnent divers portraits de Chantilly ou de la Bibl. des Arts-et-Métiers.

Digitized by Google

Discours sur la Reyne mère de nos roys derniers [1] : « Madame de Rouanays, de la maison de Sainct-Blansay, dicte avant Madame de Chasteaubriant [2], fort favorite de la reyne, sa maistresse ».

Il n'y a donc pas lieu de croire, à la suite d'Emile Picot, que deux personnes parurent en même temps à la Cour, Claude de Beaune, femme de Louis de Bourges, et une fille qu'avait eue celui-ci d'un premier mariage, sous le nom distinct de Madame et Mademoiselle du Gauguier [3].

Les circonstances du mariage de Claude de Beaune ne laissent point que d'expliquer au contraire d'une façon fort curieuse certaines poésies contemporaines: il paraît que la jeune mariée ne trouva point, de la part de son mari, les étrennes généreuses que lui avaient offertes, par ironie, Clément Marot [4], sans doute à l'occasion même du mariage:

Pour vostre estrene qui vaille
Je vous baille
Tant d'esbats et passetemps
Que de celluy que j'entens
Ne vous chaille.

[1] Brantôme, *Œuvres complètes,* éd. Lalanne, t. VII, p. 387.

[2] Lire « Madame de Chasteaubrun ».

[3] E. Picot, *op. cit.*, t. II, p. 10, note 2. Une belle-fille de Claude de Beaune épousa en effet André de Hacqueville, conseiller au Parlement de Paris; elle serait morte avant 1559 (P. Anselme, t. II, p. 381; cf. le Paulmier, *Ambroise Paré*, p. 37, note 5). Mais les différents noms aux portraits de Claude énumérés plus haut et le témoignage de Fr. de Billon sont fort explicites (voir sur ce dernier p. 84, note 2). Le texte sur lequel s'appuie Picot, d'après une brève indication donnée par le marquis de Laborde (*Comptes des bâtiments du roi*, t. II, p. 321), a été mal interprété. Le voici: « Item, à la chambre, garde-robbe et cabinetz de Monsr. et de Madamoyselle du Gouguier » (Comptes de Saint-Germain-en-Laye, 1548-1550, Bibl. Nat., franç. 4480, fol. 127). Il n'y est nullement dit que « Mlle du Gauguier avait sa chambre à côté de son père ».

[4] Etrennes dédiées à « Madame de Gauguier », datées de 1538: éd. P. Jeannet, t. II, p. 210, n° LII.

Digitized by Google

Bien au contraire Claude dut-elle méditer un autre de ses quatrains qu'il lui adressa pour l'exhorter à porter le faix

D'une vertu qui se nomme
Patience [1].

Au reste l'*Almanach à Madame du Gouguier* que lui dédia Mellin de Saint-Gelais pour la renseigner, disait-il, sur les obscurités du Calendrier romain, par ses équivoques grivoises ne laisse aucun doute à cet égard [2]. Mais d'autres vers du même poète permettent de penser que celle qui dans le *Calendrier* avait élu pour fête « la Pasque et feste du passage », symbole de son « cœur passager » [3], eut ses raisons de ne point connaître l'impatience. Elle était au demeurant fort honnête et au courant des règles galantes de l'amour courtois. Ainsi le pense François de Billon, secrétaire d'Octave Farnèse, dans *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, qui place dans le « bastion de la chasteté et honnesteté des femmes », telle une nouvelle sainte Barbe, celle qu'il admire « pour ses diverses et honnestes qualitez, de longue beauté environnées » et « qui sans se lasser sçait si longuement manier

[1] *Ibidem*, n° LI.

[2] *Œuvres poétiques*, Lyon, 1574, p. 69 et 70. Madame du Gauguier avait demandé au poète qui se piquait d'être astronome, de lui expliquer clairement le Calendrier romain. Celui-ci trouva une amusante façon de s'en tirer, notamment dans le quatrain du Quaresme :

Au Quaresme il ne peut faillir,
Car onc vous n'en peustes sortir
Depuis qu'on vous fit approcher
D'un qui point ne touche à la chair.

Ce calendrier, postérieur aux poésies de Marot, dut être composé, peu de temps avant la mort du vieux médecin, de 1548 à 1554.

[3]

La Pasque et feste du passage
Se doit bien mettre à vostre usage
Pour la prison du Dieu léger
Où fut vostre cœur passager.

Digitized by Google

l'estandart de tous le plus pénible » [1], l'étendard symbolique sans doute de la vertu de patience... Sa « longue beauté » fut en effet l'une de ses meilleures armes: après avoir été mise au rang des « péchés oubliez » par Alexandre Farnèse [2], au souvenir duquel elle se rappellera en vain de longues années, cette femme aux multiples noms vit mourir son mari octogénaire en 1556 et attendit la quarantaine pour convoler en secondes noces, en 1567, avec le duc de Roannais, qui pour la quatrième fois prenait femme. Le « dieu léger » que Mellin de Saint Gelais emprisonna dans son cœur fut seul coupable d'une aussi longue incertitude. Mais peut-être le fut-il aussi d'une certaine tendresse que nous révèlent ses lettres à Alexandre Farnèse: Mademoiselle du Gauguier était-elle parmi tant de « dames belles et de bonnes maisons », l'une de celles « que vous aimiez et qui vous aimoient » ? Les deux lettres entrelacées A et C au bas des billets de Claude de Beaune à Alexandre Farnèse le laissent supposer: l'une étant l'initiale de Claude l'autre ne saurait l'être que du nom d'Alexandre.

FERNAND BENOIT.

[1] Fr. de Billon, *op. cit.*, fol. 73ᵛ et 74.
[2] Lettre publiée infra, n° II.

Digitized by Google

Lettres de Mademoiselle du Gauguier au cardinal Farnèse [1].

I.

Monseigneur

Puisque le moyen de vous escripre me sera osté parceque le Roy s'en va hors d'icy pour trois sepmaines, je ne différeray plus à me ramentevoir en vostre bonne grace et vous supplier très humblement, par la première dépesche que ferez par deça, me mander quant vous y panses estre ; car j'ay entendu du chevalier Tiburtio [2] que ce ne seroit qu'à la fin d'avril ou au commancement de may. Le désir que j'ay du contraire m'empesche de le croire jusques à ce que j'aye de voz nouvelles. Je m'assure que vous estes adverty de celles qui ce peuvent mander de ceste compagnie, qui me gardera vous ennuyer de reditte. Les autres je remettray à les vous conter et prieray Dieu vous donner, Monseigneur, tout l'heur et contantement que vous désires.

A Fontainebleau, ce 22 de mars [1555] [3].

Æ

[1] Provenance des lettres : I. Arch. d'Etat de Naples, Carte Farnesiane, 739 B. — II. *Ibid.*, 742 B. — III. *Ibid.*, 692 G. — IV. *Ibid.*, 709. — V. Arch. d'Etat de Parme, Carteggio Farnesiano, *Roma* 22.

[2] Tiburce Burce, chargé des affaires du cardinal en France. Il sera plus tard majordome du Palais Farnèse.

[3] Cette lettre est contenue dans une missive adressée au cardinal par Tiburce Burce. A cette époque le cardinal avait déjà quitté l'Italie et était en Avignon, d'où il repartit précipitamment à la fin du mois, rappelé à Rome par la mort de Jules III (L. Romier, *op. cit.*, t. II, p. 76).

Digitized by Google

II.

Monseigneur

Je ne scay plus que dire ny penser, sinon que je suis du tout aux péchés oubliez. Mais je ne laiseré pourtant de désirer tousjours vous faire très humble service, jusques à ce que je congnoisse encores davantage que ceste voulunté vous est désagréable. Si ma puissance luy estoit esgalle, j'aurois cest heur de vous voir ou savoir bientost aussi content que homme du monde et que vostre mérite le mérite. Or, il me fault prandre patience attendant ce que la fortune envoyra, qui sera peult estre myeux que je n'espère. Je ne vous puis escripre pour ceste heure beaucoup de novelles que je scay : celles qui touchent vostre service, j'en ai adverty ceulx qui les vous feront entendre et qui y pourvoyront ; les autres, si quelque jour j'ay ce bien de les vous pouvoir conter, se sera tout au long et lors je suis seure que vous m'advoueres que j'ay mérité estre mise (ainsi que je souhaitte) au rancq de voz très humbles et plus affectionnées servantes.

De Bloys, ce 27[e] de décembre [1555].

Æ

Je vous ay escript par M[r] le mareschal Strozi [1], qui m'a bien promis me mander de voz nouvelles ; à la vérité j'aye envye et peur de les savoir.

[1] Pierre Strozzi, maréchal de France, mort en juin 1558.

Digitized by Google

III.

Monseigneur

J'ay receu par ce gentilhomme la letre qu'il vous a pleu m'escripre, où j'ay faict tout ce qui m'a esté possible de satisfaire, tant à publier vostre affectionnée voulunté au service du Roy et de la Royne [1], comme à la sollicitacion de l'affaire qui a conduit ce porteur par deça. Mais à tous ces deux points, je me suis trouvée, à mon grand regret, trop innutile, car pour le premier l'on croit si bien de vous et ce qu'avez dernièrement faict a esté receu de telle façon qu'il en rend plus certain tesmoignage que je ne puis faire. Quant à l'autre, il n'a pas tenu que la Royne n'eust bonne envye de faire plaisir à ce dit porteur et que Madame [2] ne l'en ayt assez suppliée, qu'il ne s'en retourne content comme je croy qu'il vous fera entendre et tous les empeschemens qu'il y a trouvez. Je m'en remettré sur luy pour ne vous ennuyer de reditte et vous diray, Monseigneur, que quant j'eusse sceu que les nouvelles de ceste compagnie vous eussent esté agréables, je n'eusse failly vous en faire part, comme je feray aussi quant il vous plaira le me commander et non autrement, craignant de mesprendre, car le monde est plain de plusieurs mutacions. Vous avez entendu le mariage de Madame vostre seur [3] et ce qui estoit advenu

[1] A cette date, les Farnèse étaient brouillés avec Henri II qu'ils avaient lâchement quitté après en avoir reçu des bienfaits; les bénéfices du cardinal en France avaient été séquestrés et distribués au cardinal de Ferrare.

[2] Diane de Poitiers?

[3] Diane de France, veuve d'Horace Farnèse, mort le 19 juillet 1553, avait épousé, par contrat signé le 3 mai 1557, François de Montmorency, fils du connétable. François de Montmorency avait à cette occasion rompu les fiançailles qui l'unissaient depuis 1553 avec Mlle de Piennes, Jeanne de Halluin, fille d'Antoine de Halluin, demoiselle d'honneur de la Reine les fiançailles furent déclarées clandestines et nulles.

Digitized by Google

à Piennes [1] qui est à ceste heure chez son frère. De l'infortune de Madame de Rohan [2], puisque la scaves, je ne vous en diray plus rien, craignant renouveller voz doulleurs. Il n'y a rien eu ny en l'endroit de Maricourt ny autres, depuis qu'estes party, qui mérite vous estre mandé et est, ce me semble, ceste court au mesme estat que la laisastes. A ceste occasion je ne vous feray, Monseigneur, plus long discours et après m'estre très humblement recommandée à vostre bonne grace, je prieray Dieu vous donner très longue et très heureuse vie.

De Compiègne, ce 8e de juillet [1557] [3].

Vostre très humble servante — Du Goguier.

IV.

Qui eust jamais peu croire veu tant d'asseurances que vous m'aves donnée de vostre amitié que vous eussiez demeuré si loguement sans m'escripre? Certainement ce ne seroit pas moy si je ne l'avais veu; et, le voyant, je vous considère, qui pour mille et mille fois que j'ay eu crainte que feussiez en lieu dangereux ou mal à vostre ayse n'avez seullement une fois eu souvenance de m'en faire entendre par ung mot de lettre la vérité. Or, je ne sçay à quoy m'en prandre, si ce n'est à ma Fortune qui ne me veult permettre nul réconfort entre tous les ennuytz que m'a ap-

[1] Mlle de Piennes la plus jeune des enfants d'Antoine de Halluin: voir la note précédente.

[2] Madame de Rohan fut comme Mlle de Piennes l'héroïne d'un scandale: elle avait été rendue mère par le duc de Nemours, puis abandonnée par lui en 1557.

[3] Cette lettre porte au dos, de la main du secrétaire du cardinal: *57, portata da M. Pompeo Gottifredi.* — On sait d'autre part que la reine était à Compiègne ce jour-là: *Lettres de Catherine de Médicis* (Documents inédits), t. I, p. 107.

Digitized by Google

portés vostre absance, laquelle je n'ay bien sentue (encores que je l'eusse préveue) cependant que je vous ay peu voir, tant mes yeulx avoyent déceu mon entendement; mais depuis ilz en ont bien receu (et avec rayson) leur part de la peyne. Je ne dits pas cecy pour vous requérir de me mander souvent de voz nouvelles, si ce vous est peyne, car je ne veulx de vous sinon ce qui vous est agréable, et scay avec quelle incommodité vous povez escripre de vostre main entre tant et si différentes occupations que vous avez. Mais je ne puis dire aussi que vos lettres ne m'apportent le plus grant plaisir que je saurois recevoir et qu'elles ne me soient sur toutes choses chères pour le continuel désir que j'ay de savoir si vous estes contant et quelles sont voz pensées et en quel degré je suis de vostre bonne grace, que j'estimeray et garderay tant qu'il vous plaira m'en faire part, comme ma vie. Si n'estoit que le chevalier Tiburce m'a dit qu'il vous mande toutes les bonnes nouvelles, je me mettrois en devoir de vous en faire part et me servirois du chiffre qu'il m'a baillé. J'attandré ce qu'il vous plaira m'en mander et feray fin à ceste lettre, non à me recommander très humblement à vostre bonne grace. De Reins, ce 13e juillet.

A

V.[1]

Monseigneur

Il y a si longtemps que vous nous menasses de venir que je ne say plus qu'en croire et crains (encores que le Roi escripve pour

[1] Cette lettre doit être datée, semble-t-il, du mois d'octobre 1558: il y est fait allusion à la trêve de Cercamp qui précéda le traité du Câteau-Cambrésis signé l'année suivante. En effet la liasse d'où est tirée cette lettre renferme, entre autres documents de 1558, un billet de Melle du Gauguier, par lequel elle supplie le cardinal de lui répondre au sujet de l'abbaye de Grandselve, et qui porte au dos: 58, *Goghier*. Ce billet est également signé des deux initiales A C. — A cette date Melle du Gauguier était veuve.

Digitized by Google

votre congé du Pappe), quant seres prest à partir, il survienne quelque nouvelle occasion qui vous arreste par dela. S'il est ainsi, je ne scaurois faire autre chose que de m'ennuyer et vous supplier très humblement empescher la fortune de m'estre contraire en tout; et si elle a puissance de m'eslongner de vostre présence, que je ne la sois poinct de vostre bonne grace, laquelle je mettray peyne de conserver et vous faire tousjours très humble service, à quoy j'aray plus grant plaisir que je n'ay eu jusques à ceste heure pour la tresve. Je ne say d'icy en avant quelle joye elle m'apportera: si c'est qu'elle haste vostre retour, je ne désire rien de myeulx. Il ne sauroit estre si tost que vous n'ayes encores, entre cy et la, moyen de me mander de voz nouvelles, lequel, s'il vous plaist, ne laiserez passer sans m'en départir. De ma part, je feray le samblable à toutes les occasions et le chevalier [1] m'a promis me faire parler à celuy qu'avez envoyé icy, que je n'ay encores veu, avant qu'il aille à son abaye, affin que, luy absent, si le dernier venu a à faire de chose qui soit en ma puissance, j'aye ce bien de m'y employer et n'estre poinct inutille, où je vouldrois tant vouluntiers faire service. Le chevalier m'a dit que le Roy et tout le monde se resjouyst de vostre retour; je vous laisse penser ce que je puis faire. Mais je prie Dieu que ce soit autant à mon contantement qu'il me samble estre raisonnable, et que ceulx que trouveres sans empeschemens ne m'en puissent donner.

Æ

[1] Le chevalier Tiburce Burce, agent du cardinal à la Cour. Il avait fort affaire à cette date, les bénéfices du cardinal en France ayant été mis sous séquestre par ordre de Henri II. Ils lui furent bientôt restitués d'ailleurs. Cf., au sujet de l'abbaye de Grandselve, la lettre citée à la note précédente et une lettre d'Antoine de Gouges disant au cardinal que « Melle du Goughier » lui écrit relativement à cette affaire et qu' « elle trouve excellente l'opinion qu'il en a »: Arch. d'Etat de Parme, *Francia* 11 (Paris, 18 mai 1558).

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE MOSAÏQUE DE TÉBESSA

(Pl. I)

Dans le Musée de Tébessa, à l'intérieur de la *cella* du Temple dit de Minerve, parmi les monuments antiques que M. Gsell a décrits dans son Catalogue figure une mosaïque dont la découverte est récente et qui, pour ce motif, n'a pas été étudiée encore et ne se trouve pas au Catalogue. Nous devons à l'amabilité de M. Reygasse, administrateur de la Commune Mixte de Tébessa et Conservateur du Musée, d'avoir pu l'étudier à loisir et de la publier aujourd'hui. La mosaïque fut découverte en Janvier 1922 au cours des travaux d'établissement d'une route qui, par la porte de Solomon relie la ville européenne de Tébessa à la ville indigène située au S. W. et à environ 500 mètres de la première. Elle a été vue d'abord par M. Fargues, maire de Tébessa, puis sur les indications de M. Gsell relevée avec beaucoup de soin et placée au Musée, où elle figure très honorablement auprès des deux pavements en mosaïque qui y ont été déja recueillis [1]. Malheureusement, elle n'a pu être retrouvée entière, des travaux antérieurs en ayant irrémédiablement détruit une partie. Elle devait mesurer dans son intégrité, $5^{m},80$ de longueur sur $4^{m},40$ de largeur. Si la longueur est intacte, il ne subsiste par contre que $2^{m},55$ de la largeur et ainsi un peu moins de la moitié en a été perdu. En outre, dans la partie que nous possédons il existe deux lacunes assez étendues et fort regrettables en ce qu'elles détruisent trois médaillons sur les huit qui subsistent des douze que comportait l'ensemble.

[1] Cf. Gsell, *Catalogue du Musée de Tebessa*, pag. 64-70.

Digitized by Google

C'est une mosaïque à fond blanc sur lequel ressortent des teintes plus foncées où dominent le rouge et le jaune. Un cadre important la borde, plus large sur un des petits côtés du rectangle (0^m,70) que sur les grands côtés (0^m,60). Ce cadre est formé, du dehors au dedans, par : une bordure noire, large de 0^m,07, une tresse rouge et ocre de 0^m,20, une bordure rouge de 0^m,03, une série de volutes noires en forme de *flots grecs* ou de *postes*, de 0^m,10 de large, une nouvelle bordure rouge sur laquelle se fixent des denticules jaunes. Chacun de ces motifs est séparé de ses voisins et mis en relief, à la fois, par une bordure blanche.

A l'intérieur de ce cadre la mosaïque représente une série de rinceaux de feuillage enserrant des médaillons, et, encastré vers le centre de cette décoration, se trouve un tableau, lui-même dans un cadre.

Les rinceaux sont représentés s'élevant du sol, comme jaillissant de quatre pieds d'acanthe et gagnent ce qui est actuellement le haut de la mosaïque, en raison de sa position verticale contre une paroi de muraille. L'ensemble de la mosaïque, rinceaux, médaillons, cadre central, est orienté du même côté. Les médaillons à personnages de 0^m,40 de diamètre étaient au nombre de douze. Cinq seulement sont intacts et permettent une interprétation. Sept ont donc disparu complètement ou en partie. Un certain nombre d'autres médaillons sur lesquels le cadre extérieur ou le tableau central empiètent sont remplis par des ornements en forme de *peltes* ou *boucliers d'amazone* alternativement blancs et noirs.

D'autres *peltes* remplissent les intervalles entre les rinceaux et les médaillons. Une demi-rosace enfin, renferme des motifs décoratifs en forme de fer de lance, dans lesquels il est possible de reconnaître des feuilles cordiformes de lierre dont l'usage en Afrique est fréquent dans un sens prophylactique [1] et qui sont destinées à préserver du mauvais œil.

[1] Cagnat et Chapot, II, p. 200.

Digitized by Google

L'étude des médaillons à figures se présente dès l'abord comme suggestive : chacun de ces médaillons est un petit tableau, chaque petit tableau, sauf un, est un petit drame ou au moins une action animée. Pour la clarté de l'exposition nous donnerons à chacun des cinq médaillons intacts, à partir de celui qui figure en haut à gauche de la mosaïque une lettre : A, B, C, D, E.

Les médaillons A et B pourraient représenter respectivement la chasse et la pêche. Le médaillon A nous montre, en effet, un félin que sa petite taille et la couleur de son pelage jaune tacheté de noir nous font facilement reconnaître pour un guépard [1]. Il est représenté, bondissant sur la croupe d'une gazelle qui s'enfuit. Celle-ci, nettement reconnaissable à son poil beige, à la forme de ses cornes, rectilignes et inclinées en arrière est de la variété « Antilope oryx » [2]. Il en existe une autre représentation à Tébessa même sur une mosaïque du Musée [3].

On pourrait admettre que le guépard ne saisit pas la gazelle pour son propre compte, mais qu'il est un de ces *pardi* apprivoisés dont il est question chez un poète vandale d'Afrique, que l'on dressait à chasser avec les chiens [4] et qui, de nos jours encore, servent aux arabes à forcer la gazelle [5]. Sous le ventre de la gazelle est représenté un arbuste ou un arbre. Si l'on tient à l'interprétation symbolique, le médaillon B représenterait la pêche. Un personnage nu, un enfant, semble-t-il, debout à l'arrière d'une embarcation, pêche à la ligne. Un poisson, à l'extrémité de la ligne, a déjà saisi l'appât. Deux autres poissons de taille plus grande, sont représentés au-dessous de la barque, au milieu de petits traits ondulés qui servent en général aux mosaïstes à représenter les flots.

[1] Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord,* I, p. 112 sq.
[2] Gsell, *op. cit.*, p. 120.
[3] Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, pl. IX.
[4] *Anthologia latina,* ed. Riese, p. 237. Cf. Keller, *Thiere des classischen Alterthums,* p. 154.
[5] Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, I, p. 113.

Digitized by Google

Deux avirons sont fixés au flanc de l'embarcation, tous les deux du même côté. A l'avant, on distingue une perche et un cordage, perche d'accostage, sans doute, et câble pour amarrer le petit navire. Si l'on rapproche le navire figuré sur ce médaillon des bateaux représentés sur la mosaïque d'Althiburus, dont on a pu dire que c'était un « Catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine [1] », on peut le ranger dans la catégorie des petits bateaux de pêche et de plaisance, *cydarum*, — dans lequel sont figurés deux pêcheurs retirant un filet — ou *placida*, ou *vegeiia*, tous navires à proue et à poupe relevées, surtout la proue et dont, en outre, la coque à l'arrière s'allonge en une saillie que l'on pourrait prendre pour un éperon. En outre le bordage à l'arrière est surmonté d'une tête d'animal et rappelle le navire appelé *Musculus* sur la mosaïque d'Althiburus, dont la poupe est ornée d'une tête de souris et qui se manœuvre à la rame. Mais, en réalité, ces petits détails qui ont leur importance pour distinguer et classer des navires qui offrent, d'autre part, bien des points de ressemblance, ont pu être mélangés ici, et qu'il nous suffise de reconnaître, exactement reproduite, une embarcation légère de pêche ou de plaisance, mais faite plutôt pour la mer calme et les cours d'eau que pour les flots agités.

Le manque de proportions entre le personnage et son embarcation est manifeste, mais cependant l'attitude du pêcheur est bien rendue, le bras gauche, écarté, fait contre-poids au corps penché en avant dans une attitude d'attention et les jambes, écartées aussi, assurent la stabilité du personnage dans sa légère embarcation.

L'étude du médaillon C va nous permettre de poser un petit problème. C'est une scène à trois personnages, trois animaux. A gauche, un coq, très reconnaissable à sa crête rouge, au panache

[1] Gauckler, *Mon. et Mem. Piot*, t. XII, p. 114.

Digitized by Google

de plumes de sa queue, est perché sur une sorte de colonne qui repose sur une base. Il se dresse dans une attitude orgueilleuse. Vers lui, s'élance à tire d'ailes un oiseau de grande taille qui, par la forme du bec, des ailes, par sa couleur noire est reconnu facilement pour un oiseau de proie. Sur le sol, un troisième volatile, un autre coq, semble se blottir et s'aplatir contre le sol. Au fond de la scène à droite, on voit une maison à un étage, couverte d'une terrasse et dont la façade est percée d'une porte et de trois fenêtres. Cette scène dont des animaux sont les acteurs est la traduction en image d'une fable grecque qui se trouve dans Babrios [1] et dont voici le texte:

« Deux coqs de Tanagra qui ont, dit-on, du courage comme des hommes, se battaient. Le vaincu, tout couvert de blessures, alla cacher sa honte dans un coin de l'habitation. L'autre, aussitôt, perché sur la maison, battait des ailes, en poussant de grands cris. Un aigle, alors, l'enleva de son toit. Quant au premier, il devint, tout à son aise, le maître des poules et il obtint ainsi une plus belle récompense que le vainqueur. Homme, toi non plus, ne sois jamais vantard, si la fortune t'a élevé au-dessus d'un autre. Beaucoup n'ont dû leur salut qu'à leur infortune ».

Il n'est pas douteux que le mosaïste n'ait voulu illustrer ici cette fable. Tout s'y retrouve, personnages et cadre, jusqu'à la maison dont un angle sert d'abri au vaincu humilié. C'est, à notre connaissance, un des premiers exemples de fable représentée par l'image. A Herculanum [2], une peinture nous montre un âne qui se précipite entre les machoires d'un crocodile, cependant que le maître

[1] *Babrii fabulae Aesopeae*, ed. Crusius. Μυθιαμβοι, p. 13. 5. Parmi les fables en prose attribuées à Esope, le récit ci-dessus se trouve trois fois avec de légères variantes et plus ou moins de détails.

La Fontaine, enfin, a écrit sur le même sujet la fable des Deux Coqs, l. VII, fab. XIII.

[2] Champfleury, *Hist. de la caricature antique*, p. 103.

Digitized by Google

de l'âne semble, par derrière, renoncer à le retenir, et c'est une fable connue d'Horace qui écrit :

« . . . ut ille,
» qui male parentem in rupis protusit asellum
» iratus . . . [1] ».

Phèdre nous dit aussi qu'il a vu, peint dans des cabarets, le combat des rats et des belettes [2]. Mais du premier exemple nous avons l'image sans avoir le texte du récit auquel Horace fait seulement allusion — et du second, nous avons le récit sans en posséder l'image. Pour la première fois, nous possédons ici une illustration qui, d'après l'étude des détails, répond presque minutieusement à la fable dont Babrios nous donne le texte. Un détail particulier cependant est à noter et qui est curieux par lui-même. C'est que le texte de Babrios dit que le Coq pour claironner sa victoire s'est perché sur la maison (ἐπὶ τὸ δῶμα) et que l'oiseau de proie l'emporte du toit (ἐκ στέγου;). Or, nous avons dit que le Coq est représenté perché sur une sorte de colonne. Nulle part dans le texte de Babrios, ni dans les versions ésopiques en prose, il n'est question de colonne [3]. Il est d'autant plus remarquable de noter ce détail introduit par le mosaïste dans le médaillon, que nous devons retrouver le même détail d'un coq sur une colonne dans les représentations chrétiennes du Reniement de S[t] Pierre. Une fresque du Cimetière de Cyriaque dans les Catacombes représente le coq perché sur une sorte de piedestal entre le Christ et S[t] Pierre [4], mais c'est surtout sur des sarcophages que le détail de la colonne apparaît [5]. En outre, et c'est sans doute l'origine des représentations des sarcophages,

[1] Horace, Ep. I, 20, 15.
[2] Phèdre, IV, 6 : « Historia quorum et in tabernis pingitur ».
[3] *Fabulae Aesopicae collectae*, ed. Halm, p. 10. 21, 21[b], 21[c].
[4] Wilpert, *Le pitture delle Catacombe*, pl. 242, n. 1.
[5] Marucchi, *I monumenti del Museo cristiano Lateranense*, pl. XXIX, n. 2 b.

Digitized by Google

« à Jérusalem, il existait une colonne avec un coq de bronze au sommet en souvenir du reniement, et Prudence nous apprend qu'il y avait en avant de la Basilique de Saint Jean de Latran un autre coq de bronze sur une colonne de porphyre [1] ». Il n'y a rien de chrétien, certainement, dans la mosaïque de Tébessa, mais n'est-il pas curieux de voir dans des scènes si différentes pour le fond comme pour la forme se retrouver un détail rendu de façon identique.

L'identification du médaillon C n'a-t-elle pas son importance pour l'étude des médaillons A et B, tel est le petit problème que nous nous sommes posé. Les lacunes de la mosaïque, malheureusement, ne permettent pas de donner une réponse catégorique à la question qui se pose de savoir si les médaillons A et B décrits plus haut ne pourraient pas aussi représenter des fables. Peut-être dans le médaillon A, serait-il licite de voir le dénouement de la fable du « Cerf se voyant dans l'eau » [2]. Il est vrai que dans Babrios le cerf est poursuivi par des chasseurs, mais chez les imitateurs de Babrios [3] le cerf est remplacé par une gazelle (δορκάς) et les chasseurs par un fauve (λέων). Donc voilà de nouveau une source littéraire.

Un détail que nous avons signalé plus haut a son importance. L'arbuste ou l'arbre figuré sur le médaillon ne serait-il pas mis là pour représenter la forêt, où le cerf (ou bien la gazelle) fut empêché de s'enfuir par ses cornes encombrantes ? C'est un procédé fréquent chez les mosaïstes que de symboliser une forêt par un seul arbre.

Quant au détail du guépard remplaçant le lion, il peut provenir du fait que nous sommes en Afrique et que le mosaïste s'est inspiré de scènes plus proches de lui, ou bien encore qu'il a voulu faire entrer dans son petit tableau un détail qui était fréquent en ornementation : le fauve poursuivant une proie, de même qu'il a juché son coq sur une colonne, modifiant légèrement les données

[1] Cf. Dom Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne,* art. Coq.
[2] Babrios, Μυθιαμβοι, 43. — La Fontaine, VI, 9.
[3] Babrios, éd. Crusius, p. 269, 14 et p. 289.

Digitized by Google

de ses sources littéraires dans le sens de certaines représentations traditionnelles. Le médaillon B, lui aussi, pourrait entrer dans notre fablier, et comme le précédent, il présente quelques détails modifiés. Il y a en effet chez Babrios, la fable du « Pêcheur et du petit poisson » [1]. Mais si « la ligne de roseau et le fil en crin de cheval » de la fable de Babrios sont indiqués, du moins dans le texte littéraire le pêcheur est-il sur le rivage. Le petit poisson a déjà saisi l'hameçon, et pour justifier le raisonnement qu'il tiendra tout à l'heure, d'autres poissons plus gros que lui sont figurés sous la barque. Sans doute ce motif du pêcheur à la ligne est fréquent dans les mosaïques, et en particulier en Afrique [2], bien que, d'ordinaire le pêcheur tenant une ligne soit représenté sur le rivage et que l'on réserve la barque pour la pêche au filet ou au harpon [3], mais sans qu'il y ait rien d'absolu en cela. Le détail de la barque ne serait-il pas une modification du sujet dans le sens de représentations traditionnelles comme nous l'avons vu pour les médaillons A et C, et le mosaïste n'a-t-il pas introduit dans la scène la représentation d'un bateau de plaisance, parce qu'il avait parmi ses modèles une scène de pêche qui, sous des formes assez variées, est, nous l'avons dit, fréquente dans les mosaïques africaines. En somme, il n'est pas possible de donner une réponse catégorique au petit problème que nous posions tout-à-l'heure, mais l'interprétation certaine du médaillon C nous paraît être un argument assez fort en faveur de l'interprétation dans le sens des fables, des médaillons A et B.

Nous ne pouvons pas, malheureusement, en dire autant pour les médaillons D et E. Le premier de ceux-ci est d'interprétation difficile. Le second s'interprète bien mais ne semble pas pouvoir se rattacher aux fables. Nous laissons de coté les médaillons qui figu-

[1] Babrios, Μυθίαμβοι, 6. — La Fontaine, V, 3.

[2] Cf. en particulier, Catal. musée de Sfax, pp. 3-4, pl. I et IV.

[3] Mosaïques de Sousse. Inventaire des mosaïques de l'Afrique, n° 139. Rev. arch., 1897, II, p. 12.

Digitized by Google

rent entre D et E. Ils sont trop abîmés pour permettre une étude — et tout au plus sur l'un peut-on distinguer la tête d'un dauphin... et sur l'autre la moitié d'une colombe (?)... Le médaillon D représente un personnage barbu — vêtu d'une peau de bête autour des hanches. Il est couché, mais se soulève sur le bras gauche et regarde de coté avec une expression de colère ou de terreur. Il est placé entre deux arbres comme si le mosaïste avait voulu le représenter dans une forêt. S'agit il d'un Pan? Il semble que sa main droite étreigne un objet qui ressemble à une syrinx. Est-ce une personnification de fleuve? Les détails du morceau se fondent dans la teinte brune que l'artiste lui a donnée et son identification est bien difficile.

Le médaillon E, par contre, représente une scène très animée et facilement reconnaissable: Un petit Eros s'est dissimulé jusqu'à mi-corps dans un masque de théâtre, un masque de vieillard à barbe et à cheveux blancs. Il passe sa main par la bouche ouverte du masque et l'agite pour figurer une langue tirée.

Il effraie ainsi un deuxième petit Eros qui s'enfuit en battant des ailes et en étendant les bras vers le premier en signe de profonde frayeur. Cette scène, la plus joliment reproduite de celles que nous avons décrites jusqu'ici n'est pas une nouveauté et l'espièglerie de l'Eros qui se dissimule dans un masque tragique pour effrayer ses compagnons a inspiré à plusieurs reprises les artistes. En sculpture la scène figure surtout sur des sarcophages représentant des amours qui jouent au milieu d'attributs dionysiaques. Sur un sarcophage du cimetière chrétien de Mcidfa à Carthage [1], sur deux autres sarcophages, l'un de la collection Mattei, l'autre de la villa Albani [2], la même scène est reproduite, avec quelques petites variantes: la main de l'enfant agite un petit serpent. Une statue actuellement au musée du Capitole représente un enfant qui joue

[1] Reinach, *Repert. des reliefs grecs et romains,* II, p. 3, 3. — C. R. Académie, 1906, p. 424.

[2] Reinach, *op. cit.*, III, p. 295, 3. Mon. Matthei. III, pl. XLVII.

Digitized by Google

avec un masque et qui va le poser sur son visage [1]. Parmi les peintures, la plus connue est une peinture d'Herculanum [2] qui reproduit un sujet de ce genre. Une mosaïque de Sfax, enfin très détériorée malheureusement, reproduit la même scène, parmi les jeux de plusieurs Amours [3]. Il s'agit donc d'un motif assez répandu, motif gracieux et amusant à la fois — et il n'y a pas lieu ici de chercher une interprétation symbolique: le mosaïste a exécuté un petit tableau qui devait être parmi les modèles courants des ateliers, et dont l'inspiration vient sans doute des peintures alexandrines. Aussi bien est-ce parmi les médaillons que nous avons examinés, le plus artistement dessiné, le plus fin, par les détails comme par le coloris, par l'exactitude des proportions, comme par la vie des personnages.

La même minutie dans le détail se retrouve dans le sujet central.

Le tableau placé au centre de la mosaïque mesure actuellement $1^{m},10 \times 1^{m},10$. Sa longueur primitive devait être de $1^{m},40$ environ. Il est encadré d'une torsade rouge et de deux larges filets blancs. Quoique fort endommagé puisque près de la moitié a disparu, il représente Daphné poursuivie par Apollon.

A gauche, Daphné dans l'attitude d'une fugitive tombée sur un genou, se transforme en laurier.

Le mosaïste l'a représentée au moment où, d'après Ovide:

> .... torpor gravis occupat artus,
> Mollia cinguntur tenui praecordia libro,
> In frondem crines, in ramos bracchia crescunt:
> Pes modo tam velox pigris radicibus haeret,
> Ora cacumen obit... [4].

[1] *Catalog of the Museo Capitolino* (British School at Rom), p. 317, n° 8, pl. 79.

[2] Pitture d'Ercolano, I, p. 181, pl. XXXIV. Helbig, Wandgem. Camp., n° 754. Cf. Daremberg et Saglio, art. Ludi, p. 1359, fig. 4639.

[3] Musée de Sfax, p. 7 et pl. VII. Gauckler, *Invent. des mosaïques*, n. 29.

[4] Ovide, *Metam.*, l. I, v. 548-552.

Digitized by Google

De la tête, en effet, des épaules, des coudes, des mains, des hanches et des genoux jaillissent des tiges convertes de feuilles d'un vert pâle. Les pieds n'apparaissent pas: ils sont déjà enfoncés dans le sol et du sol s'élèvent aussi deux pousses vertes. Le corps de la jeune fille est nu jusqu'aux hanches; dans sa course, dit le poète:

« ... nudabant corpora venti... ».

Les jambes sont drapées dans un vêtement gris. Le visage, tourné vers la droite, est peu expressif. La jeune fille regarde fixement le dieu qui la poursuit. Apollon a disparu presque complètement. On ne voit plus de lui qu'un bras, une jambe et un fragment de chevelure ou de couronne. Autant qu'on peut en juger par ce qui subsiste de la mosaïque à droite, la tête du dieu est entourée d'un nimbe vert pâle, sorte de rayonnement que les peintres et les mosaïstes ont fréquemment représenté autour de la tête des divinités et en particulier des divinités sidérales [1].

Le dieu tout en courant se baisse pour saisir le bras de Daphné mais sa main n'étreint qu'une branche de laurier. Le paysage dans lequel se déroule la scène est formé par deux masses d'un brun rougeâtre qui semblent constituer les bords escarpés d'une vallée étroite entre lesquels le ciel se voit dans le lointain. La métamorphose de Daphné, en effet, toujours d'après Ovide, a lieu dans la vallée du Tempé. Devant la jambe droite de Daphné une tache claire représente le cours du fleuve Penée, père de la Nymphe, qui est un des acteurs du drame. C'est vers lui que Daphné a précipité sa course pour échapper à la poursuite amoureuse du dieu:

« ... Spectans Peneidas undas »,

[1] Cf. à Timgad. Mosaïque de Diane surprise par Acteon. Ballu et Cagnat, *Musée de Timgad*, p. 37, pl. XIV. — Stephani, *Nimbus und Strahlenkranz*, Mém. de l'Académie de St Pétersbourg, VIe série, Sc. polit., t. IX.

Digitized by Google

elle adresse à son père la prière qui sera exaucée et la métamorphose se produit.

C'était un sujet assez fréquemment reproduit par la peinture ou sur les mosaïques que les Amours d'Apollon et de Daphné, mais sauf peut-être sur la mosaïque de Lillebonne [1] et sur une peinture de Stabies [2], nulle part la scène n'avait été représentée aussi mouvementée, et nulle part, surtout, la transformation en laurier n'avait été indiquée avec ce réalisme. A Lillebonne et à Stabies la position de Daphné est à peu près la même qu'à Tébessa. La Nymphe en courant est tombée sur les genoux et elle se retourne vers le dieu qui la poursuit. Mais dans ces deux œuvres la métamorphose n'est pas même commencée. A Stabies, l'idée en est évoquée par un bosquet de lauriers vers lequel la jeune fille se penche comme pour s'y réfugier. Sur une peinture de Pompei, remarquable par l'immobilité et pour mieux dire par la froideur et l'indifférence des personnages, deux petits rameaux sur les épaules et un autre sur la tête de la jeune fille permettent de reconnaître qu'il s'agit bien de Daphné, mais ce sont plutôt des ornements qui ne modifient en rien la figure de la Nymphe. Nulle part, donc, nous ne rencontrons ce réalisme, cette précision dans le détail, dans la représentation des branches qui jaillissent en touffes de la tête, « ora cacumen obit », des hanches, nulle part, ce geste si expressif du dieu qui voulant saisir une main, n'étreint qu'un rameau feuillu [3].

Il semblerait par les œuvres d'art que nous avons conservées que les artistes aient hésité à aborder ces sujets de métamorphoses,

[1] Mosaïque de Lillebonne. Gaz. archéol., 1885, pl. 13, 14. Inventaire des mosaïques de la Gaule, fasc. II, 1051.

[2] Helbig, *Wandgemälde Campaniens,* 207, 208, 211, 212, 213. Stabies, 206.

[3] Pour tout ce qui concerne les œuvres d'art inspirées par les amours d'Apollon et de Daphné, et en particulier par la métamorphose, voir Overbeck, *Griechische Kunstmythologie,* III, p. 497 sq.

Digitized by Google

mis à la mode par la littérature alexandrine, avec les poèmes de Nicandre et de Parthénos, et que l'œuvre d'Ovide avait répandus et fait goûter à Rome. Les exemples en sont peu nombreux, et dans la sculpture en particulier on ne pourrait guère citer que le marbre de Florence [1] où la métamorphose de Daphné est représentée avec le réalisme que la statue du Bernin, à la Villa Borghèse atteindra seule. Et cependant, la peinture avait eu plus d'audace et un passage de Lucien est très intéressant à cet égard.

Dans ἀληθὴς ἱστορία I, 8, il écrit que les voyageurs dont il raconte les aventures aperçurent entre autres merveilles « celle de plants de vigne dont la tige, drue et élancée jaillissait du sol, et qui par le haut étaient des femmes, parfaites au-dessus des hanches, comme les peintres chez nous représentent Daphné se changeant en arbre lorsqu'Apollon va pour la saisir. Des rameaux jaillissaient des extrémités de leurs doigts... et leurs têtes étaient coiffées des vrilles, des feuilles et des grappes de la vigne... » [2]. Voilà donc une preuve qu'il existait une façon de représenter la métamorphose de Daphné, qui diffère notablement des représentations rencontrées jusqu'ici à Pompei, à Stabies, à Lillebonne, et qui se rapproche tout-à-fait, au contraire, de notre mosaïque.

Aussi n'est-il pas interdit de voir en elle une imitation et peut-être la reproduction exacte de quelque peinture célèbre de l'Ecole Alexandrine — et, en effet, la façon dont le tableau est inséré dans la mosaïque, le cadre qui l'entoure, jusqu'à ses dimensions, tout cela fait penser à un tableau de chevalet — du moins à une œuvre parallèle et qui nous donne une idée — hélas, incomplète — de ce

[1] Cf. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, II, p. 589.

[2] Lucien. Ἀληθὴς ἱστορία. I. 8... εὕρομεν ἀμπέλων χρῆμα τεραστιον· τὸ μὲν γὰρ ἀπὸ τῆς γῆς, ὁ στέλεχος αὐτὸς εὐερνὴς καὶ παχύς, τὸ δὲ ἄνω γυναῖκες ἦσαν, ὅσον ἐκ τῶν λαγόνων ἅπαντα ἔχουσαι τέλεια. Τοιαύτην παρ'ἡμῖν τὴν Δάφνην γράφουσιν ἄρτι τοῦ Ἀπολλωνος καταλαμβάνοντος ἀποδενδρουμένην. Ἀπὸ δὲ τῶν δακτύλων ἄκρων ἐξεφύοντο αὐταῖς οἱ κλάδοι... καὶ μὴν καὶ τὰς κεφαλὰς ἑκόμων ἕλιξί τε καὶ φύλλοις καὶ βότρυσι.

Digitized by Google

que pouvaient être les œuvres dont nous parle Lucien. Peut-être Ovide lui-même a-t-il puisé son inspiration dans quelque peinture Alexandrine [1], et a-t-il reproduit dans ses vers quelque tableau que Lucien connaissait. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir la filiation de ces œuvres. Qu'il nous suffise de reconnaître dans cette mosaïque une représentation imagée du récit d'Ovide, et d'adjoindre cette mosaïque à toutes celles qui, si nombreuses, ont traité des sujets qui figurent dans les récits du poète [2].

Autant qu'il est possible de préciser une date en ces matières la mosaïque doit dater du début du IIIe siècle de notre ère. On peut l'inférer par le choix du sujet du tableau central — les mosaïques des époques antérieures reproduisant des sujets du cycle troyen, et d'inspiration homérique de préférence à des sujets traités par Virgile et Ovide — on peut aussi le déduire du médaillon des « Deux coqs et de l'épervier ». Si, comme il semble certain, la fable de Babrios est la source dont le mosaïste s'est inspiré, et nous avons vu avec quelle exactitude, il n'est pas possible de faire remonter la date de son œuvre plus haut car la science moderne place Babrios à la fin du second et au début du IIIe siècle [3]. C'est à cette époque, en outre, que les mosaïstes se plaisent à des représentations à tendances didactiques, et donnent sur leurs œuvres de véritables catalogues de fruits, d'animaux ou, comme nous l'avons vu plus haut, de navires, dessinés dans leurs moindres détails et présentés par leur nom inscrit à côté d'eux sur l'œuvre d'art. Cependant, si la mosaïque de Tébessa nous donne un fablier illustré — et malheu-

[1] Cf. Ad. Reinach, *Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne*, p. 4-19.

[2] La série des mosaïques inspirées par Ovide est très importante, en particulier en Afrique. Cf. Gauckler. Dahremberg et Saglio, *Musivum opus*, p. 2118, n. 7. — Gsell, *Mon. de l'Algérie*, II, p. 100 sq.

[3] Th. Reinach, *Sur l'époque de Babrius*, Rev. des Et. gr., 1893, p. 395. — Beltrami, *De Babrii aetate*, Bologna, 1906. — Crusius, art. *Babrios* dans l'*Encyclopädie* de Pauly-Wissowa.

Digitized by Google

reusement mutilé — il y a autre chose en elle, et l'artiste qui l'a composée a fait preuve à la fois d'habileté et de fantaisie, d'exactitude et d'une certaine originalité. Telle qu'elle s'offre à nous, malgré les dégradations qu'elle a subies, les lacunes trop grandes qu'elle présente, cette mosaïque nous a paru mériter que l'on s'attarde un peu à la considérer. Fables, sujets de genre, scène mythologique chacune de ses parties nous a semblé apporter quelque contribution, si modeste soit-elle, à l'étude des procédés d'art et des sujets traités par les artistes de la fin du IIe et du début du IIIe siècle. Nous avons cru retrouver dans le tableau placé au centre la mise en image d'un épisode conté par Ovide, épisode qui, nous le savons par Lucien, avait inspiré d'autres tableaux dont celui-ci reste le seul exemple. Ces tableaux sont des œuvres grecques ou alexandrines — le texte de Lucien l'indique [1]. Il n'est donc pas interdit de mettre au nombre des sources d'Ovide à côté des poèmes alexandrins de Théodore, de Didymarchos, d'Antigone, de Nicandre, de Boeo, des œuvres de peintres de la même école, car plus hardie que la sculpture, la peinture a pu chercher son inspiration dans les sujets de Métamorphoses.

Les sujets de genre qui, avec les fables, entourent le tableau, comme une série de médaillons entourent sur une muraille l'œuvre principale, n'apportent rien de nouveau à l'étude de la décoration romaine. Nous les avons retrouvés ailleurs, en sculpture et en peinture. Il n'en est pas de même pour les fables. Ce n'est pas la première fois que les artistes ont représenté des scènes dont les animaux sont les acteurs, mais il nous a semblé que c'était la première fois que sous le drame représenté on pouvait mettre un texte, dont la scène est une illustration. Illustration, où cependant le souci de la décoration, de l'effet artistique reste assez grand pour que la vraisemblance soit conservée, ce qui a pour contre-partie de per-

[1] Cf. plus haut la citation de Lucien : παρ'ἡμῖν, écrit-il, chez nous, dans le monde grec.

Digitized by Google

mettre quelques doutes pour l'interprétation rigoureuse des deux première scènes. Nous croyons, cependant, que les rapprochements faits au cours de cet article sans emporter la conviction, ne rencontrent aucune objection insurmontable. Nous savons par Pline que les ouvrages des anciens étaient souvent illustrés, par un procédé dont l'invention est attribuée par lui à Varron [1]. De même les Alexandrins avaient sans doute emprunté à l'Egypte l'art de tracer des dessins et des figures coloriées sur les manuscrits. Il ne nous déplait pas de penser à l'existence d'un recueil illustré des fables de Babrios, qui aurait été un ouvrage d'éducation à la fois et une œuvre d'art.

Quelle que soit la solution adoptée, cette œuvre pour être moins artistique, peut-être, que d'autres ensembles trouvés en Afrique et dont les musées de là-bas offrent de très beaux exemplaires, est très intéressante par sa composition, sa variété dans l'inspiration, son originalité dans l'expression.

Elle prouve l'existence, attestée d'ailleurs par d'autres œuvres, dont certaines récemment découvertes et encore inédites, d'un centre d'art important dans l'antique Théveste et qui n'a peut-être pas encore livré tous ses secrets.

L. Leschi.

[1] Pline, *Hist. nat.*, XXXV, p. 11.

Digitized by Google

LE MONUMENT DE SEPTIME SÉVÈRE AU *FORUM BOARIUM*

Le petit monument que la corporation des banquiers et celle des marchands de bœufs élevèrent, en 204, à Septime-Sévère et à la famille impériale, sur le *Forum boarium* [1], n'a pas été, jusqu'ici, l'objet d'une étude d'ensemble; les vieux illustrateurs d'antiquités romaines, Guattani [2], Desgodetz [3], Rubeis [4], Rossini [5], Canina [6], lui ont consacré quelques pages et quelques planches, où l'on relève souvent des inexactitudes pleines de fantaisie; les topographes, Platner [7], Becker [8], Jordan [9], Nibby [10], Huelsen [11], Lanciani [12], en font brève mention dans leurs livres ou leurs articles; les épigraphistes, Bormann [13], Dessau [14], se sont occupés de l'inscription qui remplit l'entablement et lui ont fait place dans leurs recueils; les historiens

[1] On a longtemps admis que le monument de Septime-Sévère se trouvait, non pas sur le *Forum boarium*, mais aux environs immédiats de cette place. Nous verrons plus loin (pp. 121 sq.) ce qu'il en faut penser.

[2] Guattani, *Mon. Ant. Ined.*, pp. 94 sq.

[3] Desgodetz, *Les édifices antiques de Rome*, pp. 96 sq.

[4] Rubeis, *Veteres arcus Augustorum*, pl. 20 sq.

[5] Rossini, *Gli archi trionfali*, pl. 60 et 61.

[6] Canina, *Edifizi di Roma antica*, pl. 253, 254 et 255.

[7] Platner, dans la *Beschreibung der Stadt Rom*, III[1], pp. 337-339.

[8] Becker, *Handbuch der römischen Alterthümer*, I, pp. 473-474.

[9] Jordan, *Topographie*, I[2], p. 470.

[10] Nibby, *Roma nell'anno 1838, pars I antica*, pp. 487-489.

[11] Huelsen, *Il foro boario e le sue adiacenze nell'antichità* (*Diss. Acc. Pont.*, s. II, t. VI, a. 1896).

[12] Lanciani, *Recenti scavi di Roma e contorni*, XXXI (*Bull. Inst.*, 1871, pp. 247-249). — *The ruins and excavations of ancient Rom*, pp. 521-522. — *Storia degli scavi di Roma*, t. III, p. 42.

[13] Bormann, *Sull'arco del Foro boario* (*Bull. Inst.*, 1867, pp. 217-219).

[14] Dessau, *Inscriptiones selectae*, n° 426.

Digitized by Google

des institutions, comme Waltzing [1] l'ont commentée avec érudition; les archéologues [2], enfin, ont étudié la riche décoration du monument pour y chercher une manifestation des tendances artistiques de l'époque sévérienne.

Mais personne — à notre connaissance — n'a étudié pour lui-même ce curieux petit édifice. Nous avons cru qu'il serait intéressant de se livrer à ce travail et de tenter une coordination de tous les résultats atteints dans des travaux partiels. Nous arriverons peut-être, en rapprochant les unes des autres les conclusions des érudits cités plus haut et en y ajoutant, lorsqu'il paraitra nécessaire, nos hypothèses personnelles, à dissiper quelques-unes des obscurités du sujet.

I.

C'est à l'inscription qui le couronne [3] qu'il faut demander les premiers et les plus précis renseignements sur l'origine, la nature et la destination de l'édifice. Elle est ainsi conçue:

Imp. Caes. L. Septimio Severo Pio Pertinaci Aug. Arabic. Adiabenic. Parthic. max. fortissimo felicissimo | Pont. Max. Trib. potest. XII Imp. XI Cos. III Patri patriae et | Imp. Caes. M. Aurelio Antonino Pio Felici Aug. Trib. potest. VII Cos. *III P.P. Procos. fortissimo felicissimoque principi et* | Iuliae Aug. matri Aug. *n.* et castrorum *et senatus et patriae et* Imp. Caes. M. Aureli Antonini Pii Felicis Aug. | *Parthici maximi Britannici maximi* | argentari et negotiantes boari huius *loci qui invehent* (*sic*) devoti numini eorum [4].

[1] Waltzing, *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, t. IV, p. 8.

[2] Strong, *Roman Sculpture*, pp. 300-301. Cf. aussi F. Reber, *Die Ruinen Roms*, pp. 345-347.

[3] *C. I. L.*, VI, 1035, Dessau, *loc. cit.*

[4] Tous les mots qui ne font pas partie de la rédaction primitive sont en italique.

Digitized by Google

Cette inscription porte la trace de nombreuses retouches et présente, en outre, quelques particularités remarquables:

A la date de l'inscription — 204, d'après le chiffre des puissances tribunitiennes de Sévère et de Caracalla [1] — ce dernier n'avait été consul qu'une fois, en 202. Il revêtit son deuxième consulat en 205 Le troisième est de 211. Le quartième de 213. C'est donc entre ces deux dernières dates qu'il convient de placer la nouvelle rédaction. Les mots qui suivent le chiffre des consulats: *P.P. Procos. fortissimo felicissimoque principi* remplacent le nom et les titres de Géta, qui devaient être ainsi conçus: *Et P. Septimio Getae nobilissimo Caesari.*

Bormann [2] fut le premier à noter les modifications subies par la ligne 4: Julia Domna ne peut pas avoir été qualifiée, en 204, Sévère et son fils aîné régnant, de *mater Aug(usti) n(ostri)*. Ici encore, le souvenir de Géta était rappelé par la formule: *mater Augg(ustorum duorum)*. Il peut sembler étrange que Géta, qui était alors César, soit traité d'Auguste dans cette partie de l'inscription. En fait, la chose était courante et l'on connait des inscriptions d'Afrique où elle ne fait aucun doute [3].

Mais Caracalla n'a pas seulement supprimé, sur l'inscription de notre monument, tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de son frère. Il a voulu aussi effacer la mémoire de l'épouse abhorrée que lui avaient imposée Sévère et Plautien. Bormann a remarqué le premier que les mots *et senatus et patriae et* étaient gravés *in litura*. Nous ne reprendrons pas son argumentation, à laquelle il suffit de se reporter. Sa conclusion, qui nous parait indiscutable, est que la rédaction primitive portait: *et Fulviae Plautillae Aug.* C'est, du

[1] La douzième puissance tribunitienne de Sévère va du 10 décembre 203 au 9 décembre 301, comme la septième de Caracalla.

[2] Les renvois à Bormann, dans tout le cours de ce paragraphe, se réfèrent à la note parue dans le *Bull. Inst.*, 1867, pp. 217-219.

[3] *C. I. L.* VIII, 2551, 4322, 4323, 906.

Digitized by Google

reste, la seule manière d'expliquer la répétition au génitif du nom et des titres de Caracalla.

Les mots *Parthici maximi Britannici maximi*, qui forment, à eux seuls, la cinquième ligne, sont aussi *in litura*. Bormann propose d'y substituer le nom et les titres de Plautien, dont la chute date des premiers jours de 205 [1]. C'est la seule hypothèse admissible, encore qu'on ne puisse préciser, comme le fait Dessau [2], les titres portés ici par le Préfet du Prétoire.

La sixième ligne de l'inscription a été, elle aussi, remaniée et très visiblement. Mais il ne s'agit plus, ici, d'une correction imposée par le gouvernement. Ce sont les dédicants eux-mêmes qui ont jugé utile de modifier leur rédaction primitive. Aussi, convient il de laisser, pour le moment, de côté, cette dernière ligne, dont l'importance est d'un autre ordre. Mais à propos des corrections précédentes, un problème se pose, que les éditeurs du C. I. L.[3] ont indiqué sans le résoudre: à quelle époque l'inscription de notre monument a-t-elle été modifiée?

En ce qui concerne la mention de Géta, la chose ne fait aucun doute: c'est certainement entre le meurtre de Géta et le quatrième consulat de Caracalla, c'est à dire entre la fin février 212 [4] et le 1er janvier 213. Mais la difficulté augmente avec les mots remplaçant les noms et les titres de Plautilla et de Plautien.

[1] Voir, à ce sujet, l'excellente discussion de Bormann, *loc. cit.*

[2] Dessau, *loc. cit.*, renvoie le lecteur, pour le titre de Plautien, à l'inscription n° 456 de son recueil, où le Préfet du Prétoire est traité de *c. v. pontificis nobilissimi pr. pr. necessarii Augg. et comitis per omnes expeditiones eorum*, titres manifestement trop longs pour l'espace à couvrir dans notre inscription.

[3] Ils s'expriment ainsi: « Plautillae et Plautiani nomina utrum erasa sint Plautiano occiso, an quo tempore Getae quoque nomen erasum est, non sum disputaturus ». *C. I. L.* VI, 1035.

[4] Dion Cassius, LXXVII, 2-3. *Hist. Aug. Vit. Ser.*, 21, 6-7; 23, 7; *Vit. Carac.*, 2, 4. Hérodien, IV, 3-4.

Digitized by Google

Au moment de la chute de ce dernier, en 205, Plautilla avait été exilée avec son frère dans l'île de Lipara [1]. Mais Caracalla attendit la disparition de Sévère pour ordonner le meurtre de Plautilla [2]. Ceci fait supposer que le nom de Plautilla fut martelé en 211 seulement. Sévère n'avait pas de raisons d'en vouloir à sa belle-fille et la preuve en est que Caracalla n'acheva de satisfaire sa haine que lorsqu'il fut vraiment le maitre de l'Empire [3].

Quant au nom de Plautien, il fut certainement martelé aussitôt après la chute du Préfet du Prétoire, c'est à dire au cours de l'année 305. On ne saurait admettre qu'il en soit allé autrement sur un édifice situé au cœur de Rome, à l'un des endroits les plus fréquentés de la cité. Mais, ici, une difficulté se présente: le titre de *Britannicus maximus* n'a été porté par Caracalla qu'en 210 [4]. Quant à celui de *Parthicus maximus*, il est très rare sur les inscriptions antérieures à la mort de Sévère [5]. Ainsi, la cinquième ligne de l'inscription n'a pas pu être gravée avant 210, c'est-à-dire cinq ans après la chute de Plautien.

La conclusion à laquelle on aboutit est donc que notre inscription a été l'objet de trois martelages successifs: le premier, en 205, après la chute de Plautien, a porté sur la cinquième ligne; le deuxième, en 211, après la mort de Sévère, sur les mots *et Fulviae Plautillae Aug.*, à la quatrième ligne; le troisième, enfin, en 212, après la mort de Géta, supprima les mots *et P. Septimio Getae nobilissimo Caesari*, à la ligne 3 et la lettre *g* à la ligne 4. Quant aux mots de remplacement, ils ont été gravés en deux fois: en 211, les mots *Parthici maximi Britannici maximi* ont été substitués à la mention de Plautien et les mots *et senatus et patriae et* au nom de Plautilla;

[1] Dion Cassius, LXXVI, 6, 3. Hérodien, III, 13, 3 et IV, 6, 3.
[2] Dion Cassius, LXXVII, 1, 2. Hérodien, IV, 6, 3.
[3] Voir, surtout, Hérodien, III, 13, 3.
[4] *C. I. L.*, IX, 6010. — Eckhel, VII, 188, 210. — Cohen, *Caracalla*, 185.
[5] Voir, à ce sujet, les *Indices* du *C. I. L.* Le titre de *Parthicus maximus* se rencontre, en revanche, assez fréquemment, sur les monnaies.

Digitized by Google

en 212, pour remplacer le nom de Géta, Caracalla s'est paré des titres de *Cos III p. p. procos. fortissimo felicissimoque principi* et a substitué à la formule *matri Augg.*, celle-ci : *matri Aug. n.*

Il n'est pas inutile de replacer dans l'inscription les mots martelés, pour se faire une idée plus nette de son texte primitif. Telle était donc, en 204, l'inscription de notre monument :

« Imp. Caes. L. Septimio Severo Pio Pertinaci Aug. Arabic. Adiabenic. Parth. max. fortissimo felicissimo | Pont. Max. Trib. potest. XII Imp. XI Cos. III patri patriae et | Imp. Caes. M. Aurelio Antonino Pio Felici Aug. Trib. potest. VII Cos. *et P. Septimio Getae nobilissimo Caesari et* | Iuliae Aug. matri Aug. et castrorum et *Fulviae Plautillae Aug.* Imp. Caes. M. Aureli Antonini Pii Felicis Aug. | *uxori filiae P. Fulvii Plautiani e. v.....* | argentari et negotiantes boari huius *loci* devoti numini eorum ».

On remarquera qu'à la dernière ligne, le mot *loci* avait, seul, été gravé, à l'origine. Ce n'est que plus tard, à une époque évidemment impossible à préciser, que les dédicants lui ont substitué les mots *loci qui invehent.* Nous chercherons tout à l'heure les raisons de ce changement. Il convient, tout d'abord, d'examiner avec soin cette dernière ligne, où les dédicants se font connaître à nous.

Ce sont les *argentari et negotiantes boari* qui ont consacré à Septime-Sévère et à sa famille la porte triomphale du *Forum Boarium.* Il s'agit ici, sans aucun doute, de deux corporations distinctes qui se sont réunies pour supporter, en commun, la dépense. Le terme d'*argentari* est assez vague et peut se traduire de deux manières : ces argentiers sont, ou bien des orfèvres — et dans ce cas, ils s'appellent plus correctement *fabri argentarii* — ou des banquiers changeurs de monnaie. Il est, quelquefois, assez difficile de décider entre les deux [1]. Ici, en revanche, l'hésitation n'est pas possible. Seuls des banquiers peuvent s'être associés à des marchands de bœufs pour

[1] Voir, à ce sujet, Waltzing, *op. cit.*, t. IV, p. 8 et les références citées.

Digitized by Google

élever, à frais communs, un monument honorifique. Cette association fait supposer, du reste, des relations d'affaires qui jettent un jour curieux sur la manière dont de grands syndicats de commerçants pourvoyaient, en marge de l'Annone [1], à l'approvisionnement de Rome. Le fait que les marchands de bœufs dont il est question ici sont en relations suivies avec des banquiers, prouve, en effet, qu'il ne s'agit pas, en l'espèce, de petits boutiquiers, mais bien plutôt de capitalistes traitant les affaires en gros.

Mais poursuivons: les banquiers et les négociants qui ont élevé la porte d'honneur ont tenu à nous faire savoir que le centre de leurs affaires était le *Forum boarium*, puisqu'ils ajoutent *huius loci*. Faut-il admettre que plusieurs associations, opérant dans divers endroits de la cité, se livraient au même négoce? C'est peu probable. Depuis l'epoque républicaine, le *Forum boarium* servait de marché aux bœufs et notre inscription prouve seulement qu'il l'était resté, sous l'Empire, au moins jusqu'au début du III^e^ siècle [2]. Seulement, le primitif marché aux bœufs s'est transformé. Tandis qu'à l'origine on y amenait le bétail, comme sur nos champs de foire ruraux, la place, ornée de temples superbes, toute proche du gigantesque *Circus maximus*, entourée de portiques de marbre, ne pouvait plus, sous l'Empire, servir à un pareil usage [3]. L'ancien marché aux bestiaux dût se transformer alors en une bourse de la viande où riches négociants

[1] Nous ne disons pas: en dehors de l'Annone. Cette administration, en effet, s'occupait de tout ce qui concernait l'approvisionnement de Rome, mais plus spécialement des denrées qui faisaient l'objet de distributions gratuites ou à prix réduit.

[2] Huelsen, art. *Boarium Forum*, dans la *Realencyklopädie* de Pauly-Wissowa considère, à juste titre, l'inscription de notre monument comme une preuve que le commerce des bœufs se faisait encore au *Forum Boarium*, à l'époque impériale.

[3] On ne voit pas comment des troupeaux de bœufs auraient traversé le centre de la cité pour arriver au *Forum Boarium*. On peut, il est vrai, supposer que les bestiaux étaient amenés par bateaux et débarqués sur les quais du Tibre, mais la chose est bien peu probable.

Digitized by Google

et banquiers se réunissaient, peut-être dans une basilique, pour fixer les cours. En marquant que le centre de leurs opérations se trouve au *Forum boarium*, les dédicants ont donc voulu se distinguer à la fois des maquignons, qui n'y avaient point accès et des bouchers détaillants, qui se rencontraient dans tous les quartiers de la ville.

Ce désir apparaît avec plus d'évidence encore dans la modification qu'ils ont fait subir au texte primitif, substituant à *loci* les mots *loci qui invehent*. Cette rédaction est étrange à plus d'un titre. Et d'abord, la forme *invehent* est un futur qui ne se justifie guère. Guattani [1], après Nardini, a tenté de l'expliquer de la manière suivante : au moment du réglement des comptes, certains des associés auraient refusé de contribuer au payement des frais de la construction. Alors, la corporation aurait décidé, que ceux-là seuls pourraient importer, désormais, qui auraient payé leur quote-part. L'emploi du futur se trouverait ainsi expliqué. Néanmoins, l'hypothèse n'est guère satisfaisante. On ne voit pas comment une corporation aurait pu interdire le commerce à quelques-uns de ses membres. Les collèges professionnels n'avaient pas, à Rome, surtout au début du III[e] siècle, le pouvoir absolu sur leurs membres qu'ils devaient acquérir plus tard, au Bas-Empire et au Moyen-Age [2]. C'étaient plutôt des sociétés de secours mutuels, autorisées et contrôlées par les pouvoirs publics. Nous pensons qu'il faut tenir *invehent* pour une erreur du lapicide. La bonne rédaction devait être *invehunt*. L'intention des dédicants n'en apparaît pas moins fort claire. La mention du lieu ne suffisant pas à les distinguer des bouchers, les négociants du *Forum boarium* ont voulu marquer, sans aucun doute possible, que le commerce auquel ils se livrent n'est pas un commerce de détail, mais un commerce de gros. Ce sont des « importateurs », car le verbe *invehere* ne saurait signifier ici autre chose qu'importer [3]. Et il n'y a rien

[1] Guattani, *op. cit.*, pp. 30-32.
[2] Waltzing, *op. cit.*, t. I, pp. 181-195.
[3] Cf. Pline, *Histoire Naturelle*, XVIII, 17, 45; 33, 33. XXIX, 1, 8.

Digitized by Google

d'étonnant à ce que les fournisseurs de viande de la grande ville et les banquiers qui sont leurs bailleurs de fonds fassent leurs affaires au *Forum boarium*. C'est la région où se concentrent les principaux services d'approvisionnement de la capitale [1].

La *statio annonae* se trouvait, en effet, aux temps républicains, sur la place actuelle della Bocca della Verità. Sous Claude, elle fut transférée au *porticus Minucia*, sur le *Forum holitorium*, voisin du *Forum boarium*. Le Bas-Empire devait la ramener à son emplacement primitif et il se peut que certains bureaux de l'Annone y soient toujours restés [2]. Sans doute, il n'a jamais été fait à Rome de distributions gratuites ou à prix réduit de viande de bœuf. Il est pourtant difficile d'admettre que l'administration de l'Annone ait pu négliger complètement le commerce de la viande. En fait, un texte juridique va nous prouver la sollicitude du gouvernement, à l'époque de Sévère, pour tout ce qui touchait à l'approvisionnement de la capitale. Du même coup, il nous permettra de soupçonner quelques-unes des raisons pour lesquelles les banquiers et les importateurs de bœufs du *Forum boarium* ont cru devoir honorer la famille impériale d'une façon si particulière.

Nous lisons, aux *Fragmenta Vaticana*, 236, ceci :

« Ulpianus. Sed et qui in foro suario negotiantur, si duabus bonorum annonam juvent, habent excusationem litteris allatis [a praefecto] urbis testimonialibus negotiatoris ; ut imperator noster (*Caracalla*) et divus Severus Man[ilio] Cereali rescripserunt ; quo rescripto declaratur, ante eos non habuisse immunitatem, sed nunc eis dari eam, quae data est his, qui annonam populi Romani juvant ».

[1] On ignore l'emplacement du *Forum Suarium*. Le *Forum holitorium* confinait au *Forum Boarium*.

[2] Voir, sur tout ceci, Piganiol, *Les origines du Forum boarium*, dans les *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, t. XXIX, 1909, pp. 103-144, et particulièrement pp. 121-122.

Digitized by Google

Sans doute, il n'est pas question, ici, des importateurs de bœufs et nous sommes obligés de raisonner par analogie. Il est, pourtant, bien peu probable, que la sollicitude du gouvernement se soit limitée aux négociants du marché aux cochons. Mais le principal intérêt de ce fragment n'est pas là. Ce qu'il nous prouve, c'est que les commerçants en denrées alimentaires, et particulièrement ceux qui importaient, étaient considérés comme liés au service de l'Annone, même lorsque les matières dont ils faisaient commerce ne figuraient pas dans les distributions gratuites. On sait, en effet, qu'il y eut seulement à partir du règne d'Aurélien des distributions régulières de viande de porc [1]. Il n'est donc pas téméraire de penser que nos marchands de bœufs sont compris parmi ceux *qui annonam populi Romani jurant*. Leur présence au *Forum boarium* ne fait que confirmer cette hypothèse. Et c'est peut-être pour reconnaître une faveur semblable à celle que le rescrit accorde aux marchands de cochons que fut élevé notre monument.

Ceci n'est, du reste, qu'une hypothèse et il faut bien avouer que nous ignorons les motifs précis de la reconnaissance témoignée à la famille impériale, d'une façon si éclatante, par les banquiers et les marchands de bœufs du *Forum boarium*. Mais il nous est bien permis de voir dans ce monument une preuve, et de la bonne administration de Sévère, et du loyalisme dynastique dont firent preuve, au cours de son règne, les classes moyennes de la société romaine [2]. Il témoigne de la prospérité renaissante de l'Empire

[1] Homo, *Essai sur la vie et le règne de l'Empereur Aurélien*, p. 179.

[2] En province, surtout en Afrique et en Orient, de tels témoignages sont innombrables. Il n'était pourtant pas inutile, selon nous, de mettre en relief un témoignage provenant de la capitale, où la popularité de Sévère, en raison de ses origines semi-barbares, aurait pu être moins grande. Les textes qui nous racontent l'entrée de Sévère à Rome, en 193 (*Hist. Aug. Vit. Sev.*, 7, 2-5; Dion Cassius, LXXIV, 2, 2-3; Hérodien, II, 14, 3), prouvent qu'en fait, au début du règne, il y eut une espèce de méfiance entre l'empereur africain et la population de Rome. Notre monument prouve que la situation avait complètement changé, dix ans plus tard.

Digitized by Google

après la période de mollesse et d'incertitudes que fut le Principat de Commode et les douloureuses années de guerre civile qui assurèrent le pouvoir à Sévère. Il prouve que l'Empereur africain, s'il n'hésita pas à violer maintes traditions respectables, s'attirant ainsi la haine de l'aristocratie sénatoriale, eut à cœur de restaurer, non seulement la beauté, mais aussi la prospérité de la capitale. A ce titre, notre inscription a sa place à côté des monnaies si nombreuses, dont les légendes conspirent à nous montrer, dans le règne de Sévère, une continuation ou plutôt une résurrection du siècle pacifique et prospère des Antonins [1].

II.

P. Graef [2] a cherché de raisons plus précises à la reconnaissance des commerçants envers Sévère et la famille impériale: ils auraient voulu remercier l'empereur d'avoir embelli leur Forum, en élevant à l'entrée l'arc voisin, le *Janus Quadrifrons*. Celui-ci est, en réalité, de bien plus basse époque [3]. Mais, puisqu'il est généralement admis que le *Janus* formait l'entrée du Forum, une question se pose: Quelle était donc la position de notre porte d'honneur, par rapport à la grande place?

Les problèmes de topographie que soulève le *Forum boarium* ont donnée lieu à une littérature assez abondante [4]. Mais les érudits

[1] Voir là-dessus Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. IV.

[2] P. Graef, dans les *Denkmäler der klassischen Altertums*, de Baumeister, t. III, art. *Triumph- und Ehrenbogen*, p. 1880, § 20 et 21.

[3] Nous n'avons pas l'intention d'aborder ici le problème obscur de la date du *Janus*. Mais les fragments d'édifices antérieurs que l'on a retrouvés dans ses piliers massifs suffisent à démontrer qu'il est bien postérieur à l'époque de Sévère.

[4] Voir, surtout, la dissertation d'Huelsen et l'article de Piganiol, déjà cités. En outre, tous les topographes se sont plus ou moins occupés de la question, et en particulier Jordan, *op. cit.*, I, 2, pp. 474-487; Lanciani, *Ruins and Excavations*, pp. 515 sq.; Jordan-Huelsen, *Topographie*, I, 3, p. 143.

Digitized by Google

qui s'en sont occupés n'ont pas songé, autant que nous sachions, à se servir de notre monument comme d'un point de repère, pour fixer l'extension de l'*area* du Forum. L'inscription que nous ve-

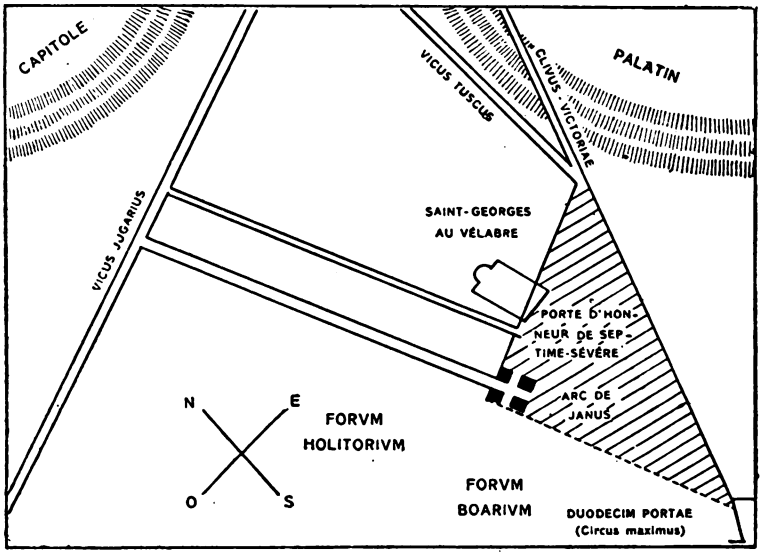

La partie hachurée représente les modifications subies par l'*area* du *Forum boarium* entre le début du III^e^ siècle et le début du IV^e^.

nons d'étudier est, pourtant, bien claire: la porte d'honneur s'élevait à l'entrée du Forum. On ne saurait expliquer autrement les mots *huius loci*. Mais alors, comment le *Janus* aurait-il pu se trouver, lui aussi, en bordure de la place? Les deux monuments ne sont pas tout à fait orientés de la même façon et si le *Forum boarium* commence au *Janus*, la porte d'honneur des banquiers et des marchands de bœufs n'est pas sur le Forum, mais le long d'une rue avoisinante (voir le plan ci dessus). Il n'y a qu'une manière, à notre avis, de sortir de difficulté: supposer que l'*area* n'a pas toujours eu la même superficie et que ses contours ont varié, notamment, entre le début du III^e^ siècle, époque de notre monument et le IV^e^ où fut construit le *Janus*.

Digitized by Google

Il faut d'abord se rappeler les grandes lignes de la topographie antique dans la région située entre le *Forum boarium*, d'une part et le Forum Romain et le Palatin, d'autre part. Le *Vicus Tuscus* débouchait du Forum Romain entre la basilique Julia et le Temple de Castor, pour aboutir à l'angle Nord-Ouest du *Circus maximus*, après avoir longé le flanc Ouest du Palatin [1]. A l'angle des rues actuelles de San Teodoro et du Vélabre, le *Clivus Victoriae* rejoignait le *Vicus Tuscus*. De là se détachait une voie qui, à travers le Vélabre, suivant la direction de l'actuelle rue du Vélabre, aboutissait au *Forum boarium*. C'est elle qui traversait le *Janus*, de la face Est à la face Ouest. Du Forum romain au *Forum holitorium*, sur le flanc sud du Capitole, s'étendait le *Vicus Jugarius*. De là se détachait, sans doute, vers le *Forum boarium*, une rue qui passait sous les arcades Nord et Sud du *Janus* [2]. Notre monument devait s'élever à l'entrée d'une rue sensiblement parallèle [3].

[1] Toutes les indications topographiques contenues dans le paragraphe ont été empruntées à la *Forma urbis Romae* de M. Lanciani.

[2] Dans toute cette description, nous paraissons nous écarter assez sensiblement de l'opinion de Sarti (*Note astigrafiche*, dans l'*Archivio di Storia patria*, t. IX, pp. 495-496), suivant lequel seule la face Ouest du *Janus* aurait été en bordure du *Forum boarium*. Notre hypothèse, semble impliquer, en effet, que la face méridionale du *Janus* donnait, elle aussi, sur la place. Comment expliquer, dès lors, pourquoi cette face est moins ornée que celles qui regardent l'Est et l'Ouest ? Pour sortir de la difficulté, il suffit d'admettre qu'à l'époque où l'on construisit le *Janus* la limite orientale de la place passait par la face Ouest du monument. Les trois autres côtés étaient entourés par le flot des maisons. Ainsi, la remarque de Sarti sur l'inégale ornementation des faces du *Janus* viendrait confirmer l'hypothèse que nous exposons plus bas: « E poichè meno ornate furono le due faccie di mezzodì e tramontana, può ragionevolmente dedursene che guardassero sopra due vie, le quali, passando quivi lungo i lati meridionale e boreale dell'arco, venissero a far capo nel foro boario ».

[3] Dans l'état actuel de nos connaissances en matière de topographie romaine, il n'est pas possible d'identifier la rue, certainement très étroite, qui débouchait sur le *Forum boarium* par notre porte d'honneur.

Digitized by Google

Des explications que nous venons de donner, il ressort, en tout cas, qu'au IV^e^ siècle, la porte d'honneur était située, non pas sur le *Forum boarium*, mais sur une rue joignant le *Vicus Tuscus* au *Janus*. Pour justifier les termes de l'inscription, il faut donc supposer qu'entre le début du III^e^ siècle et le début du IV^e^, l'*area* du Forum a été légèrement réduite du côté du Vélabre. A l'époque où l'on construisit notre édifice, les limites de la place étaient, sans doute, les suivantes: 1° une ligne joignant l'angle Nord-Ouest du *Circus maximus* au carrefour du *Vicus Tuscus* et du *Clivus Victoriae* formait le côté occidental du Forum; 2° Au nord, la limite, dirigée de l'Est à l'Ouest, gagnait directement le Tibre, à partir du même carrefour. C'est sur cette ligne qu'au débouché d'une ruelle venant du *Vicus Jugarius*, se dressait la porte d'honneur.

Les choses avaient, sans doute, complètement changé au IV^e^ siècle. Tout le terrain compris entre les pentes du Palatin et le *Janus* avait été envahi par des constructions nouvelles. De prime abord, il semble malaisé de justifier pareille hypothèse. On sait, en effet, que le III^e^ siècle fut une époque de troubles graves, peu favorable au développement urbain. Mais les gouvernements faibles de cette période durent laisser tomber en désuétude les règles d'édilité qui fixaient l'extension des places publiques [1]. Et puis,

On pourrait songer au *Vicus Canarius*, cité à plusieurs reprises dans les *Acta Sanctorum* (6 août, p. 141; 10 août, p. 518; 25 août, p. 115). Mais les indications sont trop vagues pour nous permettre même un essai d'identification. Tout ce que nous savons, c'est que le *Vicus Canarius* passait près de Saint-Georges-au-Vélabre: *Vicus Canarius ad S. Georgium*. Sur tout ceci, cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. II, p. 41, note 61.

[1] On a précisément découvert, en 1718, à 200 m. au Sud-Est de Sainte-Marie-in-Cosmedin, un cippe qui marque, vers le Sud, la limite du *Forum boarium* (*C. I. L.*, VI, 919). Un cippe semblable fut mis au jour entre l'église de Sainte-Marie-in-Cosmedin et la maison des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (*C. I. L.*, VI, 31574) en 1886. L'inscription est ainsi conçue: *L. Asprenas, M. Caecilius Cornutus, L. Volusenus Catulus, P. Licinius Stolo, C. Pontius Paelignus curatores locorum publicorum iu-*

Digitized by Google

dans la seconde moitié du siècle, un fait nouveau s'est produit : la construction de la muraille d'Aurélien. Sans doute, pour limiter la dépense, Aurélien s'est-il attaché à utiliser autant que possible les terrains du domaine public. Mais il n'a pas pu le faire toujours : de nombreuses maisons de rapport, dans les quartiers populeux, comme celui du Transtévère, tout proche du *Forum boarium*, furent, sans doute, rendues inhabitables [1]. Les locataires qui les occupaient auront cherché ailleurs des espaces libres. Enfin, la construction de la muraille, en rejetant hors du périmètre urbain les quartiers excentriques, entraîna probablement un afflux de la population à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. En fait, dans tout l'Empire, la construction des enceintes défensives aboutit à un resserrement des populations urbaines, de sorte que leur densité put augmenter, tandis que l'Empire, au total, se dépeuplait [2]. Tout ceci, à coup sûr, est loin de présenter une certitude absolue, mais nous avons cru qu'il n'était pas inutile de formuler une hypothèse nouvelle sur les limites orientales de ce *Forum boarium*, dont l'importance fut si grande dans la vie de la cité impériale.

dicandorum ex s(enatus) c(onsulto) ex privato in publicum redigerunt. Nous voyons là quel souci eurent les empereurs des premiers siècles d'empêcher les occupations injustes de sol public par des particuliers. Cf. Huelsen, *art. cit.*, pp. 272-273. Que de telles règles d'édilité n'aient pu être appliquées dans le dernier quart du III^e^ siècle, il n'est pas possible de le prouver, mais la faiblesse des gouvernements de cette époque rend la chose tout à fait vraisemblable.

[1] Sur la muraille d'Aurélien, cf. Homo, *op. cit.*, pp. 210-306.

[2] Tous les textes sont d'accord sur les deux phénomènes : le dépeuplement général de l'Empire et l'espace de plus en plus étroit occupé par les villes resserrées entre leurs nouvelles murailles. Elles prennent, dès lors, presque partout, la physionomie qu'elles conserveront pendant le moyen-âge.

Digitized by Google

III.

On a coutume de désigner sous le nom d'*Arc des Orfèvres* le monument de Septime-Sévère au *Forum boarium*. Le terme d'*orfèvres* constitue un faux-sens, nous l'avons vu. Celui d'*arc* ne convient pas davantage: il ne s'agit pas d'un arc, mais d'une *porte d'honneur*. Et M. Curtis [1], à juste titre, ne fait pas figurer notre monument dans son catalogue des arcs romains. De fait, aucun de ses éléments architecturaux n'est en plein cintre; par là, il se distingue de tous les édifices de même nature [2].

La porte d'honneur de Septime-Sévère comporte deux piliers massifs rectangulaires, que surplombe un entablement horizontal. Les dimensions de l'ensemble sont assez réduites: l'ouverture entre les piliers est de 3 m. 12; la largeur totale du monument était de 6 m. 15; la largeur actuelle, à partir du mur de Saint-Georges-au-Vélabre, est de 5 m. 05 environ; l'édifice a 4 m. 78 de hauteur sous l'entablement; 5 m. 95 de hauteur totale [3].

Notre monument est construit en marbre blanc; seules, les bases des piliers sont en travertin. La plus grande partie du pilier Est est engagée dans le campanile de Saint-Georges-au-Vélabre. En février 1871, le mur de Saint-Georges fut en partie démoli; on espérait découvrir ainsi quelques-uns des reliefs disparus. En réalité, seul le plus petit et le moins intéressant de ces reliefs sub-

[1] Curtis, *Roman monumental arches*, dans les *Supplementary papers of the American School of Classical Studies in Rom*, vol. 2, 1908, p. 70, note 4.

[2] Les arcs à une seule ouverture sont innombrables. Ils appartiennent à toutes les époques de l'Empire et sont répandus dans toutes les parties de l'ancien monde romain. Tous sont en plein cintre.

[3] Les mesures que nous donnons ici sont tirées de l'ouvrage de Desgodetz, *loc. cit.*, aussi exact, à ce point de vue, qu'il l'est peu dans ses reproductions de bas-reliefs.

Digitized by Google

sistait encore. M. Lanciani a raconté comment les autres sculptures avaient été détruites [1].

L'état de conservation de la porte d'honneur est fort imparfait. Les bas-reliefs de la face Nord ont presque entièrement disparu. Ceux de la face Sud sont fort endommagés et il n'est pas de partie du monument qui n'ait subi, peu ou beaucoup, les injures du temps et des hommes. Malgré ces dégradations, l'édifice n'a rien perdu de son caractère de richesse un peu prétentieuse.

Et, de fait, si, en traduisant *argentarii* par *orfèvres*, les archéologues qui ont baptisé notre monument n'avaient eu d'autre intention que de manifester l'impression qu'il produit à première vue, ils n'auraient pu être mieux inspirés. L'*Arc des Orfèvres* est une œuvre d'orfèvrerie, où le sculpteur n'a rien négligé de ce que son ciseau pouvait embellir. L'architecture du monument est, d'ailleurs, fort simple, dans ses lignes générales: les piliers sont ornés, sur chacune de leurs quatre faces, par deux pilastres surmontés de chapiteaux composites. Au dessus, l'entablement est constitué par une architrave et une frise assez simples, que domine une corniche

[1] Lanciani, *Recenti scavi di Roma e contorni*, XXXI, dans le *Bull. Inst.*, 1871, pp. 248-249. Voici le récit des événements, d'après les mémoires de Flaminio Vacca, 103, reproduits par Lanciani, *loc. cit.*: « Al tempo di Pio IV capitò in Roma un Goto con un libro antichissimo, nel quale si trattava d'un tesoro, con il segno d'un serpe, ed una figuretta di bassorilievo che da un lato teneva una cornucopia, e dall'altro accennava col dito verso terra. Tanto cercò il diligente Goto, che trovò li suddetti segni in un fianco di un arco; e andato dal Papa, gli domandò licenza di cavare il tesoro, il quale disse che apparteneva ai Romani: ed esso andato dal popolo, ottenne grazia di cavarlo, e cominciato nel detto fianco dell'arco, a forza di scarpello entrò dentro e fece come una porta, e quando si trovava a mezzo del fianco voleva poi calarsi giù a piombo... Ma il popolo Romano dubitando non ruinasse l'arco, e insospettiti della malvagità del Goto... si sollevarono contro di lui, il quale ebbe grazia di andarsene via; e fu tralasciata l'opera. Ancora vi sta la bucca che vi fece il scarpellino. Io non vi vedo altro rilievo fuori di quello accennato; e non v'è dubbio che quelli segni furono fatti e scolpiti da chi fece l'arco ».

Digitized by Google

richement ornementée. Entre les pilastres et les chapiteaux, dans la hauteur de l'entablement, s'inscrivent de nombreux bas-reliefs. L'ensemble ne manque pas d'une certaine élégance et l'impression est rendue plus forte encore par le voisinage du *Janus*, aux formes lourdes et massives.

Une description détaillé des reliefs peut sembler inutile. Tous, en effet, sont bien connus et catalogués dans le répertoire de S. Reinach [1]. Quelques-uns, pourtant, sont restés mystérieux et nous essayerons, en les étudiant avec quelques détails, d'en préciser la signification. Les autres ne doivent pas, non plus, être laissés de côté, soit qu'ils nous offrent des représentations précieuses d'objets cultuels, de scènes religieuses, d'enseignes militaires, d'armes barbares, soit qu'ils nous montrent des soldats romains conduisant des prisonniers Parthes. L'ornementation, enfin, mérite d'être étudiée pour ce qu'elle nous permet d'apprendre sur les tendances artistiques au début du III[e] siècle.

La décoration des diverses faces du monument semble avoir présenté une certaine unité. Aussi convient-il d'étudier ensemble, dans un premier groupe, les sujets des faces intérieures, qui sont essentiellement religieux ; à ce groupe, nous joindrons les bas-reliefs inférieurs, qui semblent former une suite et se rattachent nettement aux scènes religieuses. Les sujets de la face Ouest, sou-

[1] S. Reinach, *Répertoire de bas-reliefs grecs et romains*, I, pp. 271-272. Pour suivre les descriptions que nous allons faire, le lecteur voudra bien se reporter à ce recueil. Il faut noter, toutefois, que M. S. Reinach n'a pas dressé les dessins de son répertoire d'après l'original, mais d'après les planches de Rubeis, *op. cit.* Aussi son ouvrage contient-il un certain nombre d'erreurs de détail que nous relèverons au fur et à mesure dans des notes. Enfin, il y a quelques omissions : 1° Le bas-relief représentant une scène de sacrifice au-dessous du panneau de Caracalla ; 2° Le Bacchus, à droite de l'inscription, est simplement restitué -- à l'époque de Rubeis, il était engagé dans le mur de Saint-Georges-au-Vélabre. — On trouve encore de bonnes reproductions de la face Sud et du panneau représentant Sévère, et Julia Domna dans le recueil de P. Gusman, *L'art décoratif de Rome*, t. III, pl. 159 et 160.

Digitized by Google

venirs des triomphes militaires, forment un deuxième groupe. Enfin, nous mettrons à part le grand bas-relief de la face Nord, le plus énigmatique de tous.

Le grand bas-relief que l'on aperçoit à l'intérieur de la porte, à droite, représente Septime-Sévère et Julia Domna sacrifiant. Une observation s'impose, à première vue : le groupe formé par l'empereur et l'impératrice ne remplit pas tout le champ libre. M. S. Reinach [1] suppose qu'à gauche de Julia Domna se trouvait un troisième personnage, dont l'effigie a été martelée. L'examen du monument nous a conduit à une conclusion analogue. Quel pouvait donc être le personnage ainsi effacé ? Remarquons d'abord qu'il y a, relativement, très peu d'espace libre entre Julia Domna et la bordure de rais de cœur qui entoure le bas-relief. Un examen plus attentif montre, pourtant, que la robe de l'impératrice a été fort élargie dans le bas, du côté de l'effigie martelée. Il semble qu'on ait voulu dissimuler, autant que possible, le vide ainsi créé. Enfin, au-dessus de l'épaule gauche de Julia, on aperçoit un caducée fort bien conservé, qui semble appartenir à un personnage aujourd'hui invisible, dont le bras droit, possédant l'attribut, aurait été dissimulé derrière le dos de l'impératrice.

Il faut donc penser, pour compléter notre groupe, à une divinité caractérisée par le caducée. L'hypothèse de Mercure, la plus naturelle, au premier abord, ne saurait être retenue. On ne s'expliquerait pas les raisons pour lesquelles l'effigie du Mercure aurait été martelée. Parmi les abstractions personnifiées, si fréquentes dans la mythologie romaine, *Pax*, *Victoria*, et *Felicitas* portent quelquefois un caducée. Il est fort peu probable que la Paix ait eu sa place sur un monument où sont glorifiés, par ailleurs, des triomphes militaires [2]. On aurait, en revanche, de bonnes raisons de reconnaître, auprès de Julia Domna, une Victoire, si le caducée n'était un attribut tout

[1] S. Reinach, *op. cit.*, p. 272.

[2] Telle est, pourtant, l'hypothèse de Rubeis, *loc. cit.*, pl. 21, *commentaire*.

Digitized by Google

à fait exceptionnel de cette déesse. Reste la Félicité : sa place est toute indiquée sur un édifice consacré au bonheur de la famille impériale et qui témoigne, tout entier, de la prospérité dont jouissait Rome sous le règne de Sévère. Enfin, les représentations de la Félicité au caducée sont innombrables sur les monnaies impériales et notamment sur celles de Septime Sévère et de sa famille [1]. On peut donc admettre que le groupe de Sévère et de Julia Domna était complété par une Félicité au caducée.

Mais pourquoi donc cette Félicité a-t-elle été, par la suite, entièrement effacée, au point qu'il ne reste plus d'elle que son caducée ? L'inscription du monument, qui porte, elle aussi, nous l'avons vu, la trace de nombreuses ratures, va peut-être nous fournir l'explication de cette étrangeté. Observons d'abord que, des cinq personnages auxquels le monument fut dédié [2], trois seulement ont subsisté sur les bas-reliefs : Septime-Sévère, Caracalla et Julia Domna. Le quatrième, Géta, figurait, comme on le verra bientôt, sur le panneau qui fait face à celui que nous étudions. Seule Plautilla n'aurait donc pas eu sa place sur les tableaux de l'intérieur du monument, où les dédicants paraissent avoir voulu représenter toute la famille impériale. L'oubli serait étrange et il apparait que l'effigie de Plautilla, si elle a jamais figuré sur nos bas-reliefs, en a été effacée, à l'époque même où l'on martela son nom sur l'inscription. C'est donc bien elle qui se trouverait à la gauche de Julia Domna. Et le caducée, seul vestige que la haine de son mari ait laissé subsiter d'elle, fait supposer que la jeune femme fut représentée sous les attributs de la Félicité. De fait, en 204, son mariage remontait à deux ans à peine [3]. Des sujets soumis devaient considérer

[1] Les monnaies de ce type sont trop nombreuses pour qu'il soit possible de les énumérer. Voir Cohen, *op. cit.*, t. IV.

[2] Septime-Sévère, Caracalla, *Géta*, Julia Domna et *Plautilla*.

[3] C'est en 202, en effet, que Caracalla avait épousé Plautilla (Dion, LXXVI, 1, 2).

Digitized by Google

la fille de Plautien comme l'espoir et le bonheur de la dynastie. Ils devaient ignorer les dissentiments par lesquels le jeune ménage était déjà troublé. Cette représentation de Plautilla en Félicité méritait d'être signalée. Elle doit être rapprochée des effigies monétaires de la jeune impératrice [1].

Les portraits de Sévère et de Julia Domna, bien qu'ils n'offrent aucune difficulté d'interprétation, sont tout de même intéressants au point de vue iconographique. L'empereur est représenté la tête couverte d'un pan de sa toge, à la manière des prêtres romains sacrifiant. On ne le reconnaît qu'aux trois boucles de cheveux qui tombent sur son front. On retrouve ces boucles sur tous les portraits de Sévère, à l'avers des médailles, comme sur les bustes et les bas-reliefs [2]. En dehors de cela, l'attitude fatiguée, voire un peu affaissée de l'Empereur, caractérise seule notre portrait. Le sculpteur a dû faire un effort de réalisme, mais sa main a trahi ses intentions. Il n'a pas réussi à faire une figure vraiment vivante, vigoureusement individualisée. En somme, sans les boucles de cheveux caractéristiques et si le monument n'était pas daté, on songerait plutôt, devant ce bas-relief, à l'un des derniers Antonins qu'à Septime-Sévère.

Julia Domna [3], placée au centre de la composition, est représentée de face. Elle paraît plus grande que son mari. Sa tête est ornée d'un diadème recouvert d'un voile qui descend régulièrement sur les deux épaules. Sa chevelure ondulée, séparée en deux masses par une raie qui part du milieu du front, entoure la figure d'une auréole très régulière: on retrouve cette coiffure sur les monnaies et dans les bustes [4]. Sa main droite, levée, semble répandre des

[1] On en trouve un relevé fort complet dans l'article de Stein (Pauly-Wissowa's *Realencyklopädie*, t. VII[1], col. 285-287.

[2] Bernouilli, *Römische Ikonographie*, II[3], p. 22.

[3] Dans Reinach, *loc. cit.*. Julia est représentée la main droite ouverte et levée.

[4] Voir, notamment, le buste de Gabii, au Louvre.

Digitized by Google

grains d'encens. On aperçoit un morceau du bras droit brisé au dessous du coude. L'autre main, inerte, pend gauchement sur la hanche. On a l'impression qu'elle a été ajoutée après coup, sans aucun souci des proportions, pour masquer le vide créé par la disparition de l'effigie de Plautilla. On sent, d'ailleurs, le même souci de réalisme que nous signalions tout à l'heure, à propos du portrait de Sévère: Julia Domna n'est pas flattée. On dirait une femme déjà âgée, dont les traits s'empâtent [1]. La figure est sans expression et le sculpteur n'a réussi qu'à lui donner une dignité assez vulgaire. Le seul trait vraiment significatif est la coupe sémitique de la physionomie, qui rappelle étrangement celle de la déesse syrienne.

L'ensemble de la composition est équilibré de la manière suivante: au centre, en relief peu accusé, Julia Domna, de face, dominant plus ou moins les deux autres personnages; à droite et à gauche, Sévère et Plautilla, vus de trois quarts et en relief beaucoup plus accusé. Les parties les plus saillantes sont, en général, mutilées.

Le tableau de gauche représente une autre scène de sacrifice, offert, celui-ci, par Caracalla et Géta. L'effigie de ce dernier a été martelée, mais la place qu'il occupait est parfaitement visible. Caracalla est debout, auprès d'un trépied sur la tablette duquel se trouvent un certain nombre de fruits, parmi lesquels on distingue une pomme de pin. A l'epoque où notre bas-relief le représente, Caracalla, né en 188 [2], a seize ans. Il serait curieux de pouvoir connaître autrement que par des effigies monétaires trop souvent idéalisées ou grossières, les traits du jeune prince en 204. Seize

[1] Julia Domna, née à Emèse à une époque impossible à préciser, était certainement beaucoup plus jeune que son mari, et n'avait guère plus de trente-cinq ans, en 204, puisque son mariage date de 187.

[2] La date de la naissance de Caracalla (186 ou 188) est extrêmement controversée. Sans entrer, pour le moment, dans la discussion, nous admettons celle de 188, et celle de 187 pour le mariage entre Sévère et Julia Domna.

Digitized by Google

ans, c'est l'âge où l'homme s'affirme, déjà, sous l'adolescent. Et de fait, le caractère et les passions de Caracalla ont, en 204, la même violence qu'ils conserveront jusqu'à la fin. Il y a deux ans que son père a cru devoir le marier. Mais ce mariage politique, qui aurait pu avoir de bons résultats, si Caracalla eut été assez soumis pour s'y résigner, ne produira, après trois ans de déchirements féroces, que le meurtre tragique de Plautien et l'exil de Plautilla [1]. Et bientôt l'Empereur va se voir contraint, par l'indiscipline de ses fils, à chercher loin de Rome, dans les landes de Bretagne, un glorieux emploi à leurs passions sans frein [2]. Tout cela, on aimerait à le deviner sur notre bas-relief. On aimerait à rapprocher cette effigie du buste admirable de Berlin, que semble habiter l'âme sauvage et vigoureuse de Caracalla [3]. Mais les mutilations du relief et aussi la médiocrité du sculpteur ne nous laissent rien voir de tel. Le seul trait individuel est l'épaisseur caractéristique du cou. L'ensemble se signale par les mêmes gaucheries d'attitudes, les mêmes faiblesses de dessin, que nous avons déjà notées dans le bas-relief précédent.

Au-dessous des deux grands sujets que nous venons d'étudier, règnent des bandes ornementales qui, toutes deux, représentent une série d'instruments de sacrifice [4]. Ces bas reliefs sont assez bien conservés et on reconnaît facilement les objets. Ce sont: un *lituus* augural, un *praefericulum*; une patère ornée de feuilles d'acanthe; un bonnet de flamine, richement brodé et surmonté de l'*apex*; un *aspergillum* ou aspersoir; un *simpulum* ou *simpuvium*, sorte de vase à manche, destiné à puiser dans les récipients d'eau lustrale;

[1] Ce n'est point ici le lieu de raconter cette tragédie de palais, mais il est certain que le mariage de Caracalla avec Plautilla fut une des causes principales de la chute du Préfet du Prétoire.

[2] Hérodien, III, 14, 2; Dion Cassius, LXXVI, 11, 1.

[3] Bernouilli, *op. cit.*, II[3], planche 20.

[4] Nous les décrirons de gauche à droite, en commençant par celle qui se trouve au-dessous du panneau de gauche (Sévère et Julia Domna).

Digitized by Google

une gaîne, ornée d'une chimère et contenant trois couteaux de sacrifice; une *acerra*, ou coffret à encens; une *sacena*, ou hache de sacrifice; une patère, moins ornementée que la précédente, seulement décorée de palmettes; un bucrâne avec des bandelettes; de nouveau un *praefericulum*; un *malleus*, maillet pour assommer les bœufs; enfin, un *labrum* destiné à contenir l'eau lustrale. On connait un certain nombre de frises du même genre: sur le temple de Vespasien, à Rome; sur des bas-reliefs du Musée du Capitole et du Musée du Louvre [1] et ailleurs. De nombreuses monnaies portent aussi, à leur revers, des représentations d'objets cultuels [2]. Sur chaque bande, les objets sont disposés symétriquement par rapport à un centre, constitué, sur le panneau de droite, par le bonnet de flamine et sur le panneau de gauche par le bucrâne.

Les bas-reliefs de proportions réduites, qui garnissent les piliers du monument, entre les bases des pilastres, sont conservés, en tout ou en partie, au nombre de cinq. Ils se rattachent, par leurs sujets aux représentations de sacrifices que nous offrent les grands panneaux déjà étudiés.

Le petit bas-relief de la face Ouest est aux trois quarts effacé et assez énigmatique. On y voit un paysan (un bouvier) pousser devant lui trois animaux. Si l'on en juge par l'importance de la partie disparue, ce paysan devait conduire bien plus que trois animaux, tout un troupeau. L'hypothèse de Guattani [3], suivant lequel notre bas-relief représenterait un laboureur qui trace son sillon (allusion à la fondation de Rome) est, dès lors, inadmissible. Pour la même raison et aussi parce que les trois animaux semblent de même espèce, on ne peut supposer qu'il s'agisse d'un bœuf, d'un

[1] Cf. Clarac, *Musée de Sculpture*, t. II, n° 307, pl. 222 et *Catalogue of the Museo Capitolino* (*British School at Rom*), planche 61.

[2] Voir notamment la monnaie n° 582, de Caracalla (Cohen, *op. cit.*, t. IV, p. 204).

[3] Guattani, *op. cit.*, pp. 30-32.

Digitized by Google

mouton et d'un porc. Le bas-relief est, d'après nous susceptible de deux interprétations qui ne s'excluent pas absolument l'une l'autre: d'une part, il contient une allusion fort claire à l'une des corporations qui construisirent le monument, celle des marchands de bœufs; d'autre part, il représente le commencement d'une action qui se poursuit sur le bas-relief des autres faces: avant d'être conduit au sacrifice, le taureau a fait partie d'un troupeau et c'est ce que le sculpteur a voulu nous montrer ici.

Nibby [1] a supposé que, sur la face Est de l'arc (celle qui est aujourd'hui cachée dans Saint-Gorges-au-Vélabre) une *mensa argentaria* faisait pendant à notre bas-relief. De la sorte, les deux corporations dédicantes auraient été évoquées, l'une par un troupeau de bœufs, l'autre par une table de changeurs. Jusqu'à quel point cette hypothèse séduisante est-elle fondée? C'est le secret de Saint George-au-Vélabre. En tout cas, elle est vraisemblable.

Les bas-reliefs des faces Sud et Nord [2] sont les mêmes: ils représentent tous deux l'animal au moment où on le conduit au sacrifice; ceint du *dorsuale*, le taureau porte sur la tête une plaque de forme triangulaire (*frontale*) [3]. Autour de lui, deux victimaires, nus jusqu'à la ceinture et revêtus d'une sorte de tablier serré à la taille et descendant assez bas, presque jusqu'à la cheville. L'un d'eux porte sur l'épaule la *securis*, qui va servir à tuer la victime.

Les petits bas-reliefs de l'intérieur nous montrent la scène du sacrifice, au moment de la mise à mort. Un seul est complet: celui qui se trouve du côté droit; mais l'autre était identique, à quelques détails près. Le tableau comporte six personnages: deux Camilles, un *tibicen* et trois victimaires. La scène est orientée de

[1] Nibby, *op. cit., pars II antica,* p. 488.

[2] Celui de la face Nord est aujourd'hui caché derrière la guérite du gardien.

[3] On voit un taureau revêtu d'un ornement semblable sur l'un des bas-reliefs de la Villa Médicis, que l'on a longtemps attribué à l'*Ara Pacis*.

Digitized by Google

gauche à droite. On voit d'abord un Camille, vêtu d'une tunique assez courte, serrée à la ceinture et portant de la main gauche la gaine à couteaux, de la droite un *praefericulum*; devant lui, un autre Camille, vêtu de la même façon, a dans les bras une *acerra* qu'il tient entr'ouverte; puis, c'est un victimaire, la hache levée pour frapper. Le taureau est maintenu par un troisième victimaire, accroupi: il semble ployer les pattes de devant de l'animal, pour l'obliger à tendre le cou, tandis qu'un de ses collègues, dont on n'aperçoit que le buste, retient, sans doute, les pattes de derrière; cependant, un *tibicen* joue de la flûte. Le taureau est fort exactement rendu et l'attitude de la bête, à moitié terrassée, mais que l'on sent résister encore de tous ses muscles aux efforts des victimaires, est pleine de force et de naturel. C'est à coup sur l'un des morceaux les moins médiocres de notre monument. L'artiste a pu, du reste, copier de bons modèles, car de telles représentations ne sont pas rares à l'époque impériale.

Même scène, avec quelques variantes, sur le bas-relief de gauche: le premier Camille porte de longs cheveux et par dessus sa tunique à manches on aperçoit une sorte d'étole. Il tient dans ses bras une *acerra* entr'ouverte. Le deuxième personnage a la tête voilée comme un prêtre et porte, d'une main un *praefericulum* et de l'autre une patère. Nous apercevons enfin le victimaire, prêt à frapper. Le reste du bas-relief est détruit. Il semble, tout d'abord, que l'ordre dans lequel les objets cultuels sont placés entre les mains des personnages soit à peu près celui où nous le voyons sur la frise qui court au dessus du bas-relief, mais cette observation n'est plus juste pour le tableau d'en face. Il ne faut donc pas chercher le commentaire littéral de la frise à objets cultuels dans les bas-reliefs que nous venons d'étudier.

On doit noter seulement, entre les divers tableaux qui décorent les parois intérieures de la porte d'honneur, une sorte d'harmonie d'ensemble: l'esprit du spectateur est, par tous, ramené à

Digitized by Google

l'idée de sacrifices, sanglants ou de libations, en tous cas, de cérémonie religieuse. Et le caractère de ces sacrifices n'est pas douteux : ce sont des actions de grâces pour toutes les prospérités dont les Dieux comblent la famille impériale et l'Empire tout entier.

Mais il y a mieux : aux mois de mai et juin 204, ont été célébrés à Rome les jeux séculaires. Il est probable que le monument du *Forum boarium* a été élevé sous l'impression profonde de cette solennité. Serait-il téméraire de chercher dans nos bas-reliefs une allusion précise aux *sacra saecularia*, de voir, dans l'événement, une explication, au moins partielle, de l'édifice et dans l'édifice lui-même un commentaire de l'événement? En d'autres termes, les jeux séculaires de 204 ont ils comporté quelques-unes des cérémonies que nous venons de voir représentées?

Nous n'avons que bien peu de renseignements sur les jeux séculaires de 204 et nous sommes obligés de les supposer à peu près analogues à ceux d'Auguste en l'an 17 [1]. La plupart des sacrifices que comportaient les *sacra saecularia* se faisaient *more achivo*, c'est-à-dire que le prêtre avait la tête découverte. Or, nos bas-reliefs représentent Sévère voilé de la toge. Il n'y a, d'autre part, rien de particulier aux jeux séculaires dans le sacrifice du taureau. Il faut donc bien reconnaitre que si nos bas-reliefs contiennent des allusions au grand événement religieux de l'an 204, ou bien elles sont matériellement inexactes, ou bien, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne sommes pas en mesure de les interpréter. Un seul fait subsiste : ce n'est pas en vain que les banquiers et les marchands de bœufs ont donné, sur leur monument, une telle ampleur à la représentation de scènes religieuses; le souvenir des

[1] Voir, sur les jeux séculaires en général, et sur ceux de 17 et de 204, en particulier, la grande étude que Mommsen a consacrée, dans l'*Ephemeris epigraphica*, t. VIII, pp. 225-309, sous le titre de *Commentaria ludorum saecularium quintorum et septimorum*, aux fragments d'inscription qui nous sont parvenus sur ces solennités et se trouvent au Musée des Thermes (C. I. L. VI, 32326-32336).

Digitized by Google

sacra saecularia, bien qu'il ne suffise pas à donner aux bas-reliefs de l'édifice une valeur documentaire, a pourtant très bien pu conférer aux scènes des parois intérieures cette gravité religieuse dont elles sont empreintes. Devant cette traduction artistique des intentions de Sévère, *restitutor orbis*, on songe involontairement, si l'on oublie la différence des temps et des hommes, au *Carmen saeculare* d'Horace et à l'*Ara pacis* qui, eux aussi, traduisirent par la splendeur du marbre et l'harmonie du poème, une grande pensée politique. Mais il ne faut pas s'attarder trop à ces prestigieux souvenirs, si l'on veut apprécier, comme elle le mérite, une œuvre du III[e] siècle...

Le bas-relief qui remplit le panneau central de la face Ouest diffère complètement, par son sujet, de ceux que nous venons d'examiner. Là, nous avions des scènes paisibles de sacrifices et tout conspirait à nous rappeler le bonheur de la famille impériale et la prospérité de l'Empire. Ici, ce sont des allusions aux victoires remportées par Sévère sur les Parthes; c'est le souvenir des triomphes guerriers, après celui des travaux de la paix. Par cette disposition, notre monument rappelle l'arc de Bénévent, où les bas-reliefs tournés vers la campagne, semblent se rapporter à la politique extérieure de Trajan, ceux qui sont tournés vers Rome, à sa politique intérieure.

Le tableau de la face Ouest représente quatre personnages, deux soldats romains et deux prisonniers barbares, dont l'un au second plan. Les soldats romains sont simplement vêtus d'une tunique et d'un *sagum* aux bords dentelés. Ils ont la tête nue et sont chaussés de *calcei*. Rien de particulièrement militaire dans ce costume. On reconnaît surtout leur qualité au fait qu'ils portent le glaive et emmènent deux barbares prisonniers. Le premier soldat a l'épaule gauche cachée derrière celle de son compagnon et paraît conduire le prisonnier dont on n'aperçoit que les pieds, à l'arrière-plan. Dans la main droite, le deuxième soldat tient les chaînes qui lient le

Digitized by Google

prisonnier que l'on découvre tout entier. Les têtes des soldats romains sont complètement effacées [1].

Les prisonniers sont certainement des Parthes. Par là, notre bas-relief rejoint ceux de l'arc du Forum. Comme eux, il commémore les victoires parthiques. N'étaient les certitudes historiques que nous possédons par ailleurs, rien ne nous induirait à voir, dans nos prisonniers, des Parthes. Celui qu'on aperçoit tout entier est coiffé d'un *pileus* et vêtu de pantalons étroits, tombant jusqu'à la cheville, d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau agrafé sur l'épaule. Ses bras sont liés derrière le dos. Aucun caractère ethnique sur cette figure barbue. On n'y voit que la tristesse et le découragement de la défaite, assez bien rendus, d'ailleurs. En somme, quand on compare les Parthes de notre monument avec ceux de l'arc du Forum, avec les Barbares de la colonne Antonine et les Daces de la colonne Trajane, on a l'impression qu'il s'était créé, à Rome, un type conventionnel de Barbare, que l'on retrouve à peu près le même sur tous les bas-reliefs où l'artiste a eu l'occasion de symboliser des victoires par un cortège de vaincus. Ce bas-relief est, du reste, aussi médiocre que les autres. Le sculpteur n'a pas su, si même il y a songé, nous donner, avec peu de personnages, grâce à l'utilisation des arrière-plans, l'impression d'une foule vivante et animée. Nous sommes bien loin de ce mouvement intense qui anime les tableaux de l'arc du Forum : les banquiers et les marchands de bœufs, pour réduire les frais se sont adressés à des artistes de moindre renom.

Au-dessous du bas-relief que nous venons d'étudier, court une bande ornementée [2] de mêmes dimensions que celles qui règnent au-

[1] Dans Rubeis, *loc. cit.*, et dans Reinach qui le reproduit, on voit encore la figure des deux soldats romains et du prisonnier Barbare de l'arrière plan. Nous n'avons pas cru devoir faire état, dans notre étude, de ces gravures de Rubeis, qui reproduisent peut-être la réalité de son époque, mais dont il est impossible, aujourd'hui, de contrôler l'exactitude.

[2] Le dessin de Reinach est, ici, très insuffisant.

Digitized by Google

dessous des grands motifs des faces intérieures. Mais ici, ce sont, pêle-mêle, des armes barbares, et non plus des objets de sacrifices, qui nous voyons représentées. Près de la moitié du bas-relief a disparu. Ce qui en reste pourrait néanmoins nous donner une idée de la façon de combattre des Parthes si l'artiste avait eu souci de l'exactitude. Des représentations analogues ne sont pas rares dans l'art romain. Pour n'en citer qu'un exemple, je rappellerai qu'ici même on étudiait récemment les Trophées Farnèse, où figurent des armes germaines et daces [1]. C'est que tout trophée, tout témoignage de victoire s'accompagnait de monceaux d'armes barbares. Mais l'étude minutieuse des armes représentées sur notre frise, étude qui, seule, permettrait d'identifier les objets, est rendue très difficile par l'état de dégradation du monument. Nous apercevons d'abord [2] un bouclier rond, dont la forme n'a rien de caractéristique. Dans ce bouclier s'inscrivent diverses armes ou objets militaires: et d'abord, une *tuba*, dont on reconnait nettement l'embouchure; une *dolabra* et peut-être un *gladius*.

Un autre groupe est constitué par des objets d'habillement, qui ne sont pas particuliers aux Parthes: une tunique; un *pileus;* enfin un objet assez difficile à identifier, qui pourrait être une *pelta*, ou bien un casque dont on apercevrait surtout les garde-joues [3]. En poursuivant vers la gauche, on aperçoit une pointe de lance, une trompette recourbée, un carquois, un bouclier, et enfin, au point où le relief va disparaitre, un casque, peu distinct, du reste.

Tout ceci, on le voit, est assez banal. La tunique apparait sur de nombreux trophées et partout avec une forme identique. Le *pileus* était une coiffure asiatique; mais il est attribué parfois, sur

[1] Marcel Durry, *Les trophées Farnèse,* dans les *Mélanges de l'Ecole française de Rome,* t. XXXIX, 1921-1922, pp. 303-318.

[2] Nous décrirons les objets en allant de droite à gauche, des parties les mieux conservées aux plus dégradées.

[3] Comparer le casque que l'on aperçoit sur un bas-reliefs du British Museum, (Reinach, *op. cit.*, t. II, p. 497).

Digitized by Google

les monuments, à d'autres qu'à des gens d'Asie [1]. La *dolabra* n'est pas rare dans les mains des Barbares et elle se distingue assez nettement de la *securis* des Romains [2]. Le seul objet vraiment caractéristique de notre bas-relief serait, peut-être, celui dans lequel nous avons reconnu une *pelta* ou un casque à garde-joues. Il est malheureusement impossible de se prononcer dans l'état actuel de dégradation du bas-relief.

Du reste, tous ces trophées et accumulations d'armes se ressemblent étrangement. Si l'on ne veut pas admettre qu'il s'est formé un type traditionnel ; si l'on tient à ce que les sculpteurs aient travaillé d'après nature, on est bien forcé de reconnaître qu'ils ont copié n'importe quelles armes, parmi celles, innombrables et diverses, que les empereurs envoyaient dans la ville après chaque campagne. Souvent même, on trouve des armes romaines mêlées aux armes barbares et notre bas-relief, s'il était mieux conservé, nous en offrirait peut-être un nouvel exemple.

Nous venons de voir représentés, à l'intérieur de l'édifice, tous les membres de la famille impériale auxquels il fut dédié ; sur la face Ouest, des soldats romains et des prisonniers Parthes évoquaient les triomphes guerriers. Quel pouvait donc être le personnage [3], aujourd'hui méconnaissable, qui formait, à lui seul, le sujet du grand bas relief de la face Sud ? Il ne semble pas, à première vue, que nous ayons affaire, ici, à un membre de la famille impériale. On ne comprendrait pas que l'on eut représenté deux fois, sur un même monument, les mêmes personnages. Un certain nombre d'hypothèses sont possibles : aucune n'est certaine. Les banquiers et les marchands de bœufs auront peut-être voulu représenter sur la face Sud du monument les divinités tutélaires de leurs collèges.

[1] Les Daces de la colonne Trajane le portent quelquefois.

[2] La *dolabra* est assez proche parente de la bipenne préhistorique.

[3] Reinach, *loc. cit.*, le représente inexactement : dans la réalité, le bras droit est levé.

Digitized by Google

Mais il serait étrange qu'elles eussent occupé une place plus grande et plus en vue que les dieux protecteurs de la famille impériale. On peut encore supposer — et l'encadrement d'enseignes prétoriennes donnerait quelque consistance à cette hypothèse — que la face Sud de l'édifice présentait l'effigie de soldats prétoriens paraissant, là, monter la garde. Le fait n'est pas sans exemple: on voit ainsi des soldats comme en sentinelle sur l'entablement de l'arc de Constantin. Malgré tout, la présence de ces soldats ne s'expliquerait guère sur un monument dédié par des particuliers. Reste Plautien, dont le nom et les titres remplissaient toute la cinquième ligne de l'inscription. Mais plusieurs difficultés se présentent; d'abord, bien qu'aujourd'hui très mutilée, la figure ne paraît pas avoir été martelée, comme celle de Géta, dont il ne reste plus aucune trace; en second lieu, puisqu'il faut supposer que, sur l'autre pilier (celui qui est engagé dans le mur de Saint-Georges-au-Vélabre), était représentée une figure semblable, il ne semble pas facile de trouver un personnage, dans l'Empire, qui ait pu être honoré, en 204, au même titre que Plautien [1]. Mais il est possible de tourner en même temps les deux difficultés: pourquoi ce personnage n'aurait-il pas été P. Septimius Géta, le frère de Septime Sévère, qui fut consul en 203, précisément avec Plautien, mourut sans doute dans les derniers jours de 204 et auquel Sévère fit élever alors une statue sur le Forum? [2] Dans cette hypothèse, l'effigie de Plautien se serait trouvée sur le pilier engagé dans Saint-Georges, où rien n'a subsisté et le bas-relief méconnaissable que nous cherchons à identifier aurait représenté P. Septimius Géta. Telle nous paraît être la supposition la plus vraisemblable, encore qu'elle laisse subsister bien des doutes.

En tout cas, si Plautien fut représenté sur la face Sud, il avait un cadre digne de lui: les pilastres de cette face sont, en effet,

[1] A partir de l'an 200, en effet, et jusqu'à sa chute, en 205, Plautien fut seul Préfet du Prétoire. Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. X, pp. 80-85.

[2] Dion Cassius, LXXVI, 2.

Digitized by Google

ornés d'enseignes prétoriennes dont trois sont conservées ; l'une d'elles parfaitement bien. Ces enseignes sont parmi les plus caractéristiques et les plus complètes que l'on possède. M. Domaszewski en a donné une description à laquelle il nous suffira de renvoyer le lecteur [1]. Ce qu'il y a de plus intéressant pour nous, ce sont les portraits d'empereurs dont elles sont ornées. On y reconnait, dans des médaillons, Septime-Sévère et Caracalla, dont les effigies ressemblent fort à celles des revers monétaires. L'empereur était entouré de ses deux fils, mais le portrait de Géta fut martelé, là comme ailleurs. La présence des enseignes prétoriennes sur notre monument a la portée d'un symbole : la monarchie militaire, dont la principale force résidait dans le glaive des soldats, a mis là son empreinte. Et le fait est d'autant plus remarquable que rien ne rappelle, sur ces multiples bas-reliefs, le pouvoir civil, toujours représenté, en théorie, par le Sénat.

Et pourtant, rien n'y fut omis de ce qui pouvait flatter l'orgueil de Sévère : la grande inscription de l'entablement est encadrée par les dieux de Leptis Magna [2], devenus les divinités tutélaires de la famille impériale et, par elle, de l'Empire : Hercule et Bacchus.

La figure d'Hercule, à gauche de l'inscription, n'a rien de particulier : le dieu est debout, dans le nu héroïque, appuyant sa main droite sur la massue et portant sur son bras gauche replié une dépouille de lion.

Depuis longtemps on admettait que la divinité qui, de l'autre côté de l'inscription, faisait pendant à Hercule, était Bacchus. Et de fait, ils sont souvent représentés ensemble, tant sur les monnaies de Leptis que sur celles de Sévère. Les fouilles de février 1871 dans le pilier de Sainte-Georges-au-Vélabre ont confirmé cette

[1] Domaszewski, *Die Fahnen*, p. 64, fig. 80. Voir aussi Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, p. 348, fig. 549[2].

[2] Cf. les monnaies de Leptis à l'effigie d'Hercule et Bacchus, dans L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, pp. 3-14.

Digitized by Google

opinion. Mais Bacchus n'est pas figuré tel que nous le voyons sur le dessin de Rubeis, qui est une restitution [1]. « Sur notre arc, Bacchus est représenté avec une simple chlamyde jetée sur les épaules, des chaussures très hautes et ornementées, la corne d'abondance dans la main gauche et la droite tournée vers la terre » [2]. M. Lanciani observe avec raison qu'il règne dans toute l'attitude « un je ne sais quoi de féminin », mais il se refuse à croire que l'intention du sculpteur ait été de représenter un Bacchus féminin, tel que celui qui était honoré à Emèse au début du IVe siècle [3]. Il observe qu'il n'y a, somme toute, de féminin, dans notre bas-relief, que la chevelure longue et bouclée du dieu. Mais rien n'exclut pourtant l'hypothèse que nous ayons affaire ici à un Bacchus féminin. Certains. traits la confirment même : la poitrine fortement accusée, la largeur des hanches et l'attitude d'une gracilité toute féminine, voilà des arguments assez faibles, il faut en convenir. Mais le culte, à Emèse, d'un Bacchus féminin les renforce singulièrement. C'est que, en effet, si Sévère était de Leptis, Julia Domna était d'Emèse. Quoi d'étonnant à ce que les banquiers et les marchands de bœufs aient voulu honorer du même coup un dieu de Leptis et un dieu d'Emèse ? La chose restera, neanmoins, douteuse, tant que l'iconographie de Bacchus ne sera pas mieux établie.

La décoration du monument [4]. Nous ne donnerions pas une idée complète de notre porte d'honneur si après, voir étudié les bas-reliefs à personnages ou ceux dont l'intérêt principal réside dans

[1] Cf. Reinach, *loc. cit.*, p. 271.

[2] Lanciani, *Recenti scavi di Roma e contorni*, XXXI, dans le *Bull. Inst.*, 1871, p. 248.

[3] Théodoret. *Histoire ecclésiastique*, III, 7.

[4] Nous étudions sous ce titre les rinceaux de feuillage qui ornent les pilastres de la face Ouest et des parois intérieures ; les petites scènes purement décoratives que l'on voit au dessus des grands sujets de chaque face ; enfin, l'ensemble de la décoration (chapiteaux, caissons, architrave, frise, corniche) qui n'a rien d'original et offre seulement un exemple de style composite romain au début du IIIe siècle.

Digitized by Google

les sujets qu'ils traitent, nous ne consacrions quelques pages à l'ornementation pure, si variée et si abondamment répandue. Toutefois, cette abondance même nous fait un devoir de nous limiter. Aussi allons-nous insister surtout sur les rinceaux des pilastres, qui nous semblent représentatifs de certaines tendances d'art et de certaines techniques, et passer plus vite sur le reste.

Les pilastres de la face Ouest et ceux des parois intérieures du monument sons ornés de rinceaux de feuillage dont la forme générale rappelle les motifs analogues que l'on voit sur quantité de monuments romains depuis le siècle d'Auguste et dont il faut chercher l'origine dans l'art hellénistique: d'une touffe d'acanthe surgit un enroulement régulier de feuillages et de fleurs qui porte, au sommet, un aigle luttant contre un reptile. La première impression qui s'en dégage est toute de lourdeur et de monotonie. Dès l'abord, on note une singulière absence d'espaces vides; un relief trop accusé qui, loin de mettre en valeur l'élégance des formes par de délicates dégradations d'ombre et de lumières, semble demander tous ses effets à des oppositions brutales d'éclairage; enfin, une apparente identité de motifs, qui donne une piètre idée de la fantaisie de l'artiste. Un examen plus attentif démontre que la dernière au moins de ces observations n'est pas tout à fait exacte; mais, en revanche, il nous explique d'où provient notre impression première d'une œuvre lourde et sans nuances.

Et d'abord, nous constatons que le sculpteur a fait tout ce qu'il a pu pour éviter la monotonie. Il suffit de comparer attentivement deux rinceaux orientés dans le même sens, pour s'en convaincre. Les différences sont légères, mais elles n'en attestent pas moins le scrupule de l'artiste: ici, c'est un petit rameau, terminé par un épi, qui entoure, d'un dessin capricieux, la tige principale; nous le retrouvons ailleurs, mais le mouvement n'est pas le même, plus simple, plus hardi. Les fleurs aussi diffèrent: celles-ci sont plus grosses, plus épanouies, celles-là plus tendres, encore en bouton.

Digitized by Google

On n'en finirait pas s'il fallait énumérer toutes les nuances de détail que le fâcheux état de conservation du monument laisse encore apparaître. D'où venait donc l'impression de monotonie que nous ressentions tout à l'heure? Surtout, je crois, de l'absence d'êtres animés sur ces végétaux stylisés. Au siècle d'Auguste, sous les Flaviens, sous les Antonins encore, les artistes parsemaient de petits animaux, d'êtres humains, parfois demi-divins, leurs rinceaux de feuillage [1]. Ici, rien de tel : le décor végétal doit se suffire à lui-même. Il aurait pu, du moins, gagner en élégance et en légèreté ce qu'il perdait de richesse et d'amusante variété. Mais, pour y réussir, l'artiste était insuffisant et manquait de moyens techniques.

L'examen de la technique montre, en effet, que le sculpteur n'emploie plus guère, pour exécuter ses reliefs, le ciseau, mais surtout et presque exclusivement la mèche, qui lui permet de creuser davantage le marbre et de donner ainsi toute leur force aux oppositions d'ombre et de lumière. Mais, si le travail est plus rapide et plus facile, il est aussi plus lâché, plus négligé. Cette espèce de plan supplémentaire, obtenu en détachant nettement les reliefs du fond, aurait pu être utilisé comme il le fut sur un fragment de pilastre, au Musée du Latran [2], où la verve du sculpteur a su nous donner l'impression même de la vie, dans sa grouillante variété. Mais déjà nous approchons de l'époque où dominera complètement, dans l'art décoratif, la technique du blanc sur noir. Le bas-relief, dès lors, est complètement détaché de la sculpture : le dessin seul importe, et non plus le relief.

Et c'est précisément, ici, le dessin qui est faible et mal ordonné. Les spirales des rinceaux sont beaucoup trop lourdes pour

[1] On pourrait citer d'innombrables exemples dont l'énumération nous semble inutile. Il suffira de feuilleter le recueil de Gusman, *op. cit.*, les catalogues de Musées, l'ouvrage d'Altman, *Grabaltäre*, etc.

[2] Cf. une reproduction de ce bas-relief dans Cagnat et Chapot, *op. cit.*, t. I, p. 554, fig. 303.

Digitized by Google

l'étroit espace qu'elles doivent couvrir: de là cette impression d'accablement, dont nous parlions tout à l'heure. D'énormes fleurs occupent presque entièrement l'intérieur de chaque volute; les tiges, presque partout recouvertes de feuilles, sont trop grosses et, par suite, leur mouvement manque d'ampleur. Ce serait faire tort à nos pilastres que de les comparer à d'autres monuments décoratifs d'époque antérieure. Tout y sent la médiocrité: technique peu sûre, dessin trop lourd et enfin défaut d'imagination qui n'a pas permis à l'artiste de renouveler des motifs trop connus. L'emploi des aigles comme couronnement des pilastres en constitue peut-être la seule originalité. Il sont, du reste, de bien meilleure facture que ceux qui soutiennent des guirlandes au-dessous du Bacchus [1]. Mais la représentation des aigles est si peu nouvelle dans l'art romain!

Les sujets ornementaux qui surmontent les grandes scènes de l'intérieur et le bas-relief de la face Ouest ne présentent aucun intérêt: ici, ce sont deux victoires soutenant avec gaucherie une lourde guirlande et qui semblent écrasées sous le poids de leur fardeau; là, quatre Camilles autour d'un *turibulum* [2]. Les fouilles de février 1871 ont mis au jour un des bas-reliefs qui ornaient la face Sud du monument. Ce ne sont plus, ici, des Victoires, mais des aigles dont les serres se crispent sur le foudre, qui soutiennent une guirlande dans leurs becs. On remarque un motif semblable sur un bas-relief du tombeau des Haterii, datant du Ier siècle? [3]. Le sujet qui faisait pendant, sur l'autre pilier, a été détruit; mais on a toutes raisons de croire qu'il était identique.

Les chapiteaux, les caissons, l'architrave, la frise et la corniche n'ont rien d'original. Leur ornementation est à peu près la même que celle de l'arc du Forum. Les rinceaux qui décorent la frise doivent être rapprochés de ceux des pilastres. Sur la frise, l'exé-

[1] Voir plus bas.
[2] On remarque des décors analogues sur l'arc de Bénévent.
[3] Cf. Gusman, *op. cit.*, I, planche 27.

Digitized by Google

cution est plus large, le relief moins accusé, la valeur artistique bien supérieure : d'une touffe d'acanthe, aux angles du monument, jaillissent des volutes d'un dessin ferme et hardi. On ne souffre pas, ici, de cette absence d'espaces libres que nous relevions, tout à l'heure, sur les pilastres. C'est toujours au seul décor végétal que le sculpteur a emprunté ses motifs, mais la longueur de la surface à couvrir n'était pas assez grande pour qu'il risquât de tomber dans la monotonie.

C'est peut-être dans l'ornementation de la corniche qu'apparait avec le plus de netteté la prodigalité de décors qui, nous l'avons vu, caractérise le monument tout entier. Ceci, du reste, n'a rien de surprenant : l'ordre composite est, de tous les ordres romains, celui qui comporte l'ornementation la plus abondante. Les éléments de cette décoration, que l'on retrouve sur quantité d'édifices du même style, ne méritent pas une description détaillée. La plupart d'entre eux n'ont ici rien d'original : on y retrouve les olives, les perles et les piécettes qui, déjà, encadrent l'inscription et courent autour de l'architrave ; des rangées de feuilles de chêne, d'oves, de rais de cœur et d'étroites guirlandes comportant des fleurs et des têtes humaines stylisées complètent le matériel décoratif de notre corniche.

On voit, en somme, qu'il n'y a guère de particulier dans cette ornementation que l'abondance avec laquelle elle est répandue sur toutes les parties du monument. Le goût du siècle s'y est partout manifesté ; on s'éloigne de plus en plus de la simplicité élégante et raffinée qui caractérisait l'art augustéen. On n'est plus capable d'exprimer, ni, peut-être, de bien comprendre les délicates nuances où s'étaient complus les artistes de l'époque flavienne. L'influence de l'école d'Aphrodisias, qui avait exprimé un moment le cosmopolitisme raffiné du règne d'Hadrien, s'est éteinte. Sous Septime Sévère, l'art conserve bien les tendances cosmopolites qu'il avait eues au milieu du II^e^ siècle, mais c'est d'un autre cosmopolitisme

Digitized by Google

qu'il s'agit, plus large, certes, mais aussi plus grossier. Les éléments étrangers au vieux monde gréco-romain tendent, de plus en plus, à y prédominer. L'empereur est un Africain marié avec une Syrienne. L'un et l'autre aiment à s'entourer de gens de leurs pays. Un goût nouveau se forme qui, s'il accepte encore les règles extérieures des disciplines classiques, les applique dans un esprit différent. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce que cette transformation de la société romaine aurait pu donner d'énergies nouvelles à l'art épuisé de l'antiquité, si tout n'avait été brusquement interrompu par les misères du III^e^ siècle. Un monument, étudié à part, ne constitue guère qu'un symptôme. L'examen du détail semble prouver, nous l'avons vu, que la transformation du goût s'accompagnait fâcheusement d'une décadence de la tehnique. Or, c'est ici surtout qu'il ne faudrait pas tirer de notre cas particulier des conclusions générales: on a supposé que les mêmes artistes qui avaient travaillé au grand arc du Forum exécutèrent, l'année suivante, le monument du *Forum boarium* [1]. Mais il suffit de comparer des détails presque identiques pour se convaincre que les banquiers et les marchands de bœufs ont eu recours à d'autres artistes, de moindre valeur. Et l'on a, parfois, l'impression que plusieurs sculpteurs ont travaillé à notre monument, dont toutes les parties ne semblent pas d'une égale facture.

Nous sortirions de notre sujet en nous livrant ici à une comparaison minutieuse entre le monument qui nous occupe et les édifices construits à la même époque, à Rome ou ailleurs. Il est également impossible d'étudier les imitations qu'il peut avoir suscitées au XV^e^ et au XVI^e^ siècles. Il n'est pourtant pas douteux que le monument auquel Cherubino Alberti donna le nom de l'*arco di la racha el toro* et Giuliano da Sangallo celui, bien plus étrange d'*arco didecio* [2], un édifice toujours resté visible au pied du cam-

[1] Desgodetz, *op. cit.*, p. 96.

[2] Cf. Lanciani, *The ruins and excavations of ancient Rom*, pp. 521-522.

Digitized by Google

panile de Saint-Georges-au-Vélabre, a trouvé des imitateurs en un temps où partout on croyait découvrir l'antiquité et où l'on se flattait de la ressusciter [1]. Et le peuple romain, qui professait, pour les monuments de son ancienne histoire, un respect qui ne réussit pas toujours aussi bien à les sauver de la destruction, faillit, nous l'avons vu, faire un mauvais parti, sous Pie IV, à ce goth dont la main sacrilège risquait de ruiner l'édifice, dans le vain espoir d'y découvrir un trésor.

C'est ainsi que la porte d'honneur du *Forum boarium* a pu traverser les siècles et que, malgré les atteintes du temps et des hommes, elle évoque encore aujourd'hui pour nous cet automne de l'Empire, où le monde, sous le gouvernement ferme de Septime-Sévère, goûta une dernière fois la paix et la prospérité dont il avait joui au siècle d'or des Antonins. Et pour peu qu'on interprète notre monument toute l'époque s'y retrouve, avec cette activité matérielle, ces tragédies de palais, ce goût un peu barbare des architectures lourdes et somptueuses qui, diversement, la caractérisent. Ceci nous excusera, sans doute, d'avoir consacré tant de pages à un monument de si petite gloire [2].

JACQUES MADAULE.

[1] Il est, tout de même, remarquable, que notre monument n'ait été reproduit dans aucun ouvrage imprimé avant le XVII[e] siècle. Cf. Lanciani, *Storia degli scavi di Roma*, t. III, p. 42.

[2] Je remplis ici un agréable devoir en exprimant à M. le professeur Lanciani toute ma gratitude pour les suggestions fécondes qu'il m'a fournies et dont j'ai fait, au cours de ce travail, le plus large usage.

Digitized by Google

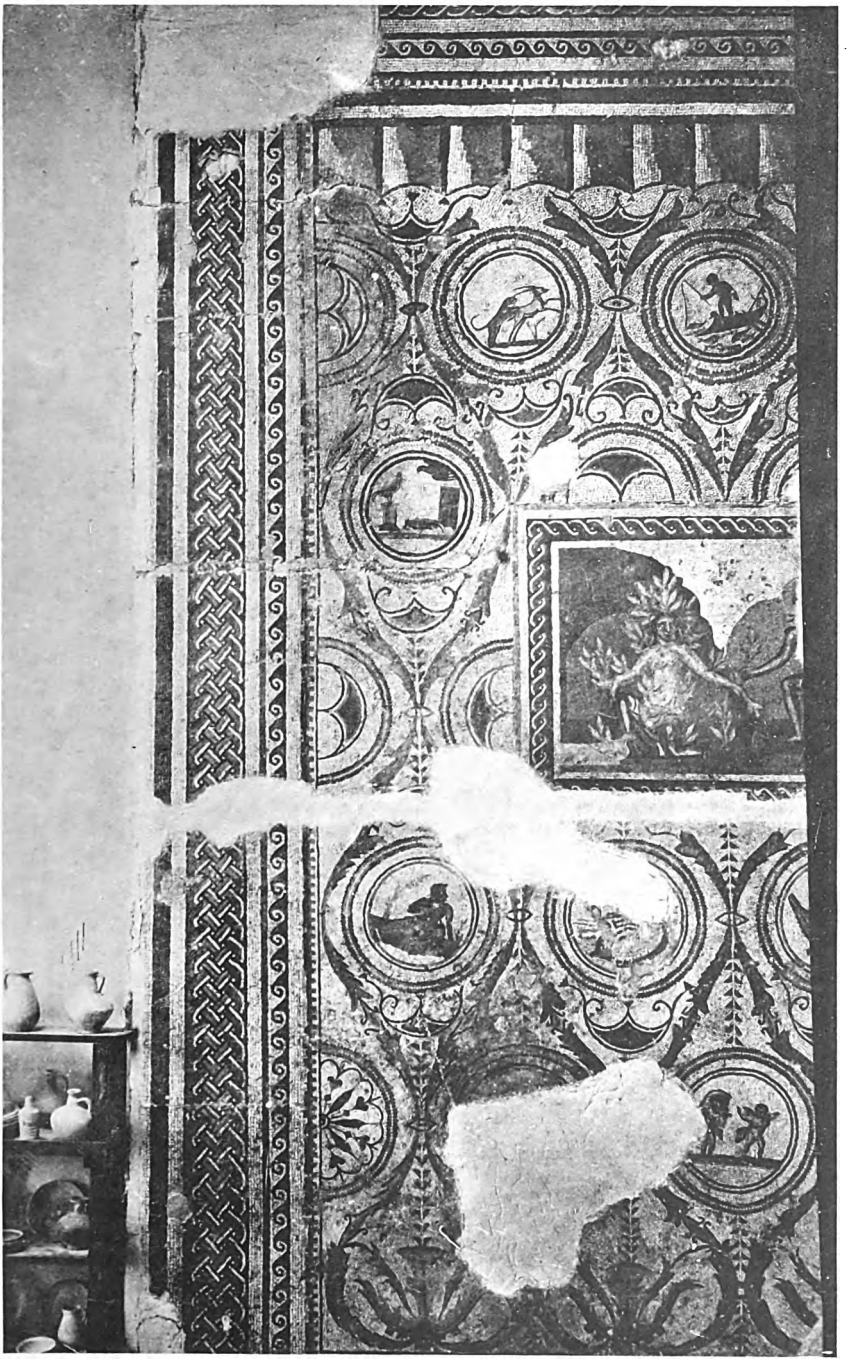

MOSAIQUE DE DAPHNÉ (MUSÉE DE TEBESSA)

Danesi-Roma

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES DES MATIÈRES

PAGES

L'alphabet de Marsiliana et les origines de l'écriture à Rome, par A. GRENIER 3

La captivité et la mort de Jeanne Ière de Naples, par E.-G. LÉONARD 43

Farnesiana, par F. BENOIT:

III. Mademoiselle du Gauguier, dame d'honneur de la Reine 79

Une mosaïque de Tébessa, par L. LESCHI (pl. I) 95

Le monument de Septime Sévère au *Forum Boarium*, par J. MADAULE 111

Planche hors texte: Mosaïque de Daphné (Musée de Tébessa).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF IOWA
3 1858 011 489 063

Digitized by Google